

Philippe COUTY

Février 1968

ENTRETIENS AVEC DES MARABOUTS

ET DES PAYSANS DU BAOL.

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE OUTRE-MER

Centre O.R.S.T.O.M. de DAKAR-HANN

ENTRETIENS AVEC DES MARABOUTS ET DES PAYSANS  
DU BAOL

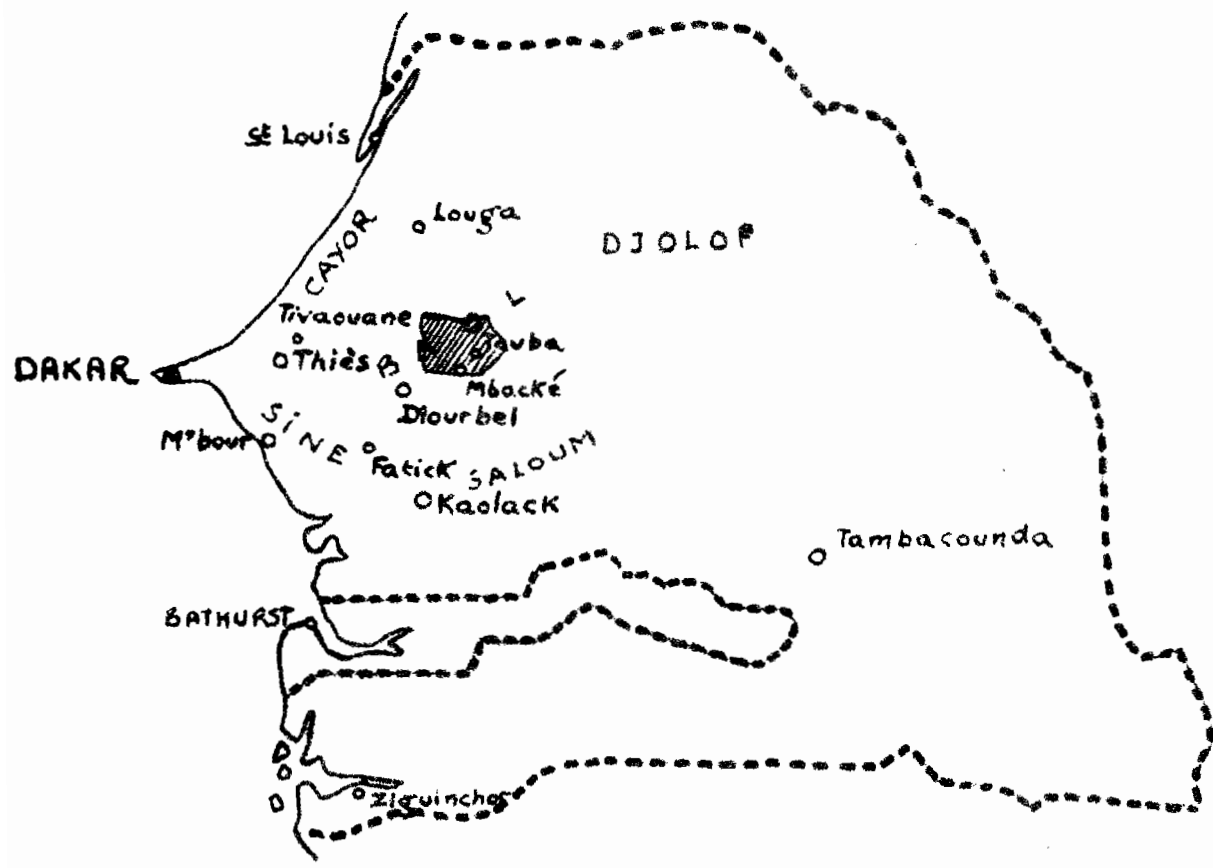
---

Philippe COUTY  
O.R.S.T.O.M. - DAKAR  
Février 1968



Arrondissement  
de N'dame.

0 50 Km



Carte 1. Situation de la zone  
d'enquête.

## AVANT - PROPOS

Ces entretiens ont eu lieu à Missirah, Yassy, Darou Rahmane II et Golly, dans l'arrondissement de N'dame (département de M'Backé), en 1967. Ils font partie d'une série de conversations destinées à explorer, de manière encore toute qualitative, la situation socio-culturelle et les comportements économiques des Mourides, confrérie musulmane à laquelle appartiennent la plupart des habitants de la région.

Il a semblé intéressant de présenter ces entretiens dans leur forme originale (ou presque). Ainsi le lecteur pourra-t-il se rendre compte des incertitudes et des ambiguïtés qui font du contact avec des informateurs quelque chose de déroutant et de fascinant à la fois. On espère notamment que ces textes seront de quelque utilité aux élèves de l'O.R.S.T.O.M., à qui ils sont particulièrement destinés.

Les entretiens avec Mustafa Fall et Amsata Dieye ont eu lieu en français; le texte qui est donné ici est celui de l'enregistrement magnétique, à peine condensé et corrigé. Les autres informateurs ne parlaient que wolof, et les questions leur ont été posées par l'intermédiaire d'un interprète. L'enregistrement a été ensuite minutieusement traduit par un enquêteur du Centre O.R.S.T.O.M. de Dakar, sous la surveillance et avec la collaboration du chercheur. Deux entretiens, cependant, ont dû être confiés à un traducteur extérieur <sup>(1)</sup>: la deuxième conversation avec Samba Diop (12 juillet 1967) et celle avec Ndiaga Seck (23 Août 1967). L'entretien avec Mustafa Fall a été recueilli avec la collaboration de J. COPANS.

Les transcriptions de mots wolof ont été effectuées conformément aux suggestions d'Abdoulaye Bara Diop, dans son ouvrage intitulé "Société Toucouleur et migrations" <sup>(2)</sup>. On a cependant respecté l'orthographe francisée qui est habituelle pour les noms propres et les noms de lieux, et pour certains mots très couramment employés. <sup>(3)</sup>.

DAKAR, le 26 Février 1967

Ph. COUTY

---

<sup>(1)</sup> M. Ben Khatab Dia, du Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Dakar (CLAD).

<sup>(2)</sup> Initiations et Etudes, N° XVIII, Dakar, IFAN, 1965, p.9.

<sup>(3)</sup> Par exemple: Sérigne, (Seriny), qui signifie marabout.

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGES</u>
Mor Ndumbe, Missirah, 19 Mai 1967 .....	1
Samba Diop, Missirah, 18 Mai 1967 .....	7
Samba Diop, Missirah, 12 Juillet 1967 .....	11
Ndiaga Seck, Missirah, 23 Août 1967 .....	18
Mustafa Fall, Missirah, 26 Juin 1967 .....	23
Mame M'Baye, Golly, 6 Juin 1967 .....	35
Amsata Dieye, Yassy 11 Juillet 1967 .....	48
Amsata Dieye, Yassy 27 Juin 1967 .....	54
Sérigne Falilou N'Diaye, Khevar, 8 Novembre 1967 .....	62
Cheikh Sylla, Darou Rahmane II, 27 Juin 1967 .....	67

---

Mor Ndumbe, Missirah, 19 mai 1967

- Q. - Mor Ndumbe, je viens aujourd'hui te demander ce qui se passait à Missirah l'année où tu y es arrivé, et l'endroit d'où tu venais alors ?
- R. - Je venais de Mbacké, j'avais déménagé pour habiter dans cette ville; je l'ai quittée pour venir habiter Missirah, à une époque où le quintal d'arachides se vendait 5 Fr. depuis déjà trois ans. C'est à cette époque que je suis venu passer l'hivernage à Missirah. Aujourd'hui, j'ai 75 ans.
- Q. - As-tu trouvé beaucoup de monde à Missirah ?
- R. - Oui, à cette époque, tout le monde habitait le village (1). C'est également à cette époque que le marabout s'est installé... Il s'est approprié tout ce qui environnait la mosquée. Cela avait attiré beaucoup de monde. Je suis arrivé en même temps que beaucoup d'autres gens, mais beaucoup étaient déjà venus avant moi. J'étais boucher et je faisais la table (2). Pendant l'hivernage, je cultivais et en saison sèche je faisais la table; même pendant l'hivernage d'ailleurs, et malgré mes cultures, je faisais la table le vendredi et le lundi.
- Q. - Comment vivait le pays à cette époque ?
- R. - Dès le moment où le marabout commença d'habiter le village, la vie fut belle. Il y avait beaucoup de monde, on se plaisait dans ce village. Il m'arrivait de tuer deux vaches en une seule fois, et avant le crépuscule, tout était vendu. A cette époque, le village était vraiment bon, brûlant de vie. Plus tard, de nombreuses personnes durent émigrer à cause de la pénurie d'eau. Nous, nous sommes restés à cause de notre âge. Quand Mame Balla vint, avec l'aide de Dieu il apporta l'eau.

Après la fondation du village par Cheikh Madiara Mbacké, la peste arriva et les gens s'éparpillèrent dans la brousse. A la saison sèche suivante, Cheikh Madiara Mbacké fonda de nouveau le village, et puis il s'en retourna à Mbacké où il mourut le lendemain de son arrivée. Il laissa la succession à son fils Cheih Asta Walo, lequel se conduisit de manière très droite jusqu'au jour où il partit retrouver son père.

A Cheikh Asta Walo, succéda Mame Balla, qui observa la même règle de conduite, et puis qui mourut. Mame Balla a fait ici des choses que son père n'avait pas faites. Il a fait appeler un puisatier, pour creuser de nouveau le puits qui s'était comblé; ses prédécesseurs avaient à plusieurs reprises manqué de courage pour entreprendre cette tâche.

A Mame Balla succéda son frère Cheikh Ata, qui se conduisit de la même manière. Le village était important à cette époque, à cause de la compétence de ses chefs.

- Q. - Comment as-tu fait pour trouver un champ lors de ton arrivée de Mbacké?
- R. - Je suis venu avec mon père, de Mbacké. J'étais jeune. Pour avoir un champ, nous sommes allés dans la brousse abattre des arbres. Nous sommes restés là à cultiver jusqu'au jour où le marabout appela tout le monde; nous avons alors déménagé, laissant nos champs à ceux qui sont restés. A notre arrivée chez le marabout, pour avoir des champs, on a fait la même chose: on a abattu des arbres en brousse. Actuellement, c'est dans ces champs que je cultive, et j'en donne à mes parents.
- Q. - Et maintenant, si quelqu'un veut cultiver, il s'adresse au marabout ?
- R. - Oui, il va demander un champ au marabout (ici, remarque de la femme de Mor Ndumbe, qui assiste à l'interview: "Bu nian kōr.... Après qu'il ait demandé une maison), une maison d'abord et un champ ensuite. La femme de Mor Ndumbe enchaîne: "après avoir obtenu un champ, on est libre de le cultiver, mais on peut tout aussi bien demander autre chose, jusqu'au jour où on aura tout ce qu'il faut..."
- Q. - Quand vous êtes arrivés, as-tu demandé une autorisation ?
- R. - Oui, je suis allé voir le marabout, qui m'a indiqué l'endroit où je devrais habiter; puis nous sommes allés ensemble en brousse, où il m'a également montré l'emplacement de mon champ, et je me suis occupé d'abattre les arbres.
- Q. - A cette époque-là, qu'est-ce qui était plus important, les arachides ou le mil ?
- R. - On cultivait alors plus de mil que d'arachides, car le mil était le souci de tout père de famille (borom kōr); maintenant au contraire, on cul-

tive beaucoup plus d'arachide. Avant, chaque borom kör remplissait 2 ou 3 greniers à mil, et certains remplissaient jusqu'à 10 greniers. Ce qui favorisait la culture du mil, c'est qu'il n'y avait pas beaucoup d'herbe en brousse, et il suffisait de travailler un peu pour remplir un grenier.

Remarque de la femme : " A cette époque-là, il n'y avait pas de machines pour cultiver. Il fallait suer pour récolter. La capacité (katan) actuelle a été héritée de cette époque".

Q. - Trouvait-on de l'eau à cette époque-là ?

R. - Il était très difficile d'en trouver. On allait puiser à N'diely et à M'backé. Samba Diop, qui vous a parlé de cette question, n'a pas lui-même été témoin de ce qu'il rapporte: il n'en a eu que des échos. Nous nous étions partagé le travail, mon frère et moi: il s'occupait de l'eau, et moi je travaillais. J'avais un âne sur lequel nous chargions nos semences. Au retour, le propriétaire de l'âne remplissait des sacs (wir) d'eau, et l'âne les ramenait au village. A cette époque-là, il était difficile de trouver de l'eau, on arrivait à peine à boire. C'est la raison pour laquelle beaucoup ont finalement émigré. Il n'y a que ceux qui étaient venus à cause de Dieu et du marabout (3) qui sont restés. Ceux qui sont venus récemment sont arrivés après que le pays ait commencé à prospérer. Tous ceux qui sont ici actuellement sont venus récemment.

Q. - A quel prix vendais-tu une paire de chaussures en ce temps-là ?

R. - Pas cher, la paire ne coûtait que 5 francs. Dernièrement, j'en fabriquais que je vendais 250 francs. Avant, le prix n'était que de 5 francs car il n'y avait pas autant d'argent que maintenant.

Q. - Y avait-il beaucoup de boutiques et de marchés ?

R. - Non, pas beaucoup de boutiques; le marché se tenait sur la place du village. Néanmoins, il y avait quand même beaucoup de marchandises.

Q. - Les marchandises arrivaient-elles dans un véhicule ?

R. - Certains les transportaient à dos de chameau, d'autres dans des véhicules. Ceux qui possédaient un chameau les chargeaient dessus, ceux qui n'en avaient pas empruntaient des véhicules.



Q. - De l'époque actuelle et de l'époque ancienne, quelle est la meilleure, à ton avis ?

R. - Ah, d'après les enfants, l'époque actuelle est bien plus agréable. Mais pour nous, personnes âgées qui ne savons que cultiver le mil, l'époque d'hier est celle que nous préférons. Les enfants d'aujourd'hui disent qu'on doit cultiver avec de l'argent, et c'est de l'argent qu'ils veulent. Tandis que nous, tous nos désirs se portaient vers des greniers remplis et de la semence. C'est pourquoi nous préférons l'époque ancienne à celle de nos enfants. Mais nous croyons quand même aux idées des enfants, car ils possèdent des choses qu'aucun de leurs grands-parents ne possédaient auparavant, ni aucun de leurs parents. Chaque enfant a des vêtements que n'avait ni son père ni son grand-père, chacun mange des choses que ne mangeait ni son père ni son grand-père, chacun se couche comme ne s'était jamais couché son père ni son grand-père... C'est pourquoi ils pensent aujourd'hui que l'époque actuelle est bonne.

Remarque de la femme: "L'époque actuelle est meilleure..."

Q. - Qui était ton marabout à cette époque ? Est-ce le même aujourd'hui ?

R. - C'était Cheikh Madiara Mbacké, le fondateur du village; puis, après sa mort, son fils, Sérigne Cheikh Asta Mbacké. J'ai donné son nom à mon fils ici présent. Quand il mourut à son tour, mon marabout fut Sérigne Balla Mbacké, puis, à sa mort, Sérigne Bara Mbacké; quand Sérigne Bara mourut, je suivis (4) le plus âgé de sa famille, Cheikh Ata, qui est actuellement à Mbacké; c'est Cheikh Ata mon marabout, Cheikh Ata, qui dirige Mbacké. C'est à lui que je me suis donné (5).

Q. - Sais-tu à quelle date remonte l'épidémie de peste ?

R. - Le quintal coûtait... Quand le papier a commencé à se mêler à l'argent, eh bien deux hivernages plus tard, la peste s'est déclarée.

Remarque de la femme: "A cette époque, le quintal coûtait 100 francs; l'année d'après, la peste se déclara".

M. N. C'est à la fin de cet hivernage-là que le marabout a fondé le village.

Un inconnu : C'est l'hivernage où naquit Fama Niang. Elle est née à l'époque de la peste. Le premier village fondé par le marabout n'avait duré que 3 ans. C'est à la suite de la peste que le marabout a fondé ce dernier village.

Q. - Y a-t-il eu beaucoup de gens qui sont partis ?

R. - Oui, beaucoup partirent, et certains ne sont jamais revenus. Beaucoup sont morts de la peste, beaucoup de gens estimés... Sérigne Ibnou, qui avait quitté le village à cette époque, fut victime aussi... C'était la panique générale, tout le monde pensait que c'était la fin du monde.

Q. - Quand les gens partaient, à qui allaient les champs ?

R. - A leurs parents. Chacun avait laissé au moins un parent. Certains avaient laissé leur père, leurs frères, qui héritèrent de ces champs à leur mort.

Aujourd'hui, depuis qu'il y a des machines, les champs ne suffisent plus. Dans chaque champ, le propriétaire peut cultiver maintenant le double. Certains, qui avaient hérité beaucoup de terre, aspirent à en avoir davantage à cause des machines. Le blanc nous a apporté quelque chose qui n'avait jamais existé, et c'est pourquoi nous reconnaissons que cette époque est meilleure: la culture sans iler (6), c'est le blanc qui nous l'a apportée... Vous faites tout sans toucher la iler ... Je suis très content de l'époque actuelle (7) et je souhaite à tous ceux qui dirigent cette époque de vivre longtemps. Je donne Senghor en exemple et je lui souhaite longue vie. C'est ce que nous demandons à Dieu.

- (<sup>1</sup>) Par opposition à la période suivante, où les gens se dispersèrent dans les hameaux pour fuir la peste.
- (<sup>2</sup>) Faire la table: vendre sur une table.
- (<sup>3</sup>) Ngir Yalla ak Seriny bi.
- (<sup>4</sup>) Topa signifie suivre, imiter, servir.
- (<sup>5</sup>) Tyi mcm la dyebalu.
- (<sup>6</sup>) Instrument aratoire généralement utilisé au Sénégal, composé d'un long manche et d'un fer en croissant.
- (<sup>7</sup>) Sa ma khol sede na guy: littéralement: "J'ai le coeur glacé".

Samba Diop, Missirah

18 mai 1967

Je suis né dans le village de Keur Amadou Yalla, dans le Cayor. J'y suis resté jusqu'à la fin de mon jeune âge. Après m'être marié, je suis parti à Diourbel en 1914 ou en 1915. En 1929, j'ai fait la connaissance d'Abdoulaye Bar Kâ (1) et de Diadie Bâ. Je faisais le mouride (2) et mon marabout me dit de me rendre à Missirah pour y travailler. Je suis arrivé ici en 1933, ma femme m'accompagnait. J'étais pauvre; je vendais des biscuits, du sucre, des fils de laine; à la saison des pluies je cultivais autant que je pouvais. Comme en ce temps-là mes enfants étaient petits et ne pouvaient rien faire, j'avais des parents qui me confiaient leurs fils (3); ceux-ci cultivaient ou faisaient du commerce pour moi, mais maintenant, ils sont partis.

Mon fils aîné est mort ces temps derniers d'une morsure de serpent. Ses enfants sont à ma charge. Sa mère est vieille, moi aussi je suis vieux. Mon autre fils est en Côte d'Ivoire; je l'avais fait venir ici l'année dernière et il a passé tout l'hivernage avec nous mais il a fini par repartir. J'ai appris qu'il reviendra cette année. Ses enfants et ses femmes aussi sont à ma charge, je ne fais que travailler pour les nourrir.

J'ai passé 34 ans à Missirah sans jamais avoir d'histoires. J'entretiens de bonnes relations avec tout le village, seulement je ne peux plus travailler et l'argent manque. Quand je dispose de 500 Fr, je les donne à quelqu'un de sûr, de façon à lui permettre de travailler; à la traite, il me rembourse en arachides que je peux vendre.

Voilà 34 ans que j'habite ici, et tous ces enfants sont nés chez moi. Mon marabout était Cheikh Maniang, mais maintenant il est mort et je suis passé à son fils. Le fils que j'ai à Abidjan est marchand ambulant, mais il viendra bientôt; j'ai su qu'il a pris le bateau à destination de Dakar. Je voudrais bien qu'il reste longtemps ici, mais il va refuser, il est comme tous les enfants d'aujourd'hui. L'année dernière, il m'avait promis qu'il resterait désormais à Missirah; aussi avais-je fait construire ces trois cases que tu vois; mais à la traite il est reparti.

Q. - Le marabout qui vous a envoyé à Missirah vous a-t-il envoyé seul ?

R. - Non, nous étions dix en tout, mais les uns sont morts, les autres sont vieux comme moi. Ce marabout-là, mon marabout, c'était celui qui commandait à Thiump (4). Les enfants de mes compagnons morts habitent toujours à Thiump.

Q. - Y avait-il beaucoup d'habitants à Missirah ?

R. - Oui, mais on manquait d'eau. Pour avoir de quoi boire, on allait avec des ânes à Ngabou, - village pourtant éloigné -, et à Mbacké où d'ailleurs n'existait qu'un seul puits, appelé Ndioben. Ce puits de Ndioben était au-delà de Mbacké. A Touba, il n'y avait pas d'eau. On buvait l'eau des sean(5), et il m'est arrivé de rester une nuit entière auprès du puits de Missirah, avec ma femme, attendant de pouvoir boire. A la fin, il y avait des gens qui partaient à cause de la soif.

Le village de Thiump était autrefois un quartier de Missirah. Les gens n'étaient allés à Thiump qu'à cause de la peste, mais leurs enfants ont fini par faire un véritable village de ce qui n'était qu'un quartier. En fait, Missirah et Thiump ne forment qu'un village. Les habitants de Thiump prennent leurs semences et payent leurs impôts à Missirah, chez Isma (6). Quand j'habitais Thiump, je payais mes impôts à Missirah.

Je suis arrivé à Missirah dix ans avant Isma, j'ai payé mes impôts à tous ceux qui ont commandé le village, et j'ai gardé tous les papiers depuis l'époque de mon arrivée. J'étais commerçant au centre du village de Thiump, je m'appelle Samba Diop.

Q. - Dis-moi les noms de ceux qui ont été chefs de village depuis ton arrivée?

R. - Il y a eu :

1°/ - Cheikh Asta Walc

2°/ - Mame Balla

3°/ - Cheikh Ata.

Cheikh Ata était chef de village, mais le commandant, le chef de canton Momar Lissa, et le marabout Sérigne Modou Mustafa (père de Cheikh Mbacké) ont installé ici Isma comme chef de village pour mettre fin aux histoires. Autrement dit, Isma est devenu chef, mais Cheikh Ata son grand frère est resté le marabout du village (7). Cheikh Ata ne s'entendait pas avec les autorités...

Q. - Te souviens-tu des chefs de carré que tu as trouvés à Missirah quand tu y es arrivé ?

R. - La plupart sont morts, mais leurs fils leur ont succédé. Il reste encore le vieux Modou Bâ, Bara Seck, Maktar Seck son jeune frère, Mbaye Thioye, le vieux tisserand Mor Ndumbe qui est maintenant aveugle, Amadou Bâ qui était le grand commerçant du village, Amsata Dieye du village de Yassy, Samba Diallo, Mbaye Dieye. Les autres ne sont venus qu'ensuite.

Q. - Et ceux qui sont partis, où sont-ils allés ?

R. - Certains sont morts. La soif en a fait partir d'autres à Mbacké Baol ou ailleurs. Dans les villages environnant Missirah, que ce soit Thiump, Guédé, Mbayène, Yassy, je peux vous indiquer quels sont les habitants qui étaient là à l'époque de la fondation et quels sont ceux qui sont venus plus tard. Les maisons de ceux qui ont eu de bons enfants sont demeurées en bon état. Celles des gens qui sont partis reviennent au chef du village, à moins que ce dernier ne voie se présenter leurs fils. Telle est la règle du village: si tu veux cultiver, la terre est à toi mais si tu pars elle revient de droit au chef du village. Voilà comment les choses se sont toujours passées, aussi bien avec Sérigne Mbacké Bouso ou Sérigne Mor Diara (le père d'Isma).

Q. - A quelle époque les gens ont-ils cessé de venir s'installer à Missirah ? En vient-il encore ?

R. - Il en vient encore d'autres villages, mais autrefois Missirah était beaucoup plus peuplé; nous avions la paix, les affaires marchaient. Maintenant tout va mal. Vous savez qu'au Sénégal actuellement l'agriculture ne marche pas du tout. Autrefois, je faisais chaque année une bonne récolte, et en plus je louais mes deux maisons à deux Nâr (1) qui achetaient les arachides. La campagne terminée, ils me donnaient un bon cadeau. En ce temps-là le marché était bon. Maintenant au contraire, on a supprimé le commerce privé, les Libanais ne viennent plus, les affaires ont cessé.

- Q. - Te souviens-tu des chefs de carré que tu as trouvés à Missirah quand tu y es arrivé ?
- R. - La plupart sont morts, mais leurs fils leur ont succédé. Il reste encore le vieux Modou Bâ, Bara Seck, Maktar Seck son jeune frère, Mbaye Thioye, le vieux tisserand Mor Ndumbe qui est maintenant aveugle, Amadou Bâ qui était le grand commerçant du village, Amsata Dieye du village de Yassy, Samba Diallo, Mbaye Dieye. Les autres ne sont venus qu'ensuite.
- Q. - Et ceux qui sont partis, où sont-ils allés ?
- R. - Certains sont morts. La soif en a fait partir d'autres à Mbacké Baol ou ailleurs. Dans les villages environnant Missirah, que ce soit Thiump, Guédé, Mbayène, Yassy, je peux vous indiquer quels sont les habitants qui étaient là à l'époque de la fondation et quels sont ceux qui sont venus plus tard. Les maisons de ceux qui ont eu de bons enfants sont demeurées en bon état. Celles des gens qui sont partis reviennent au chef du village, à moins que ce dernier ne voie se présenter leurs fils. Telle est la règle du village: si tu veux cultiver, la terre est à toi mais si tu pars elle revient de droit au chef du village. Voilà comment les choses se sont toujours passées, aussi bien avec Sérigne Mbacké Bouso ou Sérigne Mor Diara (le père d'Isma).
- Q. - A quelle époque les gens ont-ils cessé de venir s'installer à Missirah ? En vient-il encore ?
- R. - Il en vient encore d'autres villages, mais autrefois Missirah était beaucoup plus peuplé; nous avions la paix, les affaires marchaient. Maintenant tout va mal. Vous savez qu'au Sénégal actuellement l'agriculture ne marche pas du tout. Autrefois, je faisais chaque année une bonne récolte, et en plus je louais mes deux maisons à deux Nâr (1) qui achetaient les arachides. La campagne terminée, ils me donnaient un bon cadeau. En ce temps-là le marché était bon. Maintenant au contraire, on a supprimé le commerce privé, les Libanais ne viennent plus, les affaires ont cessé.

- ( 1 ) Le père de l'interprète.
- ( 2 ) Di muritu: j'étais au service d'un marabout.
- ( 3 ) Samay mboke dököma seni dem.
- ( 4 ) Village voisin de Missirah.
- ( 5 ) Point d'eau de faible profondeur, creusé en terrain humide.
- ( 6 ) Marabout chef du village de Missirah.
- ( 7 ) Cheikh Ata magam neköfi mome dököbi: Cheikh Ata son grand frère présent possède ce village.
- ( 8 ) Il s'agit de Nâr Beirut, c'est-à-dire de Libanais (par opposition aux Ga-Nâr: Mauritaniens).



Samba Diop, Missirah,  
12 Juillet 1967

- Q. - Quand nous sommes revenus ensemble de Touba l'autre jour, tu m'as dit que tu te livrais au commerce de l'or, de l'argent et des bijoux. Peux-tu me donner quelques détails ?
- R. - J'ai commencé à vendre de l'or il y a bien longtemps. J'étais avec un certain Louis DESMY qui faisait le commerce de Saint-Louis à Tambacounda. C'est lui qui était chargé de vendre tout ce qui avait été mis en gage chez des commerçants, il écoulait tout cela en temps voulu, contre rémunération bien sûr. Mon oncle m'avait confié à lui, et je portais son coffre pendant ses déplacements. Il y a bien longtemps de cela mais j'ai continué: j'achète les bijoux qui sont en vogue et je les revends ensuite. C'est mon seul métier maintenant, le commerce des bijoux. Je connais toutes les pièces d'or: le dollar, le dubal (1/2 dollar), le fiftin (1/4 de dollar), le tank (1/8 de dollar), le nini (1/16 de dollar) (1). J'achète le fiftin à 1.750 Fr et je le revends 2.000 Fr; le dubal, je l'achète 4.000 Fr pour le revendre 5.000 Fr. C'est comme ça que j'ai commencé et que j'ai continué. Encore aujourd'hui, j'achète tout ce qui est à la mode et je le revends par la suite.
- Q. - Quel âge avais-tu quand tu accompagnais ce DESMY ?
- R. - Entre 15 et 18 ans. J'habitais Louga; je ne suis venu à Missirah qu'en 1933.
- Q. - Comment voyageais-tu à cette époque ? En camion ou à pied ?
- R. - Il n'y avait pas d'autos, on voyageait à pied de Louga jusqu'au Saloum. A cette époque, il n'y avait à Louga que les chameaux, les ânes et les boeufs porteurs. En aucun endroit du Sénégal on ne voyait d'automobile.
- Q. - Combien de temps fallait-il pour aller de Louga à Saint-Louis ?
- R. - Un jeune homme comme celui-ci (2) pouvait partir pour N'Dar (St-Louis) le matin pour arriver vers la Takusaan (17 heures). Je l'ai fait moi-même, et

bien d'autres. Pour prendre le train de Louga à St-Louis, il fallait payer 4 francs. En ce temps-là, il n'y avait pas beaucoup de trains: on ne pouvait aller qu'à St-Louis ou à Dakar. Plus tard, le train a atteint Kaolack et Kayes. A ce moment là, le grand-père de ton interprète avait le même âge que moi.

Q. - Où achetais-tu l'or que tu voulais revendre ?

R. - Dans les villes, et même à Dakar si je voulais de l'or pur. J'achetais aussi des bijoux déjà fabriqués par les bijoutiers.

Le fils ajoute: "Il achetait les bijoux fabriqués avec l'or de pays, ceux que les femmes portent par ici".

Q. - Quelles sortes de bijoux ?

R. - Des pendentifs-coeur, des colliers (4), des boucles d'oreilles (5), des bracelets (6) pour les poignets et les chevilles.

Le fils: "Il demande seulement ce qu'on portait autrefois".

Une femme aisée portait 2 bracelets aux poignets, deux autres aux chevilles, des boucles d'oreilles, un grand collier composé d'une chaîne et de plusieurs pendentifs.

Q. - Quand vous vous rendiez dans des villes éloignées, à Kaolack par exemple, vous arrivait-il de rencontrer des brigands ?

R. - J'en ai souvent entendu parler mais jamais je n'ai été attaqué. Il y avait une bande de brigands très célèbres qu'on appelait les Adu Kalpet (7). C'étaient des Lakakat (8) très dangereux. Ils étaient nombreux. Ils tuaient souvent les voyageurs pour s'emparer de leurs biens. Cela n'existe plus aujourd'hui: ils se cachaient dans la brousse et quand ils te voyaient, ils te barraient la route, te battaient à mort et te prenaient ton argent. Mais Dieu m'a épargné cela, je ne les ai jamais rencontrés.

Q. - Etais-tu armé en cours de voyage ?

R. - Ah ! Oui bel et bien, je portais un couteau, un coupe-coupe, un bâton. D'ailleurs j'avais trouvé la solution car j'avais beaucoup de marchandises: j'étais dans un groupe d'environ sept personnes. On vendait pendant la journée, la nuit on se couchait. Dans ces conditions on ne rencontrait pas les "adu Kalpet". On était toujours en groupe; de Louga à Guinguinée on voyageait parfois par train. On allait partout pour vendre: dans le Djolof, le Sine, le Saloum. Mais on était aussi avec un guide.

Q. - Sortiez-vous du Sénégal ?

R. - Du Sénégal ? presque jamais. On ne sortait pas du Sénégal. Sortir du Sénégal ne date pas de longtemps. Nous ne sortions jamais du Sénégal. D'ailleurs nous pensions que le monde avait pour limites Dakar, St-Louis, Kaolack et les villes que nous connaissions. Nous ne pouvions pas nous imaginer qu'il y avait d'autres pays.

Q. - As-tu fait des études ?

R. - Des études ? on n'aimait pas beaucoup les études. Baye a été le premier à s'instruire ici, et l'on pensait qu'il était le plus instruit qui soit. Ce garçon-là (son fils) aurait pu être envoyé à l'école mais on ne l'a pas fait; on n'avait pas envie d'apprendre le français. Pour en revenir à mon travail, je fais ce qu'on a toujours fait ici: prendre des pièces d'aluminium ou de bronze, des Napoléon, des Louis-Philippe, et les fondre pour façonner des boucles d'oreilles et des bracelets. Quand je trouve des lingots d'argent pur, je les fais fondre pour les travailler et les transformer. J'ai commencé mon commerce il y a très longtemps, vers 1918 ou 1920, je ne me rappelle pas exactement l'année.

Q. - L'or était-il de bonne qualité à cette époque ?

R. - D'excellente qualité. Et puis, à ce moment-là, les commerçants achetaient tout ce qu'ils voulaient. Maintenant, ça ne va plus. Dis-lui bien (9) que ça ne va plus, je maintiens ce que j'ai dit. Depuis qu'on a tué le commerce au Sénégal, le pays tombe en décadence. Personne ne

possède plus rien, nous souffrons tous, dis-lui bien cela. On n'a plus rien. Autrefois, il m'arrivait d'avoir 200.000 Fr ou même 500.000 Fr; maintenant, plus rien. Le Sénégal est complètement mort, c'est moi qui vous le dis !

Q. - Et à Missirah, parvenais-tu à écouler de l'or ?

R. - Ah! Oui et comment ! Tous les jours je pouvais vendre ici cinquante mille francs ou même cent mille francs. Aujourd'hui on n'a même pas de quoi manger.

Q. - C'est seulement au commerce de l'or que tu t'adonnais ? Achetais-tu aussi des arachides ?

R. - Je faisais seulement le commerce de l'or. Ce que tu vois ici, c'est en 1933 que je l'ai commencé: la vente de sucre, de piments, oignons, tissus etc... m'a permis de faire face aux nécessités de la vie, entre autres la maison, la nourriture de la famille. Mais actuellement seules les Autorités peuvent vendre riz, sucre, café, tout est entre les mains de l'Etat. Si tu ne fais pas partie du système, tu ne peux rien avoir. Les compagnies commerciales sont toutes parties. En ville, on me donnait beaucoup de marchandises à crédit. Je pouvais en vendre pour me nourrir, en donner à crédit à mes parents paysans. A la bonne période ils venaient tous me payer et à mon tour j'allais en ville régler mes comptes. Mais maintenant rien de tout cela ne peut plus se faire. Toutes les maisons sont aussi vides que la mienne. Je n'ai jamais été acheteur d'arachides; mais je pouvais trouver quelque chose d'intéressant à acheter et à garder pour le revendre dans un autre moment. Les gens avaient alors de l'argent et pouvaient satisfaire leurs besoins. Aujourd'hui personne n'a plus rien. On n'a même plus de quoi manger. On nous chante partout qu'on a donné de la nourriture, on a donné ceci, cela, mais nous n'avons rien vu. C'était bien, à l'époque; on pouvait aller à Diourbel chez les Nâr ou dans le commerce français. Il suffisait d'être honnête, d'avoir la confiance des fournisseurs et l'on avait tout pour travailler. Maintenant on ne peut plus rien avoir.

Q. - As-tu des relations de commerce avec les Libanais de M'Backé ?

R. - Oui cela continue avec les Libanais, mais il n'y a plus de Français. Il y a des Maures. Naturellement mes Libanais me consentaient du crédit. D'ailleurs ils continuent à m'en consentir. Pendant l'hivernage ils me prêtent jusqu'à quarante mille francs que j'emploie pour ma nourriture et pour aider les cultivateurs. Je rembourse pendant la traite; cette année j'ai déjà tout payé et je n'ai plus rien, mais j'ai la perspective d'obtenir de nouveau du crédit quand il le faudra.

Q. - Connais-tu X... ?

R. - Je le connais très bien. Monsieur Cazaty, de M'Backé, lui faisait crédit. Mais à cause du marasme économique qui couvre le pays, les débiteurs n'ont pas pu payer. Il en souffre beaucoup car ses crédits avaient couvert toute la région et les gens n'ont rien payé, faute de moyens. Quand Cazaty lui a dit de lui faire connaître les gens pour qu'il les fasse arrêter, il lui a dit qu'il ne lui demandait pas d'arrêter qui que ce soit. Il s'est engagé à payer lui-même et pendant dix ans il a payé. J'ai moi même perdu cinquante mille francs là-dedans. Il est évidemment très bon, très serviable, mais le pays est complètement gâté. Il n'a plus rien. Tout le monde lui doit. C'est moi qui aidais tous les sans-ressources et lui à son tour soutenait tous ceux de ma condition. Mais maintenant nous ne pouvons plus le faire car nous n'avons plus rien. Une société dont le principe est " donne moi de l'argent je te donnerai des marchandises", je ne la comprends pas. Une telle société ne peut entrer dans la tête d'un paysan comme moi. Ce qu'il y a actuellement nous n'y comprenons rien. Un commerce dont on ne connaît pas les règles directrices, on ne peut y entrer: lui a été victime de cela. Sa chute est due à ce genre de commerce; on lui a trop pris pour rien.

Q. - Est-ce que les Sérignes achetaient des bijoux ?

R. - Les Sérignes achetaient directement au gros commerce.

Q. - Est-ce qu'ils t'achetaient de l'or ?

R. - Ah oui ! Tous achetaient, que ce soit les grands Marabouts ou les petits, tous étaient mes clients, jusqu'aux plus grands, par exemple Cheikh Mamadou Awa Balla M'Backé.

Remarque du fils : " Il faut dire: tous les Sérignes, sans les nommer car on peut un jour t'appeler pour te demander des comptes".

R. - Je dis: tous les Sérignes, morts ou vivants, tous m'ont acheté de l'or.

- (1) Kobès indique que le fiftin (ou pisterin) désignait la pièce de 1 franc, et le tank la pièce de 50 centimes (à St-Louis). Pour l'informateur, il paraît s'agir de pièces d'or.
- (2) Le fils de l'informateur, commerçant établi à Abidjan, auquel il a été fait allusion **dans la 1ère interview**.
- (3) Pendentif en forme de coeur, se portant à hauteur du cou (tyoru basty) ou de la poitrine (tyoru dön)
- (4) Tyakh
- (5) Dyarc nep
- (6) Lam
- (7) Littéralement: donne ton portefeuille.
- (8) Des étrangers, des non-wolof.
- (9) L'informateur s'adresse à l'interprète.

Ndiaga Seck, Missirah

23 Août 1967

Je suis né à Yoly, près de Diourbel (1). Mon père était disciple de Sérigne Touba (2); il est resté 7 ans à Yoly. Après, il est venu s'installer à Diorel (3), toujours dans les environs de Diourbel. C'est là-bas que j'ai passé mon enfance. Mon père y assura mon éducation et m'apprit un métier. A l'âge de 25 ans j'ai été incorporé dans l'armée et j'ai passé 3 ans en Mauritanie. Un an et demi après mon retour, j'ai été mobilisé de nouveau. J'avais déjà épousé une femme. A mon retour de la mobilisation, j'en ai pris une deuxième. Je suis encore resté avec mon père pendant quatre ans. Et puis il est mort.

Je sais également qu'avant ma naissance, il était déjà venu ici, où il travaillait pour Mame Mor Diara, frère aîné de Sérigne Touba; après quoi il était retourné à Diorel. Moi aussi, après le décès de mon père, je suis venu ici, à Missirah, trouver Sérigne Bara M'Backé, fils de Mame Mor Diara, mon marabout. Je lui ai dit que je désirais revenir à Missirah, où mon père avait travaillé pour le sien. J'ai obtenu son accord et je suis venu. J'avais alors deux femmes et quatre enfants vivants. Je suis resté ici avec eux jusqu'à leur majorité. Les deux garçons, je les ai envoyés s'instruire dans les daara neuf ans durant, tandis que les filles se sont mariées et sont parties dans le Bacl. Depuis, je suis seul (4); cela doit faire environ 20 ans. Mon père s'était fait disciple de Sérigne Touba M'Backé, qui le confia à Mame Mor Diara son frère. Ce dernier l'avait à son service, et le maintenait partout où il le voulait, à Yoly, à Diorel, à Missirah. Mon père finit par revenir à Diorel, où il mourut, et d'où sa dépouille fut transportée à tête d'homme jusqu'à M'Backé pour être inhumée auprès de Mame Mor Diara (5). C'est quatre ans plus tard que je suis venu ici avec l'autorisation de Sérigne Bara M'Backé, mon marabout. A cette époque, Sérigne Bara M'Backé, fils aîné de Mame Mor Diara, était Khalifa de M'Backé. Depuis, je suis resté ici. Sérigne Cheikh M'Backé, Cheikh Bara, est mon marabout; c'est le fils aîné de Sérigne Bara M'Backé; il réside à Sam. Je marche en suivant ses ordres. J'exerce le métier de cultivateur: je cultive pour me nourrir, et je m'occupe de ma maison.



Nous sommes d'origine sérère, mais comme nous avons vécu avec les Wolof, nous ne parlons et nous ne comprenons plus le sérère. Nos grands-parents et nos parents parlaient le sérère, mais moi, je n'en comprends pas un mot. Je suis né parmi les Wolof, j'ai grandi avec eux, je ne comprends pas le sérère.

Ma mère se trouve encore à Diorel. Elle non plus ne parle pas sérère. Le sérère, ça remonte à mes grands-parents. Même nos grands-parents, d'ailleurs, s'exprimaient à moitié en wolof et à moitié en sérère.

J'ai été envoyé à l'école coranique, mais je peux dire que je n'en ai rien retiré. Quant aux daara, je sais que mon grand frère y est allé. Il se nomme Mor Seck, et nous avons le même père. A son retour, mon père m'a pris, moi et un autre frère du nom de N'Gagne Seck, et il nous a mis entre ses mains. C'est ainsi que nous avons appris les premiers versets, qui nous servent à prier. Nous n'avons pas été loin dans nos études.

Du vivant du père de Cheikh M'Backé, Sérigne Bara M'Backé, nous qui étions ses disciples, nous avons l'habitude de lui cultiver un champ-du-mercredi. Après son décès, ses taalibe se sont dispersés, chacun a pris le marabout de son choix, de sorte que la culture de ce champ n'a pu être continuée. Moi qui lui suis resté fidèle, depuis trois ans, je n'ai pas cultivé de champ-du-mercredi, faute de moyens. Mais cette année, j'ai décidé d'en faire un: j'ai semé pour Cheikh M'Backé 40 kg d'arachides, et les sarclages sont terminés.

Pour ce qui est de l'asaka, c'est une dîme que nous prélevons après la récolte; nous en faisons bénéficier ceux qui n'ont pu cultiver, les pauvres, les vieux, en somme, les plus déshérités. Pour les arachides, nous prélevons un dixième de la récolte, et nous le convertissons en argent; c'est cette somme que nous distribuons aux vieillards, aux infirmes, aux pauvres, et à tous ceux qui n'ont rien pu récolter. Je distribue directement mon asaka aux aveugles, aux infirmes et aux déshérités. Mon marabout reçoit ce que je lui ai réservé de mon travail, mais il n'a rien à voir avec mon asaka; c'est simplement une aumône que je fais. Il y a des gens qui donnent aux marabouts, mais pour ma part, je ne passe pas par l'intermédiaire d'un quelconque marabout.

Je n'ai jamais eu de navétanes. Un navétane réclame à son ndiati-gi un quintal de semences, et un champ fertile pas trop éloigné. Quand je suis arrivé ici, je n'avais pas les moyens de faire cela. Je me suis contenté de mes propres services et de ceux de ma famille, de mes enfants.

L'an dernier, l'hivernage n'a pas été bon. Nous n'avons eu ni petit mil ni sorgho. Nous avons essayé vers la fin d'obtenir du gros mil blanc, mais ce que j'ai récolté ne dépasse pas deux quintaux et demi. Avant la maturité, les animaux avaient tout ravagé. Les arachides ? J'en ai eu très peu, car au moment où nous avons semé, c'était déjà trop tard. Les graines ont germé, certains pieds ont eu deux ou trois graines, d'autres quatre... Les pluies se sont arrêtées très tôt, et les arachides n'ont pu se développer. Dans les champs, les plus grosses meules ne donnaient presque rien; une meule qui, normalement, aurait donné trois, quatre, ou même cinq sacs, ne rendait pas plus de trois bassines.

Pour assurer la survie des personnes de mon carré, je me suis débrouillé seulement. Au cours de la traite, on avait dit que tout paysan qui apporterait de l'arachide à la coopérative pourrait bénéficier d'un bon d'achat de mil. J'ai pu apporter 215 kgs, et le chef d'arrondissement m'a donné un bon de 200 kgs de mil. A cela, il faut ajouter les 250 kgs que j'avais récoltés. Evidemment, quand tout cela a été épuisé, on a continué à se débrouiller tant bien que mal. Quand on a des poulets, on en vend ou bien on vend un mouton qu'on avait gardé. Parfois on vend un âne ou un cheval, si on en avait gardé. C'est comme cela que je me suis arrangé jusqu'ici, avec la bénédiction de Dieu.

Un cheval peut se vendre 20.000, 25.000 francs. On peut aussi le mettre en gage auprès d'un commerçant, pour 15.000 francs. Les semoirs aussi, on les met en gage, mais pas les houes puisqu'elles servent à cultiver. Pendant la traite, on retire le semoir.

Q. - L'autre jour, quand j'ai été mesuré ton champ, j'ai vu de nombreux kad (7). Peux-tu me dire pourquoi tu prends soin de conserver ces arbres ?

R. - C'est que j'ai été élevé dans l'amour des kad. Ceux qui m'ont éduqué m'ont donné le respect des kad et le désir de les protéger. Voici les

raisons qu'ils m'ont données. Si tu vois un kad dans ton champ au moment des cultures, épargne-le, car ce kad constitue une excellente source d'engrais. Quand il grandit, les feuilles qu'il laisse tomber sont fertilisantes, et l'endroit du champ qui les reçoit donnera une appréciable récolte de mil ou d'arachides. Cela dure jusqu'au moment des fruits. Quand les fruits commencent à tomber, ils jonchent le sol et attirent les animaux qui viennent passer des journées entières dans le champ. Leur urine et leurs déjections engraisent encore le sol. En outre, on trouve chaque année dans les kad des branches robustes et droites qui peuvent servir de pieux de support pour les tapades en tiges de mil que nous mettons autour des concessions et des cases. Quand on a envie de construire une case, on s'adresse au chef de village qui rend compte au chef d'arrondissement, lequel vous met en rapport avec le service des Eaux-et-Frêts. Une fois obtenu le permis de coupe, on abat un bon kad qui donnera des poutres pour la case. Enfin, après avoir abattu un kad, on peut en tirer beaucoup de bois de chauffage et éviter aux femmes de perdre du temps en brousse. On dit aussi, mais cela vaut pour tous les arbres, que la verdure est de nature à attirer la pluie; un pays qui possède beaucoup d'arbres a des chances d'éviter la sécheresse. Eh bien, c'est pour tous ces bienfaits que nous aimons, protégeons et élevons les kad. C'est à Diorel que j'ai appris à travailler, et c'est également là-bas que j'ai connu toutes les qualités des kad.

Nous tenons de la bouche des disciples directs de Sérigne Amadou Bamba que le travail fait partie des obligations de l'Islam. Moi qui vous parle, j'ai entendu Sérigne Falilou M'Backé le dire à son auditoire; il y a deux ans, à l'occasion de la Korité (<sup>8</sup>); il a exhorté les taalibe au travail, en disant que le travailleur dispose de biens pour se nourrir, s'acquitter de ses obligations religieuses (entre autres: venir en aide aux parents et aux nécessiteux) et acquitter ses devoirs envers l'Etat. Celui qui travaille a les moyens de maintenir sa famille dans de bonnes conditions de vie; le paresseux n'a rien et ne peut rien faire de tout cela.

- (1) Yoly, arrondissement de N'Doulo, département de Diourbel, 94 habitants.
- (2) Amadou Bamba.
- (3) Diorel, Arrondissement de Ngoye, département de Bambey, 317 habitants. A mi-chemin entre Diourbel et Gawane.
- (4) En réalité, le carré de Ndiaga Seck se compose de 10 personnes: lui-même, deux femmes âgées d'une trentaine d'années, et 7 enfants âgés de 25 à 5 ans.
- (5) Pratique courante dans le Baol. Les Mourides vont se faire enterrer à Touba ou à M'Backé, et les cimetières de village sont peu utilisés.
- (6) Dans d'autres villages mourides, les habitudes et les points de vue sont différents. A Darou Rahmane II, par exemple, l'asaka est versée par la plupart des paysans au chef réel du village, marabout, et fils du marabout fondateur. Elle est considérée comme une redevance foncière dont le prétexte précis est le suivant: "En cultivant, nous ôtons la vie aux lézards, aux serpents, aux insectes etc..., donc nous abîmons la terre. L'asaka est payée à celui qui nous alloue cette terre de manière à compenser ces détériorations".
- (7) Acacia albida.
- (8) Fête de la rupture du jeune.

Mustafa Fall, Vulgarisateur de la SATEC, Missirah,  
26 Juin 1967

Je suis né en 1942, à Hanene, dans l'arrondissement de Ndoffane (1). Ma mère est encore à Ndoffane. Mon père est mort. Il était cultivateur, mais il tenait aussi une école coranique et avait beaucoup de fidèles, beaucoup d'élèves. J'ai fréquenté l'école de mon père pendant 12 ans, et j'y ai lu **tout** le Coran 4 fois de suite. Je peux le lire encore aujourd'hui, et je le fais de temps à autre. Je possède un Coran à la maison.

Q. - Vous lisez le Coran mais comprenez-vous ce que cela signifie en wolof ?

R. - Non. Je comprends, mais je ne peux traduire exactement.

Q. - Vous lisez en arabe, mais vous comprenez ce que vous lisez ?

R. - Oui. A l'école, j'ai mis 7 ans à lire le Coran la première fois; la deuxième fois, 2 ans; la troisième fois 1 an et la quatrième fois 6 mois. C'est cela qu'on fait à l'école coranique: on lit le Coran plusieurs fois de suite.

Q. - Plus de 4 fois ?

R. - Non. Après la 4ème fois, on apprend à réciter sans lire les feuilles, par coeur. Il y en a beaucoup qui arrivent à faire cela; mon père, par exemple.

Q. - Où votre père a-t-il appris le Coran ?

R. - Chez mon grand-père, le père de ma mère, qui fut le fondateur de Hanene. Le père de ma mère a fondé le village, il a fait 2 puits, 1 mosquée, et commencé les écoles coraniques.

Q. - Et d'où venait-il ?

R. - Je ne sais pas. Mais c'est un wolof. Il s'appelait Lamine Hane; on le connaissait dans tous les départements du Sine-Saloum.

Q. - Il s'appelait Hane, alors on a appelé le village Hanene. Ça veut dire quoi ?

R. - Village de Hane.

Q. - Alors votre père a épousé la fille du professeur chez lequel il apprenait le Coran ?

R. - Oui. Mon grand-père s'appelait Tiallo Fall; quand il s'est converti à l'Islam, il a supprimé la première partie de son nom, et s'est appelé Abdou Salam Fall. Et il a envoyé mon père à l'école coranique en disant: "Voilà le sacrifice que je consens pour l'Islam".

Q. - Et combien de temps votre père a-t-il passé à l'école coranique ?

R. - Je ne sais pas.

Q. - Et quel âge aviez-vous en sortant de l'école coranique ?

R. - 20 ans. A ce moment-là, j'ai travaillé pour mon propre compte puisque mon père était mort. Il est mort en 1959. Ma lignée maternelle est dans le Sine-Saloum, à Hanene; ma lignée paternelle est ici, dans le département de Diourbel, à Krac Diou. J'ai quitté Hanene en 1959, à la mort de mon père, et je suis venu à M'Backé pour continuer à apprendre le Coran, chez l'imam: Sérigne Balla Diatara. Je travaillais pour lui, je cultivais et je faisais des tapades. En échange, il me donnait à manger et m'apprenait le Coran.

Q. - Comment cela se passait-il, à M'Backé ?

R. - Eh bien les enfants commencent à étudier vers 5 h.30 du matin, jusqu'à 6 h. 30 environ, à la lueur du feu. Après cela, ils partent aux champs et travaillent jusqu'à midi. Ils reviennent chez eux et recommencent à apprendre jusqu'à 4 heures. Puis ils vont dans la brousse ramasser du bois mort. Quand ils reviennent, vers 6 ou 7 heures, ils allument le feu et étudient jusqu'à 10 heures. Mais pour les grands, c'est différent: ils commencent à 4 heures du matin et apprennent jusqu'à 6 heures 30. Ils vont ensuite travailler dans les champs jusqu'à midi. Ils reviennent chez le marabout, et commencent à écrire les leçons des gosses et leurs leçons à eux.

Q. - Ce sont les grands élèves qui écrivent les leçons des enfants sur les tablettes ?

R. - Oui, parce que le marabout a beaucoup de responsabilités. Nous prenons les enfants qui n'ont encore jamais écrit, nous écrivons tout ce qu'il leur faut. Nous apprenons des hizb, c'est-à-dire des chapitres du coran (2). Après l'avoir appris plusieurs fois, je peux le réciter sans regarder, alors je prends mon aloea (3) - je ne sais pas comment cela se dit en français - quand j'ai écrit mon aloea jusqu'à la fin, je la porte au marabout et il la corrige. Il me dit : "Ah, du courage, vous avez fait du bon travail" ou bien "Ah, attention, ce n'est pas du bon travail, il faut apprendre encore".

Q. - Et tout le monde fait cela de bon cœur, depuis 4 heures du matin ?

R. - Non, non. Moi oui, mais il y a de grands élèves qui sont très paresseux. Ils dorment jusqu'à 5 heures 30, comme les enfants, ils laissent leur aloea, ils n'apprennent que pendant 1 heure de temps, et le marabout n'est pas content. Seulement il ne peut pas battre les grands.

Q. - Comment appelle-t-on les élèves ?

R. - Des taalibe, ou des ndongo, c'est la même chose, qu'ils soient grands ou petits. Mais pour nous, les grands, si nous avons terminé les leçons des petits l'après-midi, et notre leçon aussi, et si c'est la saison sèche, nous ne passons pas la soirée à rien faire. On continue à apprendre le Coran: vers 7 heures on allume le feu, jusqu'à minuit ou une heure. On ne dort pas beaucoup, deux heures de temps tout juste. Seulement c'est rare, les gens qui font cela. Maintenant, on ne trouve plus le courage qu'il y avait autrefois.

Q. - Est-ce que vous aviez l'intention de devenir maître d'école coranique à votre tour ?

R. - Je pourrais le faire, mais je n'en ai pas envie: c'est très, très difficile, il y a beaucoup de responsabilités. Je n'aimerais pas faire cela. Il y a des difficultés. Alors en 1962, j'ai complètement laissé l'école coranique et je suis venu cultiver ici. La première année, j'ai

eu une tonne d'arachides. J'ai laissé le bon à Sérigne M'Backé (4) et je suis allé à Dakar chercher du travail. J'ai travaillé 4 mois: pêcheur, arrosage, beaucoup de métiers... Chez les Lébou, chez les walo-walo, chez les saint-Louisiens...

Q. - Dans quel village ?

R. - A Hann-pêcheurs, juste à côté de Dakar. Quand la saison sèche a été finie, avec l'argent des pêcheurs, j'ai acheté des boubous pour remplir ma valise, je suis revenu ici prendre mon argent des arachides, j'en ai envoyé la moitié à ma mère, l'autre moitié je l'ai gardée. Puis j'achète cinq ( ? ) kilos de graines pour les semences, je ne demande rien à mon patron pour prendre les semences du secco - CRAD, j'achète mes semences personnelles. A l'autre saison sèche, j'ai 1 tonne 700 kg.

Q. - Qui vous avait donné un champ à Missirah ?

R. - C'est mon ndiatigi (5): Sérigne M'Backé, ou plutôt Moktar Nokho. En ce temps-là j'étais chez Moktar Nokho, je n'étais pas encore entré chez le marabout. Moktar Nockho n'est pas un parent, je suis seulement venu chez lui pour travailler.

Quand la saison des pluies s'est achevée, je suis encore reparti à Dakar pour prendre du travail. J'ai fait l'électricien, j'ai travaillé dans les jardins pendant 6 mois. Après cela j'ai encore acheté des boubous, pour moi, pour ma mère et ma sœur, du sucre, beaucoup de choses.

La première fois que je suis allé à Dakar, j'ai gagné à peu près 15.000 Fr, la seconde, 30.000 Fr. Quand je suis revenu ici, j'ai retiré mon argent de chez Moktar Nockho pour le confier à Sérigne M'Backé Niore, qui me l'a gardé pendant la saison sèche. Pendant la saison sèche, j'achète un sac de graines pour les semences, et deux sacs d'engrais. Je conserve le reste de l'argent. Après la saison des pluies, j'ai 1 tonne 800. Je suis allé à M'Backé pour faire établir mes papiers, j'ai fait faire ma carte d'identité et mon bulletin de naissance pour aller chercher du travail comme électricien.



Q. - Où avez-vous appris le métier d'électricien ?

R. - C'est mon esprit personnel; mais pas électricien de la compagnie des eaux ! Electricien des batteries, et aussi un peu des piles. Dans une chambre... Je fabriquais des lampes complètes. Je pourrais en faire ici. Mais je n'ai pas de maître. Quand je me prépare à partir pour Dakar, je dis au marabout : " Moi, cette année, je veux aller à Dakar pour apprendre beaucoup de choses; je veux faire l'électricien..." Le marabout m'a dit: " Il y a un blanc qui vient ici pour recruter des vulgarisateurs, vous pouvez essayer de faire cela". J'ai dit : " Oui, je cherche seulement du travail; si je trouve du travail à Missirah, je resterai à Missirah". J'ai cherché le blanc, le voilà qui arrive, il me donne une convocation, nous partons d'ici à 4 pour faire un stage. Je suis admis au stage, pour cinq jours.

Q. - Racontez-moi encore comment cela s'est passé à Dakar ?

R. - Quand j'ai quitté Missirah, j'avais 500 Fr. Je suis allé à M'Backé prendre un billet du train M'Backé-Dakar: 375 Fr. Il me reste 125 Fr. Dans le train, j'achète 75 Fr de viande cuite pour le repas. Il me reste 50 Fr. Quand je descends à la gare de Hann, j'achète encore 50 Fr de viande. Je n'ai plus rien. J'ai continué tout droit vers la mer: Je n'ai pas cherché de travail, je suis allé directement à la mer. Je ne connaissais rien à Dakar, et je ne voulais pas y aller quand la nuit tombait. Je n'avais pas de chambre pour coucher. Je continue directement vers la mer, je vois des pêcheurs qui pêchent, je les aide, et quand ils ont terminé leur pêche, ils me donnent 300 Fr. Ils m'ont dit: " Où habitez-vous ?". J'ai dit: " Je n'habite nulle part." Ils ont dit: " Viens, accompagne-nous; quand nous terminerons notre travail, nous te donnerons un peu d'argent". J'ai accepté. Ils m'ont donné une chambre complète, avec un lit. Je suis resté là-bas pendant la saison sèche. Voilà ! Pendant mon séjour, j'ai beaucoup lu le Coran. Les vieux m'aimaient bien. Ils disaient: " Ah, c'est un bon gars!". Ici aussi, à Missirah, je lis le Coran pour tous les notables. Eh oui, eux ne savent pas lire...

Q. - Vous aimiez le travail de pêcheur ?

R. - Non, c'est très dur et c'est dangereux. Je ne peux pas nager, mais j'ai

conduit des pirogues. C'est très dangereux. La deuxième fois que je suis allé à Dakar, j'ai dit: "Non, je ne veux pas être pêcheur cette année". Je vais chercher un autre travail". Une fois arrivé à Dakar, je suis encore descendu à Hann dans la maison où j'étais descendu l'année d'avant. J'y ai déposé mes bagages et je suis allé en ville chercher du travail. Je prends un billet le matin, je cherche jusqu'à midi, je reviens chez nous pour prendre le repas. L'après-midi, je repars. J'allais chercher dans les usines, dans le port, partout où on a besoin (de travailleurs). Un jour, j'ai vu un vieux qui avait un grand champ de salades et de pommes de terre: c'était un jardinier. Il m'a dit: "Viens travailler avec moi, je te payerai 3.000 Fr par mois". J'ai dit oui. Je vais là-bas le matin pour arroser tous les plants, l'après-midi je reviens pour faire l'électricien. Le vieux me donne une chambre sans lumière. Dans la boutique des Maures, j'achète des ampoules, du fil et une pile. J'ai installé seulement... C'est la première fois que j'ai commencé à faire l'électricien. Je peux faire l'électricien avec une pile et 3 ou 5 ampoules. Je peux installer ça. Les gens ont vu ça, ils ont dit: " Ah, viens me faire une lampe comme celle-là". J'ai dit: "Vous me donnerez de l'argent ?". Ils ont dit oui et ils l'ont fait. Voilà, c'est comme ça.

Q. - Et tu ne voulais pas rester à Dakar ?

R. - Mais non... Un cultivateur gagne plus de 3.000 Fr par mois. Oui, on gagne plus. C'est pour cela que je reviens à Missirah pour cultiver pendant la saison des pluies. Par contre, pendant la saison sèche, Je vais travailler à Dakar.

Q. - Mais pourquoi Missirah ?

R. - Je ne connaissais pas Missirah, mais j'entendais dire partout que Missirah avait de bonnes terres. Alors je suis allé voir Moktar Nokho, comme ça, c'est la chance, et je lui ai dit: " Je voudrais travailler ici."

Q. - Comme navétane ?

R. - Oui, comme navétane. Il m'a dit: "Si vous aimez travailler, vous pouvez

rester avec moi". Il m'a donné un champ pour l'année et 250 kgs de semences. En échange, je travaillais sur son champ à lui de 7 heures du matin à 1 heure de l'après-midi. Sauf le vendredi. Sur mon champ à moi, je travaillais le soir et toute la journée du vendredi; le lundi, nous ne travaillons pas du tout.

Q. - Et qui te donnait à manger ?

R. - Mon ndiatigi, Moktar Nokho. Je vivais dans sa concession. On donne un cadeau à la femme qui fait la cuisine, mais pour le plaisir personnel seulement.... Mais ça ne marchait pas très bien, Moktar Nokho bavardait trop. Je suis resté 2 années chez lui, et après je l'ai quitté, quitté seulement, sans rien dire. A ce moment-là Sérigne M'Backé Niore est devenu mon marabout. Avant, c'était mon père...

Q. - Mais comment fait-on ? vous lui avez demandé de devenir votre marabout ?

R. - Non... Je veux que vous soyez mon marabout. Il n'a pas le droit de refuser, ce n'est pas possible.

Q. - Faut-il faire un cadeau ?

R. - Si vous voulez, mais ce n'est pas obligatoire... Je lui ai demandé... Il m'a dit: "Vous pouvez loger chez moi".

Q. - Et Moktar Nokho, il n'était pas taalibe de Sérigne M'Backé Niore ?

R. - Non, c'est un taalibe de Cheikh Ata.

Q. - Et vous êtes amis, maintenant, Moktar Nokho et vous ?

R. - Ah, je ne parle pas avec lui. Il n'est pas content. Il y a des ndiatigi qui ne comprennent pas le rôle des navétanes. Pour Moktar Nokho, le navétane doit travailler de 7 h.30 jusqu'à 2 heures. C'est trop. Les heures normales vont de 8 h. à 12 h. 30. Mais Moktar Nokho, il vient vous surveiller: Debout, debout, c'est l'heure du travail... Et si on revient à 2 heures, on n'a pas le temps de travailler sur son propre champ. C'est pour cela que je suis parti. Maintenant, Moktar Nokho n'a aucun navétane, c'est un mauvais vieux. Il travaille avec ses fils seulement.

Q. - Y a-t-il d'autres gens qui font comme Moktar Nokhe ?

R. - Non, il est seul à être orgueilleux... C'est une affaire personnelle.

Q. - Si nous parlions de la mosquée de Touba ? Vous m'avez dit un jour que vous avez travaillé à la construire ?

R. - Oui, j'ai accompagné mon père quand il faisait le pèlerinage de Touba, et nous avons travaillé là-bas. J'avais dix ou douze ans. Nous venions pour le Magal. Après le Magal, nous allons aux carrières pour écraser des pierres, là-bas, à l'Ouest de la mosquée. On trouve là-bas des outils, des morceaux de fer seulement... On écrase beaucoup de pierres et on les porte aux maçons qui les mélangent avec du ciment. Puis nous prenons des assiettes pour porter le ciment aux maçons... On fait cela une semaine ou un jour. Nous apportons nos provisions et nous mangions dans la carrière; nous dormions à M'Backé (mon père avait des camarades à M'Backé et à Touba). Cela se passait vers 1953. Il y avait beaucoup de gens, beaucoup de Baye Fall surtout (7). C'étaient les Baye Fall qui travaillaient le plus: ils travaillent toujours pour le marabout.

Q. - Et cette mosquée apporte une barke ?

R. - Oui, la barke, c'est la richesse seulement, les bonnes cultures, la bonne santé, la paix. Le fondateur des Mourides a dit à ses taalibe: "Si vous ne construisez pas une mosquée ici, vous ne tirerez aucun contentement de votre vie, vous serez dans la tristesse". Si on ne construit pas de mosquée, on n'a pas de richesse, on n'a rien. C'est Sérigne Moustafa M'Backé qui est le fondateur de la mosquée.

Le champ du mercredi ? Oui, il y en a ici. On donne deux choses au marabout: le travail que l'on fait sur le champ du mercredi, et une partie de la récolte qu'on tire de ses champs à soi. Quand le Mouride travaille dans son champ, il prend un peu d'argent pour la charité. Par exemple: si quelqu'un gagne 100.000 Fr avec ses arachides, il donnera 5.000 Fr ou 10.000 Fr au marabout. Mais il y en a qui donnent plus, et d'autres qui ne donnent rien. En ce qui concerne le champ du mercredi, il y a quelqu'un qui dirige les opérations. Tous les champs du village donnent 2,5 kilos de graines pour les semences. C'est Modou Tiaré Seck qui ramasse tout cela.

Q. - Il est choisi par le marabout ?

R. - Non, non, il veut bien le faire, et il ramasse seulement. Les gens du village sont d'accord. C'est Sérigne Cheikh Ata qui a commencé ici le premier champ du mercredi, mais maintenant c'est Isma qui s'en occupe. On ne cultive pas chaque mercredi; si le champ a beaucoup d'herbes, tout le village y va pour cultiver. Quand il n'y a plus d'herbe, on attend jusqu'à la prochaine pluie, et on recommence à biner dès que l'herbe a poussé. Pour les semis, les gens apportent leurs chevaux et leur matériel et viennent travailler. Tout le monde travaille en même temps. C'est un très grand champ; il y a 2 ans, il faisait 20 ha. à peu près, Et un ha. contient 40 kgs d'arachides décortiqués, semées à l'écartement de 60 cm. On met la récolte sur des camions, on la porte (à Sérigne Falilou) et c'est lui qui la vend. Il remercie les gens: "Je suis très content".

A Dakar, j'ai des amis. J'ai mon grand frère Babakar Fall. Il est inspecteur à la police des pompiers. J'ai aussi une soeur à Nioro, elle est divorcée. Elle est venue au Magal.

Q. - Alors elle est Mouride ?

R. - Mon grand-père, le père de ma père, était Tidjane. Ma lignée maternelle est Tidjane. Mais mon père était Mouride. Un Mouride peut épouser une Tidjane, cela arrive très souvent.

Et un Tidjane peut apprendre le Coran à un Mouride: mon grand-père maternel a appris le Coran à mon père. C'est le même Coran. Le fondateur des Tidjanes, c'est Cheikh Tidjane; c'est très ancien. Le Mouridisme est moins ancien. La différence entre les deux ? Les Tidjanes disent: "Si vous priez, si vous faites la charité, si vous allez à la Mecque, vous êtes un vrai Musulman; si vous voulez, vous n'avez pas de marabout. Vous pouvez être un vrai musulman. Sans avoir de marabout personnel". Le Tidjane prend le Coran et peut être son propre marabout. Les Mourides disent: "Il vous faut chercher une autre personne, un intermédiaire qui connaît Dieu mieux que vous, qui est plus proche de Dieu"; Alors que les Tidjanes disent: " Personne n'est plus ou moins proche de Dieu. Tout le monde est dans la même situation".

Q. - Les Mourides admettent-ils qu'on lise seul le Coran ?

R. - Oui, mais ils n'ont pas traduit le Coran en wolof. Leur fondateur l'a interdit. Il a dit: " La parole de Dieu reste en arabe. Un homme ne peut traduire la parole de Dieu".

Il y a encore une différence entre Mourides et Tidjanes. Les Mourides disent: "Il faut travailler pour Dieu". Les Tidjanes ce n'est pas pareils. Un taalibe tidjane, c'est quelqu'un de très paresseux. Ou plutôt ce sont des orgueilleux. Moi si mon marabout me dit: "Mustafa, va me chercher un fagot de bois sec", j'y vais tout de suite. Même s'il me trouvait ici, avec vous, et s'il me donnait cet ordre, je l'exécuterais. Mais si j'étais Tidjane, et que le marabout vienne me dire ici d'aller chercher du bois, je serais très gêné, je dirais qu'il me considère comme un chien.

Q. - Est-ce qu'un enfant de 10 ans pourrait décider d'avoir un autre marabout que celui de son père ?

R. - Oui. Son père n'a pas le droit de décider pour lui et de dire: il faut que telle personne soit ton marabout. Si vous ne voulez pas de cette personne pour marabout, cela n'est pas bon. Il faut choisir avec son propre plaisir. En fait, père et enfants ont souvent le même marabout, et il arrive rarement qu'un mouride change de marabout. Seulement un enfant peut choisir son marabout personnel. Je connais beaucoup d'enfants ici qui n'ont pas le même marabout que leur père. Par exemple, si j'avais un fils...

Sérigne M'Backé est mon marabout. Un camarade de mon marabout vient lui rendre visite à Touba ou M'Backé... Mon fils me dit: "Ah, père, ce marabout me plaît beaucoup, je veux devenir son taalibe". Je dis: "je suis d'accord". Chacun choisit.

Q. - Mais il y a des gens qui ont un marabout habitant dans un village; par exemple vous avez Sérigne M'Backé Niore. D'autres dépendent directement de Falilou ?

R. - Oui. Par exemple Balla Hane a un fils, qui s'appelle Mele Hane. Balla Hane est taalibe de Cheikh Ata, et Mele Hane est taalibe du Khalife

Général. C'est lui qui a dit: je préfère prendre Sérigne Falilou.  
Cheikh Ata ne peut rien dire; on a le droit de choisir.

Q. - A Missirah, combien de Marabouts ont des taalibe ?

R. - Sérigne M'Backé Niéro, Sérigne Cheikh Ata, Sérigne M'Backé Fadyama,  
Sérigne Modou M'Backé. C'est tout.

Q. - Et Sérigne Isma (le chef de village) ?

R. - Ah, je ne sais pas. Je sais qu'il a dit dans votre magnétophone qu'il  
avait des taalibe, mais je ne comprends pas.

Q. - Il y en qui habitent chez lui...

R. - Ce sont ses fils.

Q. - Et Assane Kandji? Isma nous a dit que c'était son taalibe ?

R. - Ah non ! Assane Kandji a dit: Sérigne Cheikh Ata est mon marabout.  
Toute la population du village le sait. Moi, je ne connais aucun taalibe  
d'Isma. C'est un marabout que toute la population respecte en tant que  
marabout, mais je ne connais aucun taalibe qui soit venu lui dire :  
"Je veux que tu sois mon marabout". Non, je n'en connais pas !

Q. - Les maîtres d'école coranique, Massemba Ndioug par exemple, peuvent-ils  
être marabouts, je veux dire: avoir des taalibe ?

R. - C'est différent. Des taalibe qui viennent pour apprendre le Coran<sup>(8)</sup>,  
ce n'est pas la même chose que des taalibe qui restent toujours avec  
quelqu'un de manière que ce soit leur marabout <sup>(9)</sup>. Si vous avez une  
école coranique, vous êtes marabout; mais vous n'avez pas de taalibe  
qui viennent vous donner de l'argent.

- (1) Hanene, arrondissement de N'Doffane, région du Sine-Saloum  
231 habitants.  
Cf./ Monique Lacombe: Contribution à l'étude de l'emploi du  
temps du paysan dans la zone arachidière (Hanene, Sénégal)  
ISEA - DAKAR, novembre 1967.
- (2) Non pas des chapitres, mais une des 60 parties dans lesquelles le  
Coran fut divisé en vue de sa récitation.
- (3) La tablette des éccliers coraniques.
- (4) Marabout de l'informateur, résidant à Missirah.
- (5) Propriétaire, employant des navétanes.
- (6) Père de Sérigne M'Backé Niéro.
- (7) Groupe mouride composé par les descendants des disciples d'Ibra  
Fall, remarquable par son ardeur au travail et sa soumission aux  
marabouts.
- (8) Autrement dit: les jeunes élèves d'un maître d'école coranique.
- (9) Les taalibe, jeunes ou adultes, se trouvant vis-à-vis d'un marabout  
dans une relation de dépendance qui peut normalement durer toute  
la vie.



Mame M'Baye, chef de GOLLY

6 Juin 1967

- Q. - Vieux Mame M'Baye, je voudrais savoir si vous êtes né ici ou si vous y êtes venu après votre naissance ?
- R. - GOLLY appartient à mon père, mais je n'y suis pas né. Je suis né à BAITY PALENE.
- Q. - A quelle époque vous êtes-vous installé ici ?
- R. - Le village appartenait à mon père. A sa mort, mon frère lui succéda, et c'est à la mort de ce dernier que je me suis installé à GOLLY (1).
- Q. - Il y a de cela combien de temps ?
- R. - Seize ans.
- Q. - Comment s'appelaient votre père et votre frère ?
- R. - Massamba Kane N'Diaye, c'est lui qui avait débroussé la place du village. Quant à Lamine N'Diaye, c'est lui qui avait succédé (2) au précédent. Moi, je viens à la suite de ces deux-là.
- Q. - Quand donc avez-vous commencé à être chef ?
- R. - Il y a seize ans.
- Q. - Savez-vous où est né le fondateur de GOLLY ?
- R. - Il est né à BAITY. Un jour, il en partit avec sa famille en disant : "Je m'en vais travailler en brousse avec les miens". A son arrivée ici, il a défriché le terrain et s'est installé. C'est là qu'il est resté jusqu'à ce que sa famille ait grandi. A sa mort, mon frère lui succéda, et à la mort de ce dernier, je lui ai succédé.
- Q. - Qui était le marabout de votre père ? Est-ce lui qui lui avait demandé de venir ici, ou bien votre père était-il venu de lui-même ?

- R. - Personne ne le lui avait dit, c'est de sa propre initiative qu'il a choisi de venir ici. Ayant constaté que l'endroit était prospère, il s'y est installé pour travailler. A ce moment-là, il n'avait pas encore de marabout. Il s'est installé seulement dans le but de travailler.
- Q. - A-t-il trouvé des gens déjà installés à GOLLY à son arrivée ?
- R. - Quand il est arrivé, il n'y avait que la brousse, avec des lions et des hyènes. GOLLY, ce village-ci, est plus vieux que MISSIRAH de deux ans (3). Quand mon père s'y est installé, il n'a trouvé personne.
- Q. - D'où venaient les premières personnes avec lesquelles il est entré en contact dans le village ?
- R. - Je sais d'où elle venaient: certains venaient du Cayor, les autres de BAITY, d'autres encore du Ndiambur.
- Q. - Tous étaient Wolof ?
- R. - Oui, tous étaient Wolof. Il n'y avait pas de Serer.
- Q. - La peste qui a sévi à MISSIRAH a-t-elle sévi ici aussi ?
- R. - Non, car à cette époque, nous n'allions pas à MISSIRAH, et réciproquement, les gens de MISSIRAH ne venaient pas chez nous. Au moment où MISSIRAH agonisait, mon père a installé entre MISSIRAH et GOLLY une barrière épineuse (4) en disant: "Les habitants de GOLLY n'iront plus à MISSIRAH, et vice-versa". On n'avait plus de liens avec MISSIRAH, il n'y avait plus rien entre MISSIRAH et GOLLY. MISSIRAH était sur sa terre, et GOLLY sur la sienne. Personne n'allait chez son voisin.
- Q. - Quelle est l'année de la peste ? (5)
- R. - Je n'ai pas assisté à cette peste car à cette époque, moi, j'allais à l'école (6) coranique de BAITY. Dès ma naissance, mon père m'envoya à BAITY. Mon père était présent lors de la peste, moi non. Seulement j'ai assisté à la peste de BAITY. La peste de GOLLY m'a trouvé à BAITY. Tous mes parents étaient présents ici, j'étais le seul absent. C'est mon père qui établit la séparation entre les deux villages.

Q. - A l'arrivée de votre père, y avait-il de l'eau dans le village, ou devait-on la puiser ailleurs ?

R. - A cette époque, on puisait l'eau à BAITY, à GAYE, à NGABOU (7). Il y avait des sean (8) à GOLLY, et si tu veux, je te montrerai l'emplacement. Il y a eu d'abord un premier sean, et c'est celui-là qu'on utilisa d'abord. Mais il arrivait que pendant la période de sécheresse, le sean n'ait plus d'eau: l'endroit était mauvais. Les Peulhs (9) nous dirent que leurs sean restaient remplis jusqu'à l'hivernage, aussi nous sommes-nous déplacés pour en creuser d'autres ici. Quand nos sean se tarissaient, nous allions puiser à BAITY, NGABOU et GAYE. Nous n'avons jamais rien eu à faire avec MISSIRAH.

Q. - Qui a fait creuser le puits ?

R. - C'est moi qui l'ai fait creuser. Dans ce village, il y a eu des bagarres au cours desquelles mon frère a été tué. Ce sont les gens de MISSIRAH qui l'ont tué. Je me battais avec MISSIRAH. A la suite de cette bataille dont mon frère fut victime, le tubab (10) prit des mesures concernant MISSIRAH et GOLLY; il creusa un puits à MISSIRAH et un autre à GOLLY, de façon que les gens de MISSIRAH ne viennent pas à GOLLY et vice-versa. Un matin, le blanc se présenta à GOLLY avec du ciment et du fer, et on entreprit les travaux. Après quoi, il me dit: "Refais ton sean", car le puits ne suffisait pas et ne se remplissait que la nuit. Toujours à la tombée du jour, le commandant et le commissaire venaient ensemble voir s'il n'y avait pas d'incidents, car les gens de MISSIRAH avaient tué mon frère dans les champs. Plus tard, ces terres furent retirées aux gens de MISSIRAH et on me les attribua, car elles appartenaient à mon père. Les dyambur (11) du village se sont réunis pour régler la question. Ils ont dit: "Ces terres sont aux gens de GOLLY", ce qui fit qu'on me les attribua. Encore aujourd'hui, je garde les jugements. Après le jugement, le tubab me creusa un puits, et me dit: Tu n'iras plus à MISSIRAH, et MISSIRAH ne viendra plus à GOLLY". C'est la raison pour laquelle le puits fut creusé rapidement. Voici la poulie laissée par le puisatier. Je me suis installé pendant la saison sèche, et le puits fut creusé par le tubab entre la saison sèche, et la saison des pluies. Ce puits m'appartient.

Q. - A quelle date le puits a-t-il été creusé ? Quel est le nom du commandant ?

R. - C'est le commandant GOSSY qui accomplit cette oeuvre, il y a de cela 15 ans. Oui, un tubab appelé GOSSY a creusé le puits... En fait, c'est un commandant appelé ITOUREAU qui l'a commencé, et GOSSY qui l'a terminé.

Q. - Le puits avait-il beaucoup d'eau au début ?

R. - Oui, et encore maintenant. Le commandant GOSSY avait demandé aux Bambara qui creusaient de se donner beaucoup de mal, car un puits pour lequel on se battait valait bien cela. Et de ce fait, les Bambara ont montré qu'ils étaient des hommes (12) ils ont bien creusé; depuis ce moment-là, le puits n'a jamais manqué d'eau. Mais je dis, moi, que je voudrais un tuyau (13) car les femmes vont laver le linge à MISSIRAH, les chevaux vont se désaltérer à MISSIRAH... Si j'avais un tuyau, ils ne seraient pas obligés d'aller là-bas; et moi aussi, je pourrais boire. MISSIRAH est beaucoup plus riche en eau que GOLLY, et néanmoins ils ont un forage. MISSIRAH possède deux puits, et encore un forage. Moi, qui n'ai qu'un puits, je voudrais un tuyau pour que les femmes puissent laver le linge, pour que le bétail puisse boire et moi aussi. Le commandant m'a promis que tous les villages environnant MISSIRAH auraient un tuyau, et que j'en aurais un dans ma propre maison. Il faut qu'il y ait un tuyau sur la place du village, car ce village a de la valeur (14). Nous avons un bureau de vote ! MISSIRAH a un bureau, GOLLY a un bureau; KHEVAR, THIASKY, LOUGOUL, KOPA, THIARENE, tous ces villages-là votent à GOLLY !

Q. - Est-ce qu'il y a près de GOLLY des Peulhs Mangan ? (15).

R. - Il y a énormément de Peulhs. Nous sommes la région la plus dense en population peulhe. Derrière la maison, il y a beaucoup d'habitations peulhes; on trouve au moins 10 vindé (16).

Q. - Vont-ils jusqu'à MISSIRAH pour abreuver leurs animaux ?

R. - Certains font boire leurs bêtes au puits, d'autres vont jusqu'à MISSIRAH. Ceux qui ont beaucoup de bétail vont à MISSIRAH (17), ceux qui n'en ont pas beaucoup se contentent du puits. Néanmoins, nous voudrions un tuyau et un abreuvoir, car il y a ici plus de Peulhs que partout ailleurs. Si tu allais derrière la maison, tu verrais beaucoup de maisons peulhes.

Q. - Les Peulhs qui amènent leur bétail ici doivent-ils payer quelque chose? S'il arrive que les bêtes abîment les tapades, comment arrangez-vous l'affaire ?

R. - C'est moi qui m'en charge. Ici, c'est moi qui règle tous les dommages causés par les Peulhs. Si un Peulh se bat, je vais arranger cela à M'Backé (18); si un Peulh se dispute, j'arrange ça au village. Ici, tout me regarde, j'arrange toutes les histoires. Les Peulhs ont vu que les gens de ce village étaient paisibles et ne font pas d'histoires; aussi font-ils boire leurs bêtes ici depuis dix ans, et il n'est jamais rien arrivé.

Q. - Les habitants de GOLLY ont-ils suffisamment de terres à cultiver ?

R. - Il n'y a pas assez de terre, mais heureusement les gens sont compréhensifs et ils s'entr'aident. Il pourrait y avoir beaucoup plus de champs, car actuellement, il y a plus de gens que de champs, mais ceux qui n'en ont pas en demandent et ils obtiennent satisfaction. Ce qu'une seule personne cultivait autrefois est maintenant cultivé par trois personnes; aussi la terre n'est-elle plus en suffisance.

Q. - Donc personne ne se déplace pour venir chercher des terres ici ?

R. - Autrefois, cela arrivait, mais à cette époque le village n'était pas tellement peuplé. Maintenant, je ne peux plus le faire (19) car il y a trop de monde. Avant, je cétais des terres à des gens de MISSIRAH ou d'ailleurs; maintenant, les terres ne suffisent plus, et je ne peux plus en céder.

Q. - Si quelqu'un meurt dans le village, est-ce son fils qui hérite directement des terres ?

R. - En premier lieu, c'est à moi que le champ revient. Ensuite, le fils vient me demander s'il peut hériter de cette terre; lorsqu'il me l'a demandée, moi, je la lui remets pour l'amour du village (20) et pour que le village s'agrandisse.

Q. - Avez-vous un champ du mercredi à GOLLY ? Et pour quel marabout le cultivez-vous ?

R. - Oui, il y en a un, qui est cultivé pour El Hadj Falilou M'Backé (21). El Hadj Falilou M'Backé est mon marabout, il sait qu'on lui cultive un champ ici. L'année dernière (1965-1966), la récolte de ce champ s'élevait à 4 tonnes 520 kgs. De cette récolte, on a ôté 400 kgs de semence; le reste a été transporté à Touba Bogo, et le total faisait 4 t.520 kgs. Chaque année, on envoie à peu près la même quantité. Actuellement, le champ est défriché, et on s'apprête à le mettre en culture.

Q. - Quand avez-vous commencé à cultiver ce champ ?

R. - Il y a 15 ans: l'année où mon frère mourut, et où je lui succédai. Dans tous les villages situés sur cette colline (22), c'est moi qui suis le premier à avoir cultivé un champ pour Sérigne Falilou.

Q. - Les gens cultivent-ils ce champ de bon cœur ?

R. - Ce sont eux qui, après s'être concertés, me font la proposition d'aménager un champ pour le marabout. Chacun amène sa famille au champ: quand on va cultiver, on amène femme et enfants. Chacun essaie de faire mieux que ses amis, cela se traduit par des cris, et tout se passe de bon cœur (23).

Q. - Le champ est-il effectivement cultivé le mercredi, comme son nom l'indique ? (24)

R. - Il est cultivé le mercredi et le dimanche (25), mais on l'appelle champ du mercredi.

Q. - Le Marabout en est-il content ?

R. - Sérigne Falilou dit: " Dans toute cette région, GOLLY est le village le plus proche de mon coeur. Je suis très content de ce champ: vous avez été les premiers à donner cet exemple, et tout le monde le suit maintenant".

Q. - Qu'est-ce qui vous a poussé à créer ce champ du mercredi ?

R. - Si l'on vit dans un pays avec un kelifa (26), on fait de son mieux pour lui plaire. Quand Sérigne Falilou a construit une mosquée, il a dit: "Si tu veux travailler et si tu en es incapable, donne pour cette mosquée que je construis, et Dieu te payera (27). Tout le monde a dit alors qu'il fallait travailler pour Sérigne Falilou, lui qui a édifié la mosquée de Touba (28), car de cette mosquée, nous tirons une barke (29)

Q. - Puisque la mosquée est maintenant terminée, pourquoi continuez-vous à travailler ?

R. - C'est pour nous un devoir d'offrir notre sueur à Sérigne Falilou, car il est notre marabout. Celui qui a un marabout doit lui faire une offrande (30), et cette offrande, c'est le produit du champ cultivé chaque année: voilà ce que nous lui donnons.

Q. - Sérigne Falilou est-il le marabout de tous ceux qui habitent GOLLY ?

R. - Pas précisément, mais c'est mon marabout à moi. En fait, on peut dire que Sérigne Falilou est le marabout de tous ceux qui habitent cette région... Dans chaque village, on cultive pour lui un champ du mercredi. Ses disciples cultivent pour lui, mais ceux qui ne sont pas ses taalibe font de même... En tout cas, c'est mon marabout et je suis chef du village. Tout le monde, dans ce village, est heureux de cultiver le champ de Sérigne Falilou. Chacun de nous a un champ pour son marabout personnel, mais le champ de Sérigne Falilou est le grand champ, le champ collectif, dans lequel chacun de nous prend plaisir à travailler.

Q. - Qui était le marabout de ton père et de ton frère ?

R. - Sérigne Touba (31).

- Q. - Parlons maintenant de la daara (32) où vous avez étudié. A quelle époque était-ce ? Combien de temps cela a-t-il duré ? Quels étaient les maîtres, et dans quelle localité ?
- Q. - J'ai été dans les daara de BAITY PALENE, de DIATHIAKHOU, et de DIRINA. A DIRINA, mon maître était Al Batin Salaw; à BAITY, c'était Mor Yacine Fall, et à DIATHIAKHOU, Atcu Gueye. J'y ai passé 13 ans.
- Q. - Quel âge aviez-vous quand vous avez commencé ?
- R. - Avant d'aller en daara, j'avais déjà étudié chez mon marabout, et cela jusqu'à l'adolescence. C'est alors que j'ai décidé d'aller me perfectionner en daara. J'étais alors déjà un jeune homme. J'ai passé deux ans dans le premier daara, trois ans dans le second, et deux ans dans le troisième. Avant tout cela, j'avais passé environ huit ans chez mon premier maître, un nommé Khar Baro; après quoi j'ai pu étudier seul et je suis allé en daara.
- Q. - Quelles étaient les heures de travail, d'études et de repos ?
- R. - Au premier chant du coq (33), nous nous levions pour étudier jusqu'à ce que le ciel soit clair (34). A ce moment-là, nous déjeunions et puis nous allions aux champs jusqu'au yor-yor (35). Nous rentrions alors à la maison pour étudier jusqu'au tisbar (36). Après la prière du tisbar, les petits ndongo (37) allaient ramasser du bois mort et les grands se reposaient. Au crépuscule (38), les études reprenaient. On étudiait donc à trois reprises: à l'aube (39), au milieu de la journée (40), et au crépuscule.
- Q. - Et vous cultiviez ?
- R. - Nous cultivions, et pour le marabout, et pour nous-mêmes. Il y avait un champ cultivé pour le marabout: c'est la coutume quand on est chez un marabout de cultiver pour lui le mercredi et le dimanche. En échange, le marabout se chargeait de nous nourrir.
- Q. - Est-ce que vous alliez demander l'aumône ?
- R. - Les petits ndongo le faisaient, oui, mais nous, les grands, nous avions recours aux services d'une femme (41) à qui nous remettions un grenier de mil, et qui cuisinait pour nous.



Q. - La nourriture était suffisante ?

R. - Oui. Nous fournissions nous-mêmes ce que nous mangions, et vous savez que si quelqu'un fournit sa nourriture, il le fait en quantité suffisante; sinon, il n'aurait qu'à en fournir davantage.

Q. - Etiez-vous malheureux de quitter vos parents pour aller en daara ?

R. - Nullement; nos parents nous encourageaient en nous disant: "Nous avons été à l'école pour apprendre le Coran, il faut que vous fassiez de même". C'est comme maintenant: quand votre fils atteint l'âge d'aller à l'école, vous l'y envoyez en lui conseillant d'étudier. De même, nos parents nous disaient: "Courage" (42).

Q. - Ceux qui n'arrivaient pas à apprendre leurs leçons, est-ce qu'on les battait ?

R. - Oui, bien sûr, on battait les paresseux. Mais les bons élèves, personne ne les bat.

Q. - Avez-vous envoyé vos enfants dans une daara ?

R. - Non, mes enfants sont à l'école. Je les ai mis à l'école de Missirah, dès l'âge de 8 ans; ils y sont restés 6 ans. Ils sont allés ensuite à M'Backé pendant un an, et ils ont obtenu le C.E.P.. Ils ont également réussi l'examen d'entrée en sixième, et maintenant ils sont à Diourbel. Ils fréquentent le cours complémentaire. Ils n'ont jamais appris le Coran.

Q. - Vous préférez qu'il en soit ainsi ?

R. - Telle est la mode de maintenant. Après avoir construit l'école de Missirah, on a demandé à tous les kelifa (43) d'y envoyer leurs enfants. Après les Kelifa de Missirah, on s'est tourné vers ceux de Golly. Tous les chefs, tous les kelifa ont donné leurs enfants. J'avais l'intention d'envoyer les miens apprendre le Coran, mais comme je suis kelifa et comme l'école était construite, je ne pouvais faire autrement que d'y envoyer mes enfants. Le chef de village de Missirah avait donné son fils, son frère en fait autant, Amsata et Isma aussi, et moi aussi, j'ai donné mes deux fils.

Q. - Y a-t-il des daara dans les environs de Missirah ?

R. - En dehors de Missirah même, je n'en vois pas. A Missirah, il y a des endroits où l'on réunit de petits ndongo pour leur apprendre le Coran. Ailleurs, je ne sais pas.

- ( 1 ) Dispositif courant de la succession: le fils succède au père si le père n'a pas de frère cadet. A la seconde génération, tous les frères sont appelés tour à tour à la succession.
- ( 2 ) Utuko, littéralement: remplacer.
- ( 3 ) GOLLY aurait donc été fondé en 1911 (MISSIRAH en 1913).
- ( 4 ) Nyag ou nyak, haie, entourage de champ. A distinguer de sakhet, tapade, palissade en tiges de mil ou de maïs entourant une concession.
- ( 5 ) La peste a sévi à Missirah en 1920-1921.
- ( 6 ) Dyangi: fréquenter l'éccle, aller lire ou étudier.
- ( 7 ) Tous ces villages sont situés à 16 ou 17 km. à vol d'oiseau de GOLLY.
- ( 8 ) Sean: puits peu profond creusé en terrain humide.
- ( 9 ) Les Peulhs sont les premiers habitants de la région; ils sont souvent considérés comme spécialistes des sean, mais les véritables puisatiers(gaskat) sont fréquemment des Bambara.
- (10 ) Le blanc (l'administrateur).
- (11 ) Dyambur, de dyama (paix) et bur; (roi, chef), autrement dit roi de la paix; arbitre sage, non concerné dans la dispute, chargé de régler un conflit de terres.
- (12 ) Görgörlu: littéralement, faire l'homme (gör), c'est-à-dire faire preuve de courage.
- (13 ) Il s'agit d'une conduite raccordée au forage de MISSIRAH.
- (14 ) En français dans le texte.
- (15 ) C'est-à-dire des Peulhs nomades (de manga: errer).
- (16 ) Nom des habitations peulhs.
- (17 ) Où se trouve un abreuvoir de ciment raccordé au forage.
- (18 ) Chef-lieu du département.
- (19 ) L'informateur veut dire qu'en tant que chef du village, il ne peut plus attribuer de terres à de nouveaux arrivants.
- (20 ) Bög döke-bi.

- (21) Khalife Général des Mourides depuis 1945.
- (22) Tunda.
- (23) Hool bu sed: coeur froid, c'est-à-dire coeur en paix.
- (24) Toolu-al-arba: champ du mercredi, cultivé chaque mercredi (en principe) au bénéfice d'un marabout par ses disciples.
- (25) Diber.
- (26) Kelifa, ou kilifö, supérieur, patron; à ne pas confondre avec Khalif, titre donné au chef de la confrérie mouride.
- (27) Yalla fey la.
- (28) Tûbâ, en arabe: félicité, bonheur. C'est à Touba qu'est enterré Amadou Bamba, et que réside le Khalife Général.
- (29) Bénédiction.
- (30) Hadiya, offrande faite à l'occasion d'une visite pieuse (zia'âra) rendue par un disciple à son marabout.
- (31) Amadou Bamba.
- (32) Pour comprendre ce passage, il faut tenir compte du fait qu'au sens strict, une daara est une communauté pieuse située en brousse, au sein de laquelle des jeunes gens partagent leur temps entre l'étude du Coran et les travaux agricoles (au bénéfice d'un marabout). Toutefois, il arrive fréquemment que le mot daara, pris dans un sens plus large, désigne toute école coranique tenue par un marabout, notamment dans un village. L'informateur semble bien faire la différence entre:
- la formation chez un marabout, en école coranique ordinaire;
  - le passage en daara proprement dite.
- (33) Bu genar sab.
- (34) Be asaman set.
- (35) Les environs de 10 h. du matin.
- (36) Environ 14 heures.
- (37) Disciples, élèves.

(38) Marakh, mais aussi timis.

(39) Ndyöl, ou fadiar.

(40) Bötiek.

(41) Littéralement: une mère (ndey).

(42) Ou plus exactement: Fais l'homme ! (Görgörlu)

(43) On pourrait traduire par "notable".

Amsata Dieye, Yassy

11 Juillet 1967

Sérigne Ibra Ndumbe est le premier chef du village de Missirah. Il a été nommé chef du village par Sérigne Mamadou Diara, dont il était le lieutenant. Après Ibra Ndumbe, il y a eu Mame Balla M'Backé. Et après, Isma M'Backé - Cheikh Ata M'Backé n'a pas été chef de village ici. Mame Balla M'Backé est le petit frère de Cheikh Ata M'Backé. Quand on l'a choisi comme chef de village, quand lui, Mame Balla M'Backé a pris le village en tant que chef, Cheikh Ata n'était pas là: il était en Casamance. A la mort de Mame Balla, en 1945, on a nommé Ismaïla M'Backé chef du village. Cheikh Ata est revenu ici de Casamance, comme grand Sérigne du village mais pas comme chef de village. Le service de chef du village est confié à Ismaïla M'Backé. C'est lui qui s'occupe de l'impôt, des semences, de tout... Mais Cheikh Ata est le grand marabout. Voilà, il n'y a que ça.

Sérigne Ibra Ndumbe M'Backé était le frère de Sérigne Mamadou Diara... pas son frère mais son cousin. Sérigne Mamadou Diara habitait M'Backé, c'était le premier village, le village central; Sam, c'était le deuxième village (entre ici et M'Backé); puis Ndok, à l'est de M'Backé, et enfin Missirah. Tous ces villages-là, M'Backé, Sam, Ndok et Missirah étaient commandés par Sérigne Mamadou Diara, mais dans chacun des petits villages, il a mis un chef. Ici, à Missirah, il avait mis Sérigne Ibra Ndcumbe M'Backé, qui a donc été chef ici, mais pas longtemps puisqu'il est mort en 1920.

Q. - Et Cheikh Asta Walo, n'a-t-il pas été chef ?

R. - Ah si, je l'ai oublié. C'est Cheikh Asta Walo qui a remplacé son père ici en tant que chef de village; son père, c'est-à-dire Mamadou Diara, mort en 1921. Le fils aîné, Sérigne Mamadou Sokhna est devenu chef du village de M'Backé. Sérigne Mamadou Boussou M'Backé était à Sam, succédant à son père comme chef du village.

C'est à la mort de Cheikh Asta Walo qu'est venu Mame Balla M'Backé.

Vous voyez, Sérigne Mamadou Diara c'était le grand Sérigne d'ici; il était frère d'Amadou Bamba, et c'était même son grand frère parce qu'il était plus âgé que lui. Amadou Bamba était à Dicurbel et Sérigne Mamadou Diara était à M'Backé.

Modou Khabane, c'est le fils de Amadou Ndumbe M'Backé, lequel est le frère de Sérigne Ibra Ndumbe M'Backé, mort ici, et dont le tombeau se trouve dans le village. Modou Khabane habite à Dendé, dans l'arrondissement de Kaël, entre Ndoulo et Kaël. Il n'est pas vieux. J'ai 65 ou 66 ans et je suis plus âgé que lui.

Mes navétanes ne sont pas des navétanes; ce sont des domestiques qui font partie de ma famille, presque des parents. Depuis notre arrivée ici, nous avons eu chaque année des navétanes qui venaient du Cayor, de Louga, de n'importe où. Ils venaient me demander s'ils pouvaient travailler avec moi pour gagner quelque chose. Si je peux en prendre un ou deux ou trois, je leur donne des semences et je les fais vivre pendant tout l'hivernage. Ils partent travailler avec moi le matin jusqu'à midi. Puis ils s'arrêtent et consacrent la 2ème moitié de la journée à leur travail personnel. On partage toujours ainsi par moitié. Le vendredi est entièrement à eux: ce jour-là, ils ne travaillent que sur leur champ. Tel est le système des navétanes. A la récolte, ils emportent chez eux tout ce qu'ils ont gagné. Le navétane prend sa récolte et le ndiatigi prend la sienne. Mais quand un navétane a passé l'hivernage ici, il doit payer son impôt avant de partir, pendant la traite. Nous avons toujours l'habitude de payer l'impôt pendant la traite; après la traite, on n'a plus rien.

Les navétanes venaient surtout du Cayor. Je n'en ai jamais eu du Mali ou de la Guinée: ici, il n'y en avait pas. Ceux qui viennent de l'étranger vont travailler surtout dans le Saloum.

Le patron d'un navétane s'appelle ndiatigi, mais ça c'est un mot bambara. En wolof, on dit borom kër.

Le navétane n'a rien: pas de semences, pas de terre, pas de vivres... Je lui donne les fournitures. L'eau, c'est moi qui la fournis. Je lui donne à manger, des semences, de la terre. Autrefois, il n'y avait pas d'engrais.

Q. - Combien de terre donnait-on habituellement à un navétane ?

R. - Ce qu'il pouvait cultiver, 2 ha., pas plus. Les navétanes venaient sans leur famille, en célibataires.

Q. - Quelle est la différence entre un navétane et un surga ?

R. - Le navétane, c'est celui qui est là pendant l'hivernage (1), et qui s'en va ensuite. Le surga, lui, reste toujours à la maison: été comme

hiver. Il habite avec nous. Ceux que j'ai ne sont pas des navétanes, ce sont des surga: ils habitent toujours avec moi. L'un est venu de Sam, tout près d'ici, entre Yassy et Touba; c'est un ami. L'autre est un parent, venu de l'arrondissement de Kaël. Il habitait là-bas avec son père mais son père est mort alors il est venu chez moi.

Cette année, dans mes propres champs je ferai 8 à 10 ha. de mil, et 12 à 15 ha. d'arachides. Les surga font chacun 2 ha. d'arachides; ils ne font pas de mil; cela leur arrive quelquefois, mais en très petite quantité. C'est moi qui leur donne à manger; donc, ils n'ont pas besoin de cultiver de mil.

J'ai commencé à faire du commerce comme employé chez un Syrien de M'Backé, en 1928. Cela a duré jusqu'en 1940. A ce moment-là, j'ai pris le parti de travailler tout seul. Je passais un contrat avec le Syrien, ou avec d'autres: j'empruntais de l'argent, j'achetais des arachides, je les revendais et je faisais mon bénéfice. Je prenais aussi des marchandises chez le Syrien.

Q. - Quel bénéfice pouvait-on faire ?

R. - Ce n'était pas comme aujourd'hui. En 1936-1937, on achetait les arachides à 80 francs les 100 kgs, et on les revendait à 82 Fr, ou 82Fr50. Ce n'était pas beaucoup, mais avec cela on pouvait payer la manutention, les laptots (2), le boutiquier. Quelquefois, on passait un contrat. On me prêtait de l'argent, je contractais pour 100 tonnes d'arachides, à un prix non encore fixé. Je m'arrangeais avec les paysans, j'achetais en grandes quantités, jusqu'à 100 tonnes, avec l'argent qu'on m'avait prêté. Je revendais tout ça, quelquefois je gagnais plus que le prix, je revendais à 100 Fr, 125 Fr, 150 Fr même. A ce moment-là, on gagne de l'argent. Mais si par exemple vous achetez à 100 ou 125 Fr et que le prix revient à 80 ou 75 Fr, alors, là, tu perds.(3).

Q. - Vous revendiez à la personne avec laquelle vous aviez contracté ?

R. - Oui. J'ai travaillé avec Petersen, avec Cazaty (qui est toujours là, à M'Backé). Maintenant Cazaty travaille avec l'O.C.A., il laisse tomber.



Moi aussi, j'ai été obligé de travailler avec l'O.C.A. mais ça ne marche pas et je laisse tomber. Il y a des choses, des choses.... C'est très compliqué. Voilà, On nous achète les arachides 2.000 Fr les 100 kgs, et on nous donne 170 Fr de commission. Avec ces 170 Fr, il faut que tu payes les sacs et toute la manutention. Il n'y a pas d'augmentation, pas de baisse, c'est toujours la même chose. A la fin de la traite, quand on règle les comptes, tu regardes le bulletin et tu t'aperçois que tu n'auras rien du tout. On ne peut pas travailler pour rien, mais je crois bien qu'ils le font exprès: ils ne veulent pas que les O.S.(4) achètent, ils ne veulent que les coopératives. Dans chaque village, n'importe où, on aide les coopératives, on leur donne tout l'argent qu'elles demandent. Mais toi, on te donne 15 % du poids que tu as acheté l'année d'avant (5), et avec ces 15 %, on te laisse 2 semaines; la 3ème semaine, il faut que tu aies évacué les arachides achetées la 1ère semaine. C'est très difficile. Si tu n'as pas de camion pour transporter, il faut aller chercher un camionneur. Or celui-ci sait bien que tu as besoin de voir partir tes arachides, et que sinon tu n'auras pas d'argent. Alors il en profite et tu es obligé de perdre. Il y a un prix pour les camionneurs mais on ne le respecte pas.

Q. - Il y a d'autres O.S. à Missirah ?

R. - Oui, Sérigne Darou N'Diaye et Modou Fall, mais moi je ne continue pas. Si c'était bien, je ne laisserais pas tomber, bien sûr. On peut m'empêcher de travailler, mais on ne devrait pas le faire.

L'année dernière, les coopératives n'ont pas acheté; il n'y avait pas beaucoup d'arachides parce que l'hivernage était mal venu. Si vous avez à la coopérative un crédit de 500 à 600 kilos (6), et si votre récolte ne dépasse pas 200 ou 300 kilos, est-ce que vous l'apporterez à la coopérative ? Bien sûr que non. On te retire tout pour régler ton crédit et en plus on te demande encore l'impôt. C'est ça qui empêche les gens d'aller à la Coopérative. Ils préfèrent vendre à l'O.S. Avant, l'O.S. aussi faisait crédit, mais maintenant on ne peut plus. J'en faisais beaucoup, des millions, ça marchait très bien. Ici, une année, j'ai fait 975 tonnes de chiffre d'affaires. J'achetais du mil et

je le gardais dans un coin après la fin de la traite. Je le gardais pendant l'hivernage et je le partageais avec mes clients...

Le prix du mil varie à la récolte, on ne paye pas très cher: 15 à 20 francs le kilo mais en juillet ça coûte 25 francs, 27 Fr 50 ... Avant la guerre, en 1936, j'ai acheté ici à 3 francs le kilo. A la scudure, on pouvait vendre 5 à 6 francs le kilo. C'était très intéressant.

- ( 1 ) Navet
- ( 2 ) Le terme de laptot, qui signifie normalement "matelot", paraît être employé ici dans le sens de "manceuvre".
- ( 3 ) Le système de la traite était basé sur une double série de crédits:
- des crédits d'hivernage, consentis par les commerçants aux paysans, et dénoués à la récolte;
  - des crédits pour l'achat de l'arachide. Un commerçant européen, lui-même financé par les banques sur le vu du contrat qu'il avait passé avec les huiliers, avançait de l'argent à un commerçant africain qui s'engageait à lui fournir une certaine quantité d'arachides, - à un prix qui pouvait être ou non fixé d'avance.
- ( 4 ) Organismes Stockeurs. On désigne ainsi les quelques commerçants privés qui ont été autorisés à acheter des arachides jusqu'à la campagne 1967-1968.
- ( 5 ) C'est-à-dire: on avance à l'O.S. les fonds permettant d'acheter 15 % du poids d'arachides achetées l'année précédente.
- ( 6 ) Des dettes (engrais, matériel, mil) correspondant à 500 ou 600 kgs. d'arachides.

Amsata Dieye, Yassy

27 Juin 1967

Je suis venu à Yassy en tant que beykat (paysan), en 1916. J'étais là avec mon père: Mamadou Binta Dieye. Mon père est mort en 1945 et je suis resté avec mon grand frère Babakar. Je suis venu de Yassy, du grand Yassy, dans le canton de Lâ (1), cercle de Diourbel. Pourquoi ? Pour travailler, pour cultiver... Mon père était marabout, marabout Tidjane.

En ce temps-là, cet endroit-ci était une terre nouvelle (2), un nouvel endroit pour travailler. Mon père était venu ici auprès de Sérigne Mamadou Diara, celui qui avait fondé Missirah. Nous habitons avec lui au grand village de Missirah. En 1940 ou 1942, nous sommes venus ici, à Yassy.

Nous étions venus à plusieurs. Quelques personnes, des taalibe. chacun travaillait pour soi mais Sérigne Mamadou Diara était notre kilifö(3). Nous étions là, chacun avec sa famille, mon père, le père de mes camarades, d'autres et d'autres encore. Chacun était chez soi et travaillait chez soi. Nous ne travaillions pas pour le chef. Nous ne travaillions pas pour le marabout, nous travaillions pour nous, pour nourrir nos familles.

Quand nous sommes arrivés, il n'y avait pas d'eau. C'est Sérigne Mamadou Diara qui creusa un puits, là-bas (4). C'est toujours le même puits depuis 1913. Il était très profond: 70 à 80 m, mais l'eau n'était pas bonne. Il n'y en avait pas beaucoup et elle était un peu salée. On était obligé d'aller puiser à Ngabou, à Ngaye, à M'Backé, n'importe où. On allait chercher de l'eau avec des ânes ou des chameaux, et celui qui n'avait ni âne ni chameau la portait sur la tête. C'était très dur. On a fait un autre puits, mais seulement en 1960, il n'y a pas longtemps. Mais le premier puits marche encore... Il s'est gâté une fois, vers 1942 ou 1943, mais nous avons appelé quelqu'un qui est venu l'arranger. On a fait des briques et des briques, et le puits a été réparé avec ces briques, jusqu'en haut. Maintenant il marche très bien. L'eau est à 30 mètres seulement et elle est très bonne, pas comme avant.

Le puisatier était un Bambara; ils connaissaient les puits, c'est leur métier. C'étaient souvent des étrangers qu'on faisait venir; ils obéis-

saient bien aux Français, ils travaillaient avec bonne volonté. Ce n'est pas comme nous, qui sommes un peu têtes dures. Les Bambara sont très bien, très loyaux.

Q. - Votre père avait ses 4 femmes avec lui ?

R. - Oui.

Q. - Il lui a donc fallu beaucoup de terre. Comment fallait-il faire pour en obtenir ?

R. - Il fallait demander au marabout, parce que c'était le chef. On allait le saluer, on demandait une place, et il répondait: Prenez cette place-là, prenez tout ce que vous pourrez cultiver d'ici à l'ouest. Il avait donné la partie ouest à mon père; mon père cultivait tout ce qu'il pouvait cultiver et laissait le reste. A ce moment-là, il y avait de la place.

Il y avait des Peulhs, mais pas très nombreux. Ils ne faisaient pas de grands villages. Ils étaient dans les environs, l'un ici, avec une ou deux femmes seulement, l'autre un peu plus loin. Il y avait de la place. Ils avaient des troupeaux. Les Peulhs en ont toujours... Ils ne voulaient pas que nous cultivions ici, parce qu'en élevant des troupeaux on gâte les champs et nous, nous ne voulions pas que les champs soient gâtés. Voilà. C'est ça qui fait des histoires avec les Peulhs...

La peste ? C'était en 1920. Elle est arrivée avec un taalibe de Sérigne Mamadou Diara. On ne le savait pas à ce moment-là, il était dans la maison, malade, et il est mort. On l'a enterré, mais un autre attrapait la maladie, et encore un autre... Alors chacun est parti dans son champ; avec mon père, nous nous sommes installés là-bas, à 4 km. du village. Nous avons complètement quitté le village: chaque famille allait dans son champ. C'était pendant l'hivernage, et cela a duré 5 ou 6 mois. Il y a eu beaucoup de gens qui sont morts mais le bon Dieu nous a sauvés, personne n'est mort chez nous. A Yassy, notre village de Yassy, là-bas, beaucoup de gens sont morts également. La peste était dans tous les villages, presque dans tout le Sénégal. Elle a commencé à Dakar, à Yoff, à Ouakam, en 1914. Finalement, elle est arrivée ici. Des médecins sont venus donner des piqûres...

Il y a des gens qui sont partis, par exemple à M'Bayene - c'est un village à 2 ou 3 km d'ici - et ils sont toujours là-bas, ils ne sont pas revenus. Pourquoi ? Eh, ils n'ont pas voulu. Leurs cases abandonnées à Missirah ? Les cases, cela n'avait pas de valeur. A cette époque-là, on coupait des bambous et on construisait une case couverte de paille; cela n'avait pas de valeur. Maintenant il n'y a plus de bambous, parce que la terre est vieille; les anciens arbres ont disparu, mais il y en a de nouveaux qui n'existaient pas autrefois: les kad (5), les seng (6), ce sont de nouveaux arbres. Mais autrefois il y avait les m'bep (7), les guy (8) (qu'on appelle bacbab), il y avait le ven (9), le ir (10) (dont le bois est très dur) - il existe toujours un ir ici, auprès de chez moi... Il y avait beaucoup de bois par ici mais tout est rasé; heureusement, le bon Dieu nous a apporté quelques autres arbres en échange. Mais il y en a beaucoup moins. La terre est trop vieille, trop fatiguée. Nos pères ne sont plus là, mais les enfants, eux, sont toujours présents. Nous, nous allons bientôt partir mais nos enfants restent toujours.

J'ai gardé des parents à Yassy (dans le Lâ). Ils sont toujours cultivateurs et je vais les voir quelquefois. Si je veux épouser une femme, j'irai choisir là-bas. C'est en 1927 que je me suis marié pour la première fois avec l'enfant de la 4ème femme de mon père. Elle est devenue ma femme et elle est toujours là. C'est-à-dire... ce n'était pas la fille de mon père, c'était la nièce de la quatrième femme de mon père. J'ai choisi une deuxième femme à M'Backé; elle est là, toujours. J'en ai choisi une troisième à Yassy, le grand Yassy... La quatrième, je l'ai choisie ici, à Missirah.

En 1939, nous étions encore à Missirah. J'en suis parti parce que ce n'était pas un bon endroit; c'était trop petit, chaque année notre concession brûlait, les cases de paille brûlaient, jusqu'à deux fois dans l'année. Nous avons choisi ici (11) une place large, un peu éloignée des concessions; c'est pour cela que nous sommes venus ici. Notre maison a encore brûlé, mais moins souvent; elle a brûlé en 1960 mais en 1964 j'ai bâti une maison en dur. Et puis ici, c'est tranquille. Je suis venu ici avec mon père; il est décédé ici vers 1945. Quand nous sommes venus ici, il n'y avait personne; nous étions les premiers. Et tous ceux qui sont ici sont venus ensemble. Le chef de Missirah était d'accord.

Je suis toujours Tidjane, comme mon père. Mon marabout, c'est Abd-ul-Aziz; voilà son portrait. C'est lui qui a fait le Gamu de Tivaouane, mais moi je n'ai pas le temps d'y aller et j'ai fait mon Gamu ici.

Il n'y a pas une grande différence entre un Tidjane et un Mouride. Quand on est musulman, on est musulman. C'est comme les chrétiens, dont on dit : il est catholique, il est protestant. Il n'y a pas de différence, puisque la prière se fait toujours à l'Est, qu'on dit toujours: "Bismillah al-Rahman ar - Rahm..." et qu'on a le même Coran. Il n'y a rien d'autre. Ce qu'il y a , c'est que les sectes mourides ont beaucoup aimé le travail. Les Tidjanes, eux, veulent toujours savoir ce que le bon Dieu nous dit, quels sont les ordres que Mohammed nous donne; voilà tout ce que nous voulons savoir. Les Mourides travaillent et écoutent toujours les conseils de leur marabout. Quant aux Peulhs, la plupart appartiennent à la Qadiriya. La Qadiriya, c'est une secte, comme les Mourides. Il y a un grand marabout... Mais c'est la même chose: ce sont des musulmans. Tout cela est pareil.

Le premier chef du village (de Missirah) c'est Sérigne Mamadou Diara, mort en 1921. C'est à ce moment-là que j'ai été recensé au tableau militaire. J'étais jeune, j'étais comme mon fils ici présent (12) et je ne suis pas parti parce que j'étais trop jeune; on m'avait ajourné. On m'a ajourné encore en 1922, et alors j'ai été incorporé en 1923. J'ai fait 6 mois à Thiès et puis je suis parti en France: j'ai fait 2 ans en France, dans la ville de Toulon, dans le Var, au 4ème régiment d'infanterie coloniale. Ah, c'était très bien. J'étais dans une caserne, au 4ème étage... J'écoutais toujours les ordres de mes supérieurs. Je n'étais pas gradé parce qu'en arrivant à Toulon il y a eu un capitaine qui m'a choisi comme son ordonnance. Il m'a aimé comme son fils. Moi, je l'aimais aussi, comme mon père. Je suis resté avec lui 2 ans. Puis je suis revenu au Sénégal; c'était fini. Je n'ai pas fait la guerre; en 1940, j'étais libéré, retraité. C'était fini.

Quand nous sommes arrivés à Missirah, au debut, on cultivait surtout du mil suna et très peu d'arachides. Les gens n'avaient pas beaucoup d'argent, mais on avait assez de mil. Ce que l'on cultivait cette année, on ne le mangeait que l'année suivante. On avait toujours un grand tas de suna mais très peu d'arachides. Mais on n'avait pas besoin d'argent, on ne faisait rien, on ne connaissait pas grand'chose. Quand avons-nous commencé à cultiver des arachides ? Ah, cela augmente toujours, comme un enfant, cela vient goutte à goutte. Et maintenant on ne fait presque que de l'arachide... Mais ce n'est pas à cause de cela que la terre est abîmée. Si tu cultives des arachides pendant plusieurs années, ça fatigue la terre; mais si on laisse reposer 2 - 3 ans, cela revient ... Seulement voilà, on n'a pas le temps. Nous n'avons pas assez de place; il n'y a pas assez de terre. Je ne sais pas ce qu'il faudrait faire... On met des engrais... Autrement, sans engrais, on ne récolte pas assez.

J'ai appris le français quand j'étais militaire. Je n'avais pas été à l'école. Mon père savait très bien le Coran, et il l'apprenait à ses enfants; c'était un marabout. Quelquefois, ceux qui le connaissaient et voulaient faire apprendre le Coran à leurs enfants les lui envoyaient. Il en recevait qui venaient du Djolof et d'ailleurs. Moi, j'ai appris le Coran jusqu'à l'âge d'aller au service militaire. A ce moment-là, j'ai cessé... Je suis parti comme appelé, pas comme volontaire mais ça me plaisait de partir. Parce qu'en ce temps-là, nous étions des indigènes; si je n'étais pas parti, on aurait embêté mon père et cela je ne le voulais pas. Je suis parti pour que mon père vive et travaille librement. Comme ça il était tranquille. Et puis je suis revenu à la maison. Mon frère est parti aussi, quand je suis revenu. On ne prenait que quelques garçons, 1 ou 2 par village, 30 ou 40 pour tout le canton de Lâ. C'était le chef de canton qui choisissait. Il est venu demander à mon père... Mon frère, lui, a été au Maroc, mais pas pendant la guerre. Il a fait 2 ou 3 ans comme moi, il est revenu, et puis à la mobilisation générale en 39/40 il est retourné au Maroc. Moi je n'y suis pas allé car à ce moment-là pour moi c'était fini. Au Maroc, mon frère a fait la guerre, mais la guerre n'a pas duré longtemps après son arrivée.



Il y a eu l'armistice. Il est resté au Maroc 1 ou 2 ans et puis il est revenu. Il est là, sa case est tout près de la mienne. C'est le peseur de la coopérative...

Q. - Avez-vous vu Sérigne Amadou Bamba ?

R. - Oui, je l'ai vu à Diourbel. Il est mort à Diourbel et on a l'a amené à Touba. Quand il est mort, les gens ont pleuré, pleuré... C'est son fils aîné, Mamadou Mustafa, qui a commencé à construire la mosquée.

Le champ-du-mercredi date de la fondation de l'Islam. Il était pour celui qui enseignait le Coran. Si on ne faisait pas un champ spécial, on venait travailler le mercredi sur les champs de celui qui enseignait le Coran.

A Yassy, nous faisons un champ-du-mercredi pour Abd-ul-Aziz, parce qu'il est loin. Au lieu de prendre 1.000 Fr ou 2.000 Fr à chaque personne pendant la traite, au lieu de réunir tout cet argent pour l'apporter à Abd-ul-Aziz, on peut choisir de faire un petit champ du mercredi. Quand on a récolté, on apporte le produit. C'est mon grand frère qui s'occupe de cela. Il y a un autre champ-du-mercredi, mais c'est celui des Mourides, c'est pour Sérigne Falilou. Seulement le champ des Mourides est beaucoup plus grand que le nôtre. Nous ne faisons qu'un petit champ, car ici nous ne sommes pas si nombreux que les Mourides. Si la récolte est bonne, nous avons 2 ou 3 tonnes; si elle est moyenne, 500 kilos. Tout ce qu'on récolte sur ce champ est apporté à Abd-ul-Aziz.

Ici, la région du Baol est peuplée de Mourides, parce qu'Amadou Bamba y vivait. Dans le Djolof, la plupart des gens sont Tidjanes; dans le Diambour également. Dans le Cayor aussi, il y a beaucoup de Tidjanes...

La coopérative a commencé en 1960-61. C'était commandé par l'administration. Le préfet est venu choisir des gens pour fonder une coopérative. Ça va, on accepte. Il y avait déjà eu les SP, les Sociétés de Prévoyance. Après les SP, il y a eu les SMDR; il y a même eu des SMPR, dans le cercle de Thiès... Il y a encore le CRAD, et puis l'ONCAD... On change toujours les noms... Chacun de nous a payé 1.000 Fr. J'ai payé 1.000 Fr, moi aussi; seulement, à ce moment-là j'étais commerçant. Je l'ai même été toute ma vie. J'achetais des arachides, je vendais et j'achetais des marchandises. Ça marchait, mais maintenant on ne peut plus le faire. Maintenant, c'est l'OCA, voilà. C'est embêtant l'OCA ! L'OCA m'embête ! Je ne peux plus rien faire; je ne peux plus acheter d'arachides. Il y a encore des OS qui en achètent, mais pas beaucoup. Moi, j'étais un petit OS. C'est fini, je suis un cultivateur, c'est tout.

Q. - Qui était le premier président de la Coopérative ?

R. - Isma.

Q. - Et maintenant, il n'est plus président ?

R. - Non.

Q. - Pourquoi ?

R. - Hé, il n'aime plus... Il ne veut pas.

Q. - Pourquoi a-t-on changé ? Il y a bien une raison ?

R. - Mais s'il ne veut plus ? Il appelle un autre, l'autre accepte...

- ( 1 ) Yassy, village Tidjane situé à côté de Ngaye, différent de Yassy-Missirah où habite actuellement l'**informateur**.
- ( 2 ) Ala bu bes.
- ( 3 ) Chef.
- ( 4 ) Ce puits se trouve maintenant à l'écart de Missirah, au nord de l'emplacement actuel du village (entre Yassy et la route de Darcu-Mousti).
- ( 5 ) Acacia Albida
- ( 6 ) Acacia raddiana.
- ( 7 ) Sterculia Setigera.
- ( 8 ) Adansonia digitata.
- ( 9 ) Pterocarpus erinaceus (palissandre du Sénégal) .
- ( 10 ) Prosopis africana.
- ( 11 ) Au hameau de Yassy, situé sur une hauteur distante de 1 km. environ de Missirah.
- ( 12 ) M'Baye Dieye, âgé de 17 ans.

Sérigne Falilou N'Diaye

Khevar, 8 Novembre 1967

Le village qu'on appelle Khevar <sup>(1)</sup> a été fondé en 1916 par mon père, Sérigne Malamine N'Diaye. Les premiers impôts furent versés au chef de canton de Sagatta, Mokodou Sall, qui résidait à Darou Mousty. A Ndoulo, on trouvait un autre chef de canton appelé Modou Sow, qui gouvernait Kaël et Lâ.

Ici c'était le canton de Lâ. C'est cette année, en 1916, qu'on a séparé le Cayor et le Baol. C'est pour cela que le village s'est approché <sup>(2)</sup> (de Darou Mousty) et qu'on a commencé à inscrire les chefs de famille pour payer les impôts.

Mon père, Malamine N'Diaye est né à Ndoukoumane N'Diaye, dans le canton de Niakhene (Cayor) <sup>(3)</sup>. Son marabout était Sérigne Amadou Bamba; mon père a fait partie de ses premiers taalibe.

Le premier village fondé par mon père était Darou Khalkom, dans le canton de Medina-Dakhar <sup>(4)</sup>. Cela se passa l'année précédant celle où tous les boeufs mouraient, où il y eut une éclipse de soleil et où la lune apparut en plein jour. Il y a 78 ans de cela. Ensuite mon père a fondé un village qui s'appelle Sandiara, près de Mbour, chez les Serer <sup>(5)</sup>. Il y avait beaucoup de Mourides. Mon père avait amené cent taalibe, avec lesquels il a fondé le village.

Ensuite il est parti à Guinguinée. Là aussi, comme à Darou Khalkom (le premier village qu'il a fondé), il a eu beaucoup de taalibe. J'ai encore des terres à Guinguinée.

Puis mon père a quitté Guinguinée pour venir à Khevar. Sérigne Touba lui avait dit de s'installer entre Darou Mousty et Touba. Mon père a choisi Khevar parce que c'est plus près de Touba.

Missirah a été fondé 3 ans avant Khevar; Darou Mousty a commencé 1 an après Missirah.

Quand mon père est venu ici, il avait beaucoup de taalibe. Si un kilifo" (6) veut aller s'installer en brousse pour cultiver, il rassemble les borom KÖr et les taalibe, il emmène ceux qui sont à la maison et ceux qui sont en daara. Mais ce sont les Mourides (7) qui sont toujours les premiers.

Il n'y avait absolument rien ici, que des animaux féroces et des Peulhs (8). Les Peulhs n'étaient pas contents qu'on défriche la forêt, mais le marabout voulait cultiver. Les Peulhs attendirent quelques jours pour venir attaquer le marabout, mais le nombre de ceux qui étaient avec celui-ci les a fait reculer. Il n'y a pas eu de bataille. Les Peulhs sont partis pour aller chercher du renfort, mais quelques jours après, ils ont fini par abandonner la partie. Où sont-ils allés ? Sans doute dans un autre canton.

Les taalibe travaillaient avec beaucoup d'ardeur pour Sérigne Touba. La terre était excellente. Après la récolte, on construisait des greniers qu'on remplissait de mil et qu'on donnait à Sérigne Touba. Sérigne Malamine N'Diaye avait beaucoup de chameaux, dont il se servait en saison sèche comme en saison des pluies pour transporter le mil jusqu'à Diourbel, chez Sérigne Touba. On envoyait chaque année jusqu'à 100 chameaux chargés de mil, mais pas en une seule fois. Cela pouvait même dépasser 100 chameaux ! Les chameaux ne se reposaient jamais. On transportait aussi des arachides chez Sérigne Touba, mais le mil était beaucoup plus abondant

Pour avoir de quoi manger, les taalibe allaient mendier dans les autres villages. Ils avaient aussi des champs de réserve. Ceux qui avaient des femmes et des maisons travaillaient pour eux-mêmes, le marabout ne prenait pas leur récolte; mais les célibataires, ceux qui sont dans les daara travaillaient pour le marabout. Quand un taalibe a travaillé ainsi quelques années, le marabout le délie (9) et lui donne une maison; il peut alors travailler pour lui, là où le marabout l'a mis.

Dyebalu, cela veut dire: s'engager. Après avoir fait son dyebalu, et si c'est un jeune tak-der, le taalibe reste chez le marabout et travaille pour lui; si c'est un chef de famille, il peut rentrer chez lui.

x

x x

Je suis né à Darou Khalkom mais quand Sérigne Touba, revenant de Mauritanie, s'est installé dans le Djolof, mon père m'a confié à lui. Je n'ai donc pas été en Mauritanie avec Sérigne Touba, mais j'ai vécu avec lui dans le Djolof; le village où il habitait s'appelait Thieyene (10). Ce n'était pas une daara, mais un village. encore aujourd'hui, il y a une école coranique à Thieyene. Après Thieyene, Sérigne Amadou Bamba est venu à N'Dyarem (11); je l'ai suivi et il m'a instruit jusqu'à sa mort. J'ai passé 4 ans à Darou Khalkom, puis 5 ans à Belel Daye Guet (12), où j'ai eu mes premiers champs personnels et où j'ai encore des taalibe. Après quoi je suis venu à Khevar où j'ai repris les taalibe de mon père puisque j'étais son fils aîné. Mon marabout est actuellement Sérigne Falilou. A la mort de Sérigne Touba, je me suis mis à la disposition de Sérigne Modou Mustafa: c'est à lui que j'ai tendu mes mains (13). Quand Sérigne Modou Mustafa est mort, j'ai suivi Sérigne Falilou.

J'ai succédé à mon père en 1935 et je fais comme lui. C'est à moi que le champ de mon père appartient maintenant. En 1965 j'ai envoyé 5 tonnes de mil à Touba; en 1964, 3 tonnes; en 1961, 2 tonnes. Cela dépend de la récolte.

Dans les débuts, on puisait l'eau à Keur Moundoumbé Khary, plus loin que M'Backé, à 25 km d'ici. Après quelques mois, les gens ont cessé d'aller si loin et ils ont été chercher de l'eau à Ngaye et à Ngabou. Il n'y avait pas de puits à Khevar. On en a creusé un en 1935 et on a trouvé de l'eau mais il y en a très peu. Ce puits a fini par être abandonné et on en a creusé un autre en 1958 mais on n'y trouve pas plus d'eau que dans le premier. Les gens d'ici ne font que la moitié de ce qu'ils pourraient faire, tant ils manquent d'eau. Chaque année, ils sacrifient un grand nombre d'ânes et de chevaux pour aller chercher l'eau; l'an dernier, le transport de l'eau m'a coûté 2 ânes et 2 chevaux. Ce que je voudrais, c'est un robinet qui vienne de Kaossara (14). Si nous avions de l'eau, la population serait multipliée par 3 ou par 4 en l'espace d'une année. Nous ne manquons pas de terre: je fais une jachère (15) triennale, Mil-Archide-Jachère et les autres habitants font comme moi. Il y a de la terre, et on pourrait avoir plus de cultivateurs si l'eau ne manquait pas.

Les Wolof versent l'asaka à celui qui leur a donné une terre. Si quelqu'un cultive des champs qui lui sont personnels, alors il verse l'asaka à qui il veut. L'asaka est donnée au moment de la récolte: on divise la récolte en 9 parties, et la dixième est pour le propriétaire du terrain. On se met d'accord (16) sur les produits qui font l'objet de l'asaka (mil et/ou arachides).

- ( 1 ) Arrondissement de N'Dame, Département de M'Backé, 215 habitants.
- ( 2 ) Dyegesi. Il faut sans doute traduire: " a été rattaché".
- ( 3 ) Département de Tivaouane, Région de Thiès.
- ( 4 ) Département de Tivaouane.
- ( 5 ) Arrondissement de Thiadiaye, Département de M'Bour.
- ( 6 ) Chef, **notable**, marabout.
- ( 7 ) Muridi rek nyoy dyitu : le mot "Mourides " semble avoir ici un sens restrictif et désigner les gens des daara
- ( 8 ) Rab-yi ak Peulh.
- ( 9 ) Tek
- (10) Thieyene, dans l'arrondissement de Coki, département de Louga.
- (11) Dicurbel
- (12) Arrondissement de Darou-Mousty, département de Kébemer
- (13) Ma talal samay lokho serimy Modou Mustafa.
- (14) Qui raccorde Khevar au forage de Touba Fall.
  
- (15) Ma nopal sufsi.
- (16) Nun defbo dyubc.



Cheikh Sylla, Darou Rahmane II

27 Juin 1967

I. Un vieillard, que Cheikh Sylla a chargé de parler à sa place.

C'est Sérigne Ndindy qui a fondé ce village, en écoutant la voix de Sérigne Mustafa M'Backé (1), il y a 33 ans. Les gens venaient du Sine, de N'doffane (2). Nous étions 79, des hommes, et des femmes pour leur donner à manger. Nous nous sommes installés ici à la période du dekhi (3). Nous avons apporté nos provisions, et en plus nous demandions l'aumône. Nous couchions sur la terre, sous les branches des arbres; nous avons simplement construit des abris (4) couverts avec des branches de nger (5). La première récolte a été merveilleuse: nous avons fait cinq cents quintaux d'arachides...

II. Cheikh Sylla, rassuré sur le fonctionnement du magnétophone, écarte le vieillard et prend la parole.

Mon père s'était donné (6) au grand-père de Sérigne Cheikh (7), Sérigne Touba (8) et il est resté avec Sérigne Touba jusqu'au jour où celui-ci l'a donné à Sérigne Mamadou Mustafa. Quand Sérigne Mamadou Mustafa mourut, mon père est demeuré avec Cheikh Amadou M'Backé. C'est mon père qui m'a remis (9) à Cheikh Amadou M'Backé, et je suis resté comme son grand fils. Mais le marabout de Darou Rahmane II, c'est Sérigne N'Dindy, encore appelé Sérigne Amadou Ba Sylla. Cheikh M'Backé est le marabout de Sérigne Amadou Ba Sylla.

Au commencement, le village était une daara. Les Mourides étaient dans la brousse, ils construisaient leur case partout et cultivaient leurs champs. Sérigne Amadou Ba Sylla, Sérigne N'Dindy, était avec eux. Il construisit ici sa maison, il accompagnait ses taalibe et travaillait avec eux. Puis des compatriotes vinrent rejoindre les premiers taalibe. On traça (10) la place publique, on traça les rues (11), on habita un beau village.

Q. - Pouvez-vous nous expliquer ce que c'est que le mouridisme ?

R. - La voie mouride est un tycsaan (12). Je peux vous éclairer dans la mesure de mon savoir. Comment a été conçue cette voie (13) ? Les anciens qui m'ont appris ce que je sais m'ont dit que Sérigne Amadou Bamba entreprit d'être l'esclave de son maître. A l'époque où ceci se passait, il se comporta comme tout esclave se comporte à l'égard de son maître, jusqu'à ce que ce maître - qui est aussi le nôtre - lui fasse rejoindre les autres créatures. Ces créatures, ce sont les personnes qui sont venues dire à Sérigne Amadou Bamba: "Nous allons vivre avec toi, ta manière d'être nous convient, nous ferons tout ce que tu nous conseilleras de faire, nous nous abstiendrons de tout ce que tu nous interdiras".

Sérigne Amadou Bamba continua à être l'esclave de son maître. A ceux qui étaient membres (14), et qui possèdent des noms connus qu'on peut citer, il a répondu en conseillant (15) de travailler pour leur maître, et c'est ce qu'ils firent. Il les envoya en d'autres lieux, où ils rencontrèrent à leur tour des gens qui leur dirent : "Nous voulons nous aussi être esclaves de Dieu avec vous".

Cela, je le sais, c'est le comportement conforme à la voie.

C'est Dieu qui a conseillé le travail à ses esclaves, tel est son conseil. C'est aussi ce qu'a dit Sérigne Amadou Bamba lorsqu'il est venu, et les gens l'ont suivi dans ce qu'il a prêché. Ils ont suivi son conseil de travailler pour Dieu. Ils ont eu confiance, et sont devenus, eux aussi, des esclaves de Dieu. J'ai appris, chose plus certaine encore, que si tu es esclave de Dieu, à ta mort, Dieu te conduit au Paradis. Mais pour celui qui est envoyé sur terre et refuse d'être l'esclave de Dieu, demain Dieu saura de celui-là ce qu'il lui plaira d'en savoir dans sa miséricorde, et il le lui fera subir. Là s'arrêtent notre réflexion et notre science (16).

Sérigne Amadou Ba Sylla est né à N'Dindy, où se trouve la maison de son grand-père. Quand il eut grandi aux côtés de son père, Sérigne Mokhtar Mareme Sylla, il convint avec lui d'aller en Mauritanie rejoind-

dre Sérigne Amadou Bamba. Il est alors resté chez les Nâr jusqu'à ce que Sérigne Touba quittât la Mauritanie et revînt au pays, dans une région appelée Djolof. Ils sont toujours restés ensemble jusqu'à ce que Sérigne Touba quittât le Djolof pour s'aventurer dans l'intérieur du pays, jusqu'à N'Dyarem (17).

Sérigne N'Dindy demeura alors avec Sérigne Amadou Mustafa M'Backé, fils aîné de Sérigne Touba. Ce n'est que plus tard que Sérigne Amadou Mustafa lui dit de retourner chez son père, à N'Dindy. Ils s'entendaient bien, tous les deux; ils avaient les mêmes pensées.

Quand Sérigne N' Dindy fut revenu chez son père, celui-ci lui donna l'ordre de se diriger vers l'orient: "Tu sortiras du village, à un kilomètre ou un kilomètre et demi de distance, tu habiteras là-bas et tu y installeras ta daara". Il habita donc là-bas et installa sa daara qu'il appela Darou. Ce Darou-là, on le considérait comme apparenté à N'Dindy, et on l'appelait Darou N'Dindy. Il resta là-bas avec ses taalibe; ceux-ci cultivaient beaucoup. Le nombre des taalibe augmenta, leur famille les rejoignit, le village grandit, on y cultiva chaque année du mil et de l'arachide. Tout cela marcha ainsi pendant des années.

Sérigne

Sérigne Amadou Mustafa appela alors/ N'Dindy à N'Dyarem et lui dit: "Viens, tu vas me chercher des terres dans le Sine, dans la région de N'Doffane". Quand il fut parti pour trouver la terre cherchée, il rencontra un "chef" (18) du nom de Mahékor, qui lui fit conclure un accord avec ses dyaraf (19). Ils ont fait le tour de la terre en question.

A son retour, Sérigne N'Dindy dit au marabout: "J'ai vu la terre". Le marabout lui demanda: "Es-tu satisfait de cette terre ? Irais-tu la cultiver pour moi ?". Sérigne N'Dindy répondit: "Oui. Je suis content que tu m'envoies là-bas, et content de travailler pour toi. Partout où tu m'enverras, je serai heureux de travailler pour toi". Le marabout lui répondit: "Alors, Bisimilay (20)", et lui fit conclure un accord avec un nommé Mamour Diouf, son dyawriny (21). Une fois là-bas, ils firent un travail droit, un travail conforme à la voie.

Le travail était important, mais Sérigne Amadou Ba Sylla n'en tirait pas orgueil. Il n'en donnait rien à sa femme, rien à aucun de ses parents ou à son fils pour que cela leur serve. Cela dura longtemps. A la fin, Sérigne Amadou Mustafa le fit appeler pour qu'il revînt chez lui. Il lui dit: "J'ai à Touba une autre terre et je voudrais que tu ailles la voir afin que tu puisses y travailler avec des taalibe. Mais d'abord, il convient de la voir". Et il lui indiqua que cette terre était située dans les environs de Missirah. A son arrivée là-bas, Sérigne Amadou Ba Sylla observa la terre, il le regarda encore et encore, très exactement. Puis il alla dire à Sérigne Amadou Mustafa: "J'ai vu la terre en question". Le marabout lui demanda: "Est-ce une bonne terre ? A-t-elle beaucoup de mbahay (22) ? Es-tu content de travailler pour moi ?" Sérigne Amadou Ba Sylla répondit: "Je suis content de travailler pour vous, et quel que soit l'endroit où vous me demanderez d'exécuter un travail pour vous, je serai content de le faire".

Quand Sérigne Amadou Ba Sylla arriva ici, à Darou Rahmane pour commencer le travail, la contrée était habitée par des Peulhs. Les Peulhs n'étaient pas du tout satisfaits que le marabout Amadou Ba Sylla vienne travailler ici. Ils se sont levés et se sont battus avec lui. Ils luttaient pour que Sérigne Amadou Ba Sylla ne travaille pas à Darou Rahmane II. Ils se sont battus avec leur savoir, ils se sont battus avec leurs moyens, ils se sont battus avec tout ce qui - espéraient-ils - empêcherait les nouveaux arrivants de travailler en cet endroit. Cela inquiéta Sérigne Amadou Ba Sylla au point qu'il retourna en parler à Sérigne Amadou Mustafa de la manière la plus claire. Un jour, les Peulhs sont allés jusqu'à dire à Sérigne Amadou Ba Sylla qui venait vers eux dans une intention pacifique: "Que tes pieds s'arrêtent ici ! N'approche pas de nous ! Si tu viens jusqu'à nous, nous te tuerons !". Cela Sérigne Amadou Ba Sylla ne le crut pas; un taalibe qui l'accompagnait n'écouta pas les Peulhs, et ces derniers sont arrivés sur eux. Sérigne Amadou Ba Sylla et son taalibe ont alors rebroussé chemin et ils ont dit à Sérigne Amadou Mustafa: "Même si nous avions voulu parler avec les Peulhs, c'était impossible car ils voulaient nous tuer".

Sérigne Amadou Mustafa a alors décidé d'aller voir Drouet, le gouvernement, qui était là et qui dirigeait le pays, pleinement responsable. A cette époque, le gouvernement était français, c'étaient les Français qui étaient là. Il a discuté avec eux de ce problème. Ils lui ont répondu: "Nous allons prêter attention à cette question, nous nous en occuperons". Ils ont alors envoyé leurs messagers, qui ont consacré leur attention au problème. Ils ont constaté que tout ce qu'avaient rapporté Sérigne Amadou Ba Sylla et Sérigne Amadou Mustafa concernant la question des Peulhs était parfaitement conforme à la vérité (23). Le gouvernement français a aussitôt mis en mouvement son savoir et sa force. Il s'est transporté jusqu'à cet endroit, l'endroit d'Amadou Ba Sylla (qui y travaillait pour le compte de Sérigne Mamadou Mustafa). Parmi les gens qui étaient installés ici et qui étaient des kal (24) de Sérigne Mamadou Ba Sylla du côté des Peulhs, certains, belliqueux et querelleurs, étaient particulièrement récalcitrants. Ceux-là, le gouvernement français les arrêta, et ce fut comme si le malheur se soulevait pour leur tomber dessus. Une fois arrêtés, on les emmena, on les enferma, et certains sont morts en prison. D'autres furent libérés après avoir purgé leur peine. Le gouvernement français envoya ici son savoir, et son savoir, c'est le Tribunal. Le Président du Tribunal et tous les membres sont venus ici pour partager la terre. Ils ont porté sur elle un jugement qu'ils ont écrit sur un papier, après quoi ils ont remis cette terre à Sérigne Amadou Mustafa. Telle fut la façon dont les choses marchèrent désormais dans le village. Le travail marcha mieux encore, il augmenta; auparavant, nous produisions cinq cents quintaux, mais à la fin on en produisait mille cinq cents. Il y avait aussi des greniers qu'on n'arrivait pas à évaluer, et jusqu'à aujourd'hui, je n'ai jamais vu de greniers aussi grands (25).

Encore aujourd'hui, il arrive assez souvent que les Peulhs laissent leurs animaux passer dans les champs, et causent des dégâts. Mais on ne se bat pas. Et si vous constatez qu'on ne se bat pas, c'est parce que les gens (du village) sont bien élevés, de sorte qu'ils sont capables de contenir leur colère. Normalement, si une bête abîme les champs de quelqu'un, il est logique que le propriétaire se querelle avec le maître de l'animal, mais heureusement, les gens sont bien élevés. C'est une assemblée de gens bien élevés qui se sont rencontrés ici... (26).

Tout ce que j'ai raconté continua jusqu'au moment où Sérigne Amadou Mustafa, marabout de Sérigne Amadou Ba Sylla, lui dit: " J'ai maintenant une autre terre, où je compte aller travailler moi-même avec mes taalibe. Je voudrais que tu ailles la voir pour moi". Sérigne Amadou Ba Sylla quitta alors Darou Rahmane II pour aller voir cette terre, qui était située dans le Sine-Saloum. Quand il l'eut observée, il en fit tout le tour. Revenu ici, il fit savoir à Sérigne Amadou Mustafa qu'il avait vu la terre. Sérigne Mustafa lui demanda: " Sera-t-il facile de la cultiver ?". - "Oui, répondit Sérigne Amadou Ba Sylla, on peut la cultiver". - "Serais-tu content d'aller y travailler pour moi et pour Dieu (27) ?". - "Oui, je serai heureux de travailler pour toi; quel que soit l'endroit où il te plaira de m'envoyer, je serai toujours heureux d'y travailler pour toi". - "Tu iras donc, répliqua Sérigne Amadou Mustafa".

Il y alla en effet, avec des ndongo c'est-à-dire des mourides porteurs de la ceinture de cuir (28); ces mourides n'ont pas de besoins et pas d'enfants; ils obéissent à tout ce qu'on leur dit, ils ne font rien de ce qu'on leur interdit. Ils sont partis dans le Sine-Saloum, vers Sadio (29), pour y abattre les arbres. Lorsque cette tâche fut achevée, ils fondèrent un petit établissement qui devint un village. Ce village est situé à l'est de Taïf et à l'ouest de Sadio. Ce village, Saha Adatou (30), est celui où Sérigne Amadou Ba Sylla vécut le plus longtemps. Il y a accompli un travail aussi important qu'à N'Dindy et à Darou Rahmane.

Quand Cheikh Amadou Mustafa partit au Paradis, où il se trouve maintenant, Cheikh Amadou M'Backé, qui est le Khalife de Sérigne Amadou Ba Sylla (31), lui conseilla d'aller visiter le Sine, et les taalibe qu'il y avait laissés, pour s'occuper à nouveau de l'embellissement de sa maison car il avait quitté ces lieux depuis longtemps. Il retourna donc dans le Sine, il convoqua les habitants pour leur transmettre le message envoyé par Cheikh Amadou M'Backé, et leur apprendre que celui-ci devait représenter Cheikh Amadou Mustafa et surveiller leurs familles en tant que Khalife. Les habitants furent très satisfaits. Cheikh Amadou Ba Sylla remit à neuf la maison et le village, il s'y fixa (32) et y prêcha l'Islam au nom de Sérigne Amadou Bamba.

Depuis, il ne cesse de prêcher l'Islam. Les gens viennent à lui dans l'Islam, un Islam pur, prêché par Amadou Bamba, la voie mouride. Aujourd'hui, Sérigne N'Dindy est toujours à N'Doffane, dans le Sine. S'il le désire, il peut aller à N'Dindy chez son grand-père, son père et ses parents. Il peut aussi venir ici, à cause de l'attrait qu'exerce Touba, ou pour nous rendre visite à nous, habitants de Darou Rahmane II qui sommes là sous ses ordres. Il est également libre, si cela lui plaît, d'aller dans le Sine rendre visite aux gens qui sont aussi sous ses ordres et qui travaillent pour Dieu et le Prophète d'après le conseil de Sérigne Amadou Bamba. Mais de toutes ces visites, celles qu'il fait dans le Sine sont les plus nombreuses; on peut même dire qu'il habite là-bas.

- ( 1 ) Fils aîné d'Amadou Bamba, Khalife général des Mourides du 25 Juillet 1927 au 13 Juillet 1945.
- ( 2 ) N'Doffane, arrondissement de Diakhao, département de Fatick.
- ( 3 ) Période de l'arrachage des arachides (Octobre-Novembre)
- ( 4 ) Mbar
- ( 5 ) Guiera Senegalensis.
- ( 6 ) Dyebalu : se mettre à la disposition d'un marabout, s'offrir, se dévouer.
- ( 7 ) Sérigne Cheikh, (ou Cheikh M'Backé), fils aîné de Mamadou Mustafa M'Backé qui fut le premier khalife des Mourides après Amadou Bamba, aurait bien voulu succéder à son père, mais se vit évincer par Falilou M'Backé, actuel Khalife Général, deuxième fils d'Amadou Bamba. Sérigne Cheikh est le chef d'un certain nombre de Mourides qui semblent ne pas reconnaître Falilou: c'est le cas des villageois de Darou Rahmane II.
- ( 8 ) Amadou Bamba, fondateur du mouridisme.
- ( 9 ) Dyokh, donner, transmettre.
- ( 10 ) Khoti, littéralement: déchira
- ( 11 ) S'il y a effectivement à Darou Rahmane un vaste mpentye (place), il est difficile de parler de rues, mais le marabout embellit un peu la situation.
- ( 12 ) Expression difficile à rendre. Les traducteurs disent: quelque chose qui a eu lieu à une époque précédant la génération actuelle. Kobès donne le sens suivant: commencement, origine, fondation. L'informateur veut probablement dire que le mouridisme est quelque chose d'assez ancien.
- ( 13 ) Yon: route, voie, passage.
- ( 14 ) En français dans l'entretien.
- ( 15 ) Le sens du mot ndigal est bien avis, conseil, et non pas ordre.



- ( 16 ) Réflexion: halaat; Science: ham-ham.
- ( 17 ) Nom wolof de Diourbel, signifiant: le passant admire.  
(De dyar, ou n'dyar, passer par un endroit; et em ou yem, être dans l'admiration).
- ( 18 ) En français dans l'entretien. Il doit s'agir du Bur Sine.
- ( 19 ) Chef de village, mais le grand Dyaraf était une sorte de premier ministre ou de conseiller privé du Bur Sine. Cf. P. PELISSIER, Les Paysans du Sénégal, Fabrègue, St. Yrieix, 1966, p. 199.
- ( 20 ) Au nom de Dieu. S'emploie pour conclure un accord.
- ( 21 ) Kobès traduit: intendant, procureur. Les daara sont confiées à un diawriny. Cf. PELISSIER, op. cit. p. 321.
- ( 22 ) Excellence, qualité de ce qui est bon.
- ( 23 ) Lu sakh la, lu dögu la, littéralement: quelque chose de germé .  
Une "vérité germée", c'est une vérité ferme, immuable.
- ( 24 ) Sont dites kal des personnes qui, en raison du nom qu'elles portent, peuvent échanger librement des railleries." Puisque je m'appelle Gueye, dit un informateur, je peux dire des sottises (kalante) à tous ceux dont le nom est Seck". Il y aurait relation de kal entre les Gueye, les Seck et les Diaw, entre les N'Diaye et les Diop, ect... Le kal est également possible entre parents: un informateur signale qu'il est kal avec le fils de sa mbadien (tante paternelle). Il y a kal, enfin, entre gens appartenant à des ethnies différentes, par exemple entre Toucouleurs et Sérér, ou entre certaines castes wolof (Tög, Wude) et l'ethnie Peulh en général. Dans l'entretien rapporté ici, l'allusion est peu claire. Il semble que Sérigne Amadou Ba Sylla ait été kal de certains Peulhs, bien qu'il soit indubitablement Ger (non casté).
- ( 25 ) Les évaluations quantitatives en quintaux (barigo) sont toujours relatives à l'arachide. Les greniers (saha) contiennent le mil.
- ( 26 ) On voyait sur la place du village, pendant la saison des pluies de 1967, un enclos contenant les bêtes saisies lors de tels incidents; les propriétaires ne pouvaient les recouvrer que contre paiement d'une amende.
- ( 27 ) Ou peut-être: "Pour moi, par amour de Dieu". De toute façon, Dieu n'est cité qu'en second: "Ligeyal ma fa ngir Yalla".

- ( 28 ) Littéralement: "Qui en sont au stade de s'attacher le cuir" (tak sen der). Les tak-der sont les jeunes mourides qui forment la population des daara. C'est en principe après 5 ou 10 ans de daara qu'un tak-der est initié au dikr mouride, qu'il se marie et peut se voir confier à son tour des tak-der et des semences, pour de nouveaux défrichements. Cf. L. NEKKAÏCH, Le mouridisme depuis 1912, rapport dactylo, 1952, p. 15.
- ( 29 ) Dans l'arrondissement de Colobane (département de Gossas).
- ( 30 ) Telle est l'orthographe portée sur la carte de l'IGN au 1/200.000è. Dans le Répertoire des villages, on lit Sandatou.
- ( 31 ) Cette remarque semble bien confirmer que les taalibe de Sérigne N'Dindy ne reconnaissent pas l'autorité de Falilou en tant que Khalife.
- ( 32 ) Littéralement: il y germa. En réalité, Sérigne N'Dindy fonda encore d'autres villages (au moins 9), tous actuellement commandés par ses descendants (c'est le cas de Darou Rahmane II) ou ses taalibe.

Jean COPANS

Octobre 1968

ENTRETIENS AVEC DES MARABOUTS

ET DES PAYSANS DU BAOL

VOLUME II

---

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE OUTRE-MER

---

---

Centre O.R.S.T.O.M. de DAKAR-HANN

---

ENTRETIENS AVEC DES MARABOUTS ET DES PAYSANS

DU BAOL

---

VOLUME II

Jean COPANS  
O.R.S.T.O.M. - DAKAR  
Octobre 1968

## AVANT-PROPOS

Ce volume n'est qu'une suite toute relative au premier volume édité par Philippe COUTY. Nous publions ici les entretiens les plus intéressants que ce soit par le fond ou la forme (d'expression) que nous avons recueillis dans les villages de MISSIRAH et DAROU RAHMANE II (arrt de N'DAME) en 1967 et 1968. Il n'est donc pas question de reconstituer une société globale à partir de cette dizaine de textes et les notes qui éclairent les textes constituent le minimum nécessaire à leur compréhension immédiate.

Comme l'a souligné Philippe COUTY dans l'avant-propos de son recueil, "Il a semblé intéressant de présenter ces entretiens dans leur forme originale (ou presque). Ainsi le lecteur pourra-t-il se rendre compte des incertitudes et des ambiguïtés qui font du contact avec des informateurs quelque chose de déroutant et de fascinant à la fois".

Ces entretiens sont de nature différente : il y a des transcriptions de réunions publiques, il y a des biographies, il y a également des entretiens spécialisés portant sur tel ou tel point de notre enquête. Ce recueil ne prendra donc toute sa dimension que lorsqu'il pourra être utilement comparé à ce que nous en avons tiré et conclu théoriquement.

Mais en attendant les conclusions, d'une enquête qui par ailleurs n'est pas encore terminée, ce choix de textes s'imposait par son intérêt propre. Entre l'histoire de vie (du genre ce celles établies par O. LEWIS) et l'ouvrage théorique, il y a place pour la publication limitée de documents bruts et en fait provisoires. Comme le soulignait également Philippe COUTY leur intérêt didactique pour des élèves ou étudiants est certain : toucher du doigt comment se fait le travail de terrain, c'est voir à travers quels types d'informations le chercheur analyse son objet. Ces entretiens ne sont qu'une des catégories, certes privilégiée, d'information. Leur spontanéité rappellera utilement au lecteur qu'une société est constituée d'individus et que leur façon de s'exprimer nous apporte parfois autant que ce qu'ils disent.

Les interviews de EL HADJI CHEIKH YABA DIOP, CHEIKH ATTA M'BACKE et Sérigne M'BACKE NIORO ont été recueillis en français. Les corrections apportées l'ont été au minimum afin que l'on puisse juger de leurs qualités d'expression. La plupart des interviews ont été traduites par notre enquêteur Macodé BABOU.

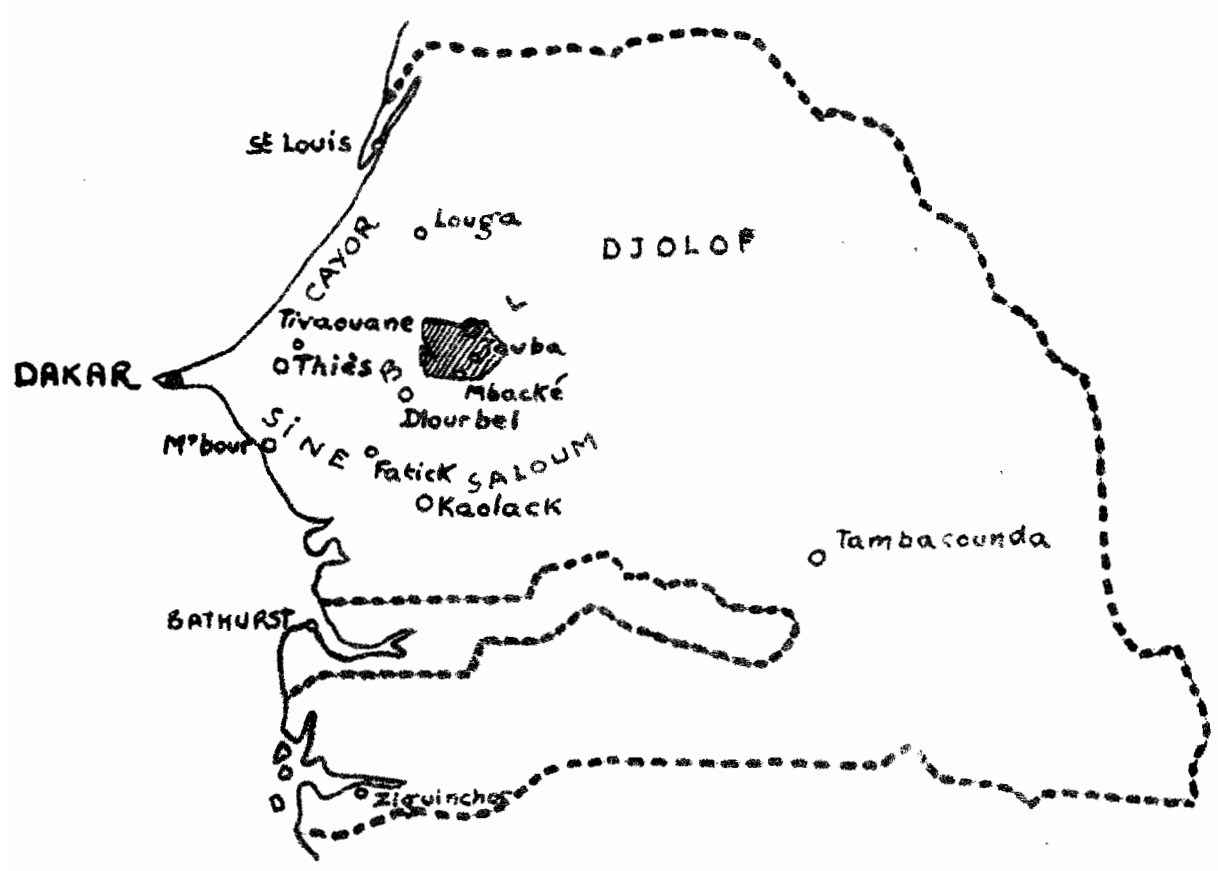
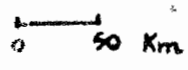
Les règles de transcription sont les mêmes que celles adoptées dans le volume I.

DAKAR, le 2 septembre 1968.

J. COPANS

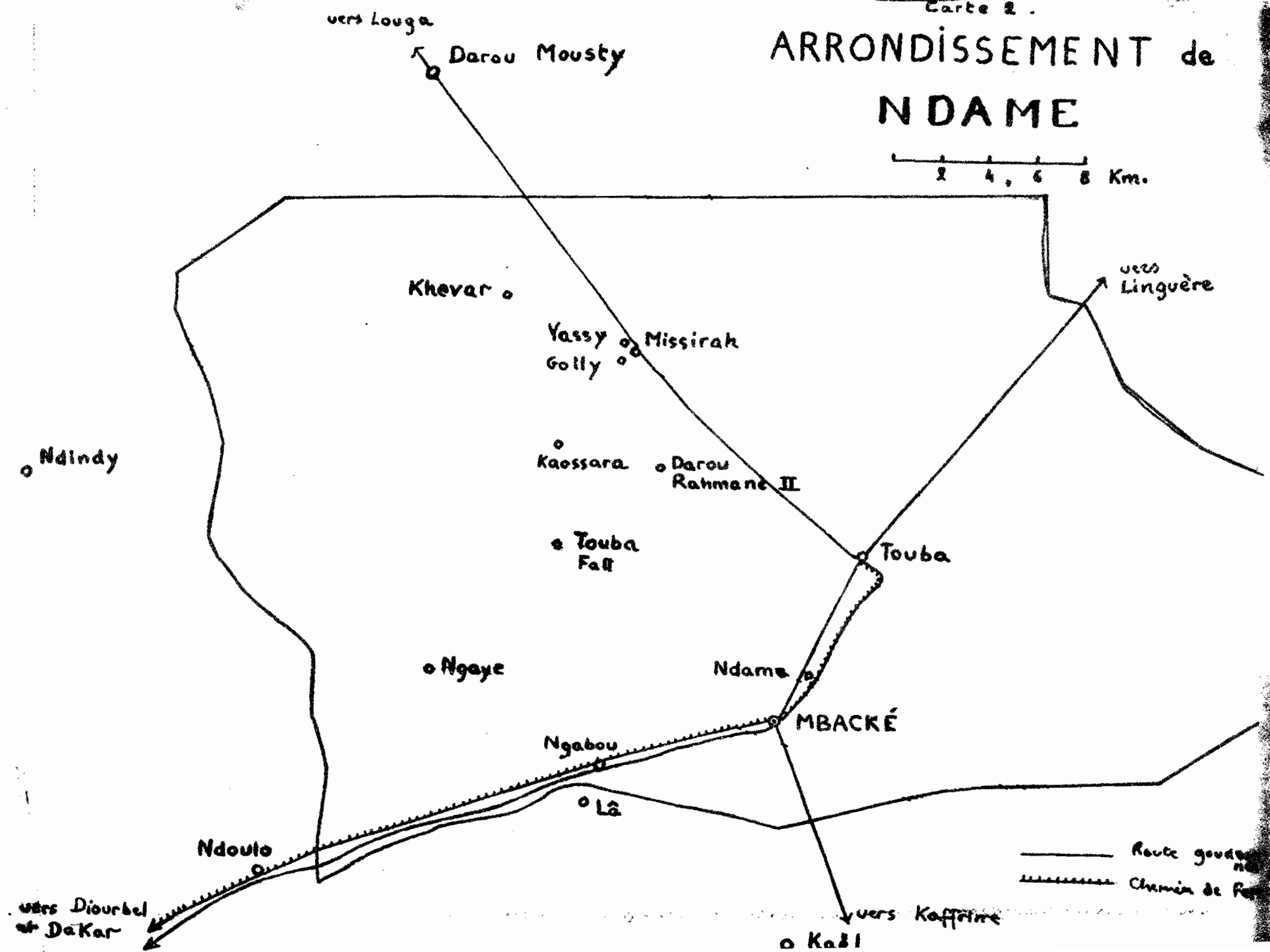
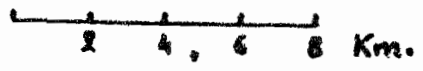


Arrondissement  
de N'dame



Carte 1. Situation de la zone  
d'enquête.

# ARRONDISSEMENT de NDAME



— Route goudronnée  
- - - - - Chemin de Fer



TABLE DES MATIERES

	<u>PAGES</u>
<b>I - Un ancien chef de canton (KAEL)</b>	
El Hadji Cheikh Yaba DIOP (13.9.1967).....	1
<b>II - Quelques Marabouts de MISSIRAH</b>	
1 - Le fils du fondateur Cheikh Ata M'BACKE (27.6.1967) .....	7
2 - Le Chef de village Serigne Isma M'BACKE (18.5.1967) .....	14
3 - Le Président de la Coopérative :	
Serigne M'Backe NIORO	
a) (18.5.1967).....	18
b) (12.7.1967).....	24
4 - Pour faire tomber la pluie : Yallah BOUR (27.8.1968).....	31
<b>III - Un maître d'école coranique :</b>	
Omar N'GOM - (28.6.1967) .....	40
<b>IV - Un paysan : M'Backe DIOUF</b>	
a) - (29.6.1967).....	45
b) - (25.10.1967) .....	53
c) - (1.12.1967) .....	55
<b>V - A propos des <u>Santaane</u> : Le chef de village de Darou Rahmane II : Ousmane N'DIAYE (12.9.1967) .....</b>	<b>59</b>
<b>VI - La <u>Dahira</u></b>	
1 - Le président : Badara N'DIAYE (23.11.1967).....	63
2 - Réunion du 25.2.1968.....	68

I - UN ANCIEN CHEF de CANTON (KAEL) \* :

EL-HADJI CHEIKH YABA DIOP - 13 septembre 1967.

Mon père était chef de canton de FANDENE, actuellement région de THIES, actuellement c'est l'arrondissement de THIENABA. Avant le gouvernement il était ministre du roi du BAOL THIEYACINE (1) qui est son frère : c'est lui qui avait toute l'administration du BAOL. Il correspondait même avec le gouvernement. Jusqu'ici je conserve des correspondances mais en arabe seulement parce qu'il ne savait pas lire et écrire le français. En ce temps là ses enfants n'étaient pas encore allés à l'école. Après ça à mon jeune âge il m'avait envoyé dans les écoles coraniques, c'est-à-dire entre les mains de Mamadou Moustapha M'BACKE, premier Khalife Général des Mourides : celui-ci m'a envoyé à l'école. J'ai fait mes études primaires à DIOURBEL et après, j'ai été envoyé à la Médersa de SAINT-LOUIS (2) où je suis sorti avec mon diplôme de fin d'études. Après cela j'ai été incorporé au premier régiment des Tirailleurs Sénégalais: j'ai trois ans de service : six mois au Sénégal, le reste en France. Je suis sorti de l'armée avec grade de sergent. Aussitôt mon incorporation j'ai été nommé commis expéditionnaire et mis en disponibilité sans traitement pendant la durée de mon service militaire. Après la libération de mon service militaire j'ai été réintégré dans le cadre des commis expéditionnaires et affecté à DIOURBEL, en 1926. En 1928 j'ai été nommé chef de canton de KAEL que je dirige pendant 33 ans.

Avec la réforme actuelle j'ai eu ma retraite et je suis nommé conseiller coutumier à KAEL. Au lieu de rester sans rien faire je me suis orienté vers la culture, j'avais défriché un large terrain quand j'étais chef de canton puisque je prévoyais que cela ne pouvait pas continuer : on ne peut pas toujours être fonctionnaire, l'âge ne permet pas cela.

Quand on travaille il faut aussi penser aux vieux jours.

Etant chef de canton j'avais l'administration du canton en main, je faisais le recensement, je faisais le recrutement pour l'armée et je percevais les impôts que je reversais au Trésor, je réglais aussi certaines affaires qui ne sont pas très importantes. Si je tombais sur une affaire importante je faisais un compte rendu que j'envoyais au Commandant de Cercle à DIOURBEL, ces affaires passent au tribunal et puis le tribunal juge. Après le jugement le tribunal m'envoie le jugement pour exécution. En ce moment là le chef de canton avait trop de travail à faire puisqu'il était chargé de l'administration, de faire des compte rendus hebdomadaires s'il était capable, parce qu'il y avait des chefs qui étaient incapables parce qu'ils ne savaient pas écrire le français.

Je savais écrire le français et je n'avais pas besoin d'un secré-

taire sauf mes dernières années j'avais un secrétaire qui se nomme DAVON DIENG, il a eu sa retraite. Il est à l'ONCAD. J'avais aussi des parents qui me secondaient : chaque représentant je l'affectais dans un endroit. Je le chargeai de faire ceci et cela. Il prend les ordres : quand j'ai besoin de la population c'est lui que j'envoie la convoquer. Quand je devais aller en tournée c'est lui qui réunissait les habitants dans tel endroit. J'ai été nommé chef de canton le 7 avril 1928. Je suis resté pendant 33 ans. J'avais un frère qui était à la mairie de DAKAR, 2 grands frères qui avaient succédé à mon père pour le village mais ils n'étaient pas chef de canton. Ils ont succédé comme père de famille. J'ai des enfants, un est licencié en droit, Inspecteur général à l'OCA, j'ai deux enfants qui sont instituteurs, l'un est à DAKAR, l'autre est affecté à M'BACKE cette année. En ce moment ils sont à KAEL. Avant ma nomination comme chef de canton, il y avait le canton de LA-KAEL (3) c'est-à-dire ça faisait un seul canton commandé par mon cousin Sidi N'DIAYE. Il était chef de canton à NIANI dans le Sénégal Oriental puis il a été nommé ici. A son départ le canton a été scindé en deux. Il a été nommé chef de canton de DAHRA DJOLOFF ; par suite d'une maladie il est mort à l'hôpital de DAKAR il y a 2 ans. Avant il y avait un chef de canton nommé Mamadou SOW, c'est un ancien militaire. Après lui il y a eu un autre ancien militaire Abdoulaye Diop NIOKHOUL mais celui-là n'a pas pu rester longtemps. Ce sont les chefs de canton de la race Wolof qui ont été nommé avant moi. Avant ça il y avait les chefs peulh ; MAMADOU était comme chef de canton. Dans le canton de LA c'était à peu près la même chose puisqu'il y avait Mamadou SOW qui avait cumulé les deux cantons, Sidi N'DIAYE aussi. Ce n'est qu'après le départ de ce dernier que son grand canton a été scindé en deux. Mon collègue Momar Lyssa N'DIAYE était chef de canton de LA après Sidi N'DIAYE. Il était son frère. Il est mort il y a 4 ou 5 ans. Il est originaire de DJOLOFF.

Des fois comme conseiller régional s'il y a des parents qui me consultent moi-même je peux arranger des affaires entre parents et pas pour la justice par exemple je peux arranger ça à l'amiable

Il y avait des affaires entre les peulhs et les paysans. Pourquoi ? En général ce sont des éleveurs, ils auraient préféré avoir une grande partie de la brousse non cultivée. Alors que les cultivateurs au contraire veulent tout accaparer. Quand les animaux rentrent dans un champ et font des dégâts, alors ça fait des bagarres.

J'étais très bien avec eux (les grands marabouts, le Khalife). Oui le commandant avait des relations avec les mourides. Il faisait des tournées à M'BACKE ou TOUBA, au besoin il les convoque à DIOURBEL.

Je connais A. BAMBA je l'ai vu plusieurs fois. En mon jeune âge, quand il a été en Mauritanie, je l'ai trouvé la-bas, quand il a été à THIENABA dans le DJLOFF; je l'ai trouvé la-bas; à DIOURBEL je le voyais.

Au moment de l'indépendance du Sénégal la chefferie de canton a été supprimée. Tout le monde ne faisait pas des rapports hebdomadaires (au Commandant de Cercle). Pendant l'hivernage il fallait décrire la situation des cultures et de l'élevage. Certains le faisait faire par leur secrétaire. Mais chaque fois qu'il y avait une histoire, il était tenu de faire un rapport au Commandant de Cercle.

Quand un gouverneur venait à DIOURBEL ou à M'BACKE on le voyait car on nous demandait de préparer la réception avec des chevaux, tam-tam, population, ainsi de suite. Des fois, aussi on convoque les chefs de canton à SAINT-LOUIS pour une conférence avec le gouverneur. C'était très rare quand il y avait une fête ou quelque chose comme ça. Lorsqu'il y avait le Conseil général et le Conseil colonial, il y avait quelques chefs de canton qui étaient désignés comme conseillers. Ceux-là ils se rendaient souvent à SAINT-LOUIS.

Au début les Mourides faisaient de l'arachide et du mil seulement, la culture n'était pas développée comme aujourd'hui. En ce moment là il y avait les grands Cheikhs, c'est-à-dire les patrons mourides qui ont beaucoup de taalibe qui faisaient des champs comme à peu près le mien actuellement. Alors pour leur faciliter ça on leur prêtait des semences, des vivres ainsi de suite, mais en ce temps là il n'y avait pas de culture attelée. Tout le monde était obligé de travailler avec la main. On faisait des avances aux grands marabouts, les petits cultivateurs aussi on leur faisait des avances en arachide et en mil, c'est-à-dire des vivres : 100 kg de graine pour un homme, 50 kg pour une femme. Pour les grands marabouts il n'y a pas de limites on leur donnait tout ce qu'ils demandaient. Il cultivaient le plus, les petits cultivateurs s'ils ne reçoivent pas suffisamment les marabouts leur en donne encore. Par exemple si je dois prendre 4 Navétanes et si chacun demande 200 kg, et si je paye 10 contribuables : on me donne 1 t. de graines : je n'aurais pas assez de graine pour donner à mes travailleurs et à moi personnellement. Non, nous n'avions pas de soldat, de Garde Républicain comme les chefs d'arrondissement aujourd'hui. Nous avions tout simplement nos suivants.

Pour le chef de canton de LA, il y avait un Mamour DIOP qui est actuellement chef de quartier de M'BACKE-KHEVER. Il était avec lui, il

travaillait bien. Au début M'BACKE faisait partie du canton. Puis comme commune mixte, l'administrateur, commandant de cercle était le maire de M'BACKE-M'BACKE faisait partie du canton de LA. Elle avait été fondé par Sidi Momar M'BACKE le grand frère d'A. BAMBA (4).

Il y avait des problèmes au moment du recrutement pour le service militaire ; quand je faisais le recensement il y avait des conscrits qui répondaient régulièrement mais il y avait des absents. Après le recrutement je faisais des recherches pour les incorporer. Il fallait envoyer un certain nombre comme il n'y avait pas d'Etat-Civil on ne pouvait pas recenser tout le monde. Il fallait connaître très bien la région ou avoir des gens qui connaissaient très bien la région pour faire le recensement en ce temps-là. Ceux-là ils rentrent dans des villages en douce prendre en note, à tel village il y a un fils de un tel et de tel âge : Je le convoque, s'il a l'air bien je le recrute, parfois on arrêtait même les parents pour les faire revenir. Le service durait trois ans. Ils étaient contents quand ils revenaient. Il y en a qui au début n'étaient même pas volontaires mais après quelques années ils ne voulaient plus sortir et continuaient leur carrière militaire. Et après il n'y a que des volontaires.

Le marabout nomme son représentant comme chef de village. D'habitude le chef de village est nommé par la famille, par les habitants, le chef de canton acceptait mais si ça ne marchait pas bien, je dis au marabout de m'en donner un autre et il change.

J'étais payé en tant que chef de canton. Tous les deux ans on me mettait en disponibilité mais je touchais quand même ma solde de fonctionnaire : en 1928 600 Frs par mois, en 1940 25.000 Frs. Au moment de l'indépendance solde, indemnités et tout 50.900 Frs. Je me déplaçais à cheval. Nous n'avions pas de véhicule. Au début ce n'était pas facile pour relever les impôts parce que les types se déplaçaient beaucoup. Souvent, beaucoup de chefs de canton ne pouvaient pas faire rentrer intégralement : il y avait des arriérés, chose qui ne m'est jamais arrivé. En 1928, 20 Frs d'impôts par personne. L'impôt sur le bétail n'était pas très élevé 1 Fr.

Ma date de naissance est 1898. Mor Lyssa N'DIAYE était Wolof, Sidi N'DIAYE était Wolof. Il était le fils de l'ancien roi du DJOLOF Al-Boury N'DIAYE (5). J'ai demandé à être chef de canton. Les fils de chef quand ils veulent devenir chef de canton, ils font une demande adressée au Gouverneur sous couvert du Commandant de Cercle, et sur sa proposition s'il approuve, c'est ce qui s'est passé. Mon service militaire je l'ai effectué à MONTAUBAN en 1923 - 1925.

Chaque fois que je faisais un rapport je gardais une copie puisque, j'avais un cahier d'enregistrement ; une copie allait à DIORBEL, une restait à KAEL. Il y en a qui ont disparu. J'en ai gardé quelques-uns. Le chef de canton de IA habitait à M'BACKE.

Le Commandant de Cercle me demandait de faire un recensement pour le recrutement. Pour chaque canton est fixé le nombre de recrues qu'il doit fournir. Dans ce cas le chef de canton doit recenser beaucoup puisqu'il y en a qui ne sont pas aptes et qu'on élimine.

- \* KAEI est un des deux arrondissements du département de M'BACKE
- (1) Le BAOL était un royaume Wolof comme ceux du KAYOR et du DYOLOFF  
THIEYACINE FAL : roi en 1886.
- (2) Ecole d'enseignement supérieur musulman fondée le 15 janvier 1908.
- (3) Soit le département actuel de M'BACKE
- (4) Amadou BAMBA : le fondateur du mouridisme.
- (5) Al-Bouri N'DIAYE dernier souverain du DYOLOFF qui opposa une  
résistance aux Français. MONTEIL, V: Esquisses sénégalaises,  
Le DYOLOFF et Al-Bouri N'DIAYE - IFAN 1967.

## II - QUELQUES MARABOUTS de MISSIRAH

1 - Le fils du fondateur : Cheikh Ata M'BACKE - 27 juin 1967. (1)

La peste s'est produite en 1920-1921. Mon père et quelques-uns en sont morts. Des femmes, des hommes sont morts à ce moment-là : quelques uns sont ensevelis dans le carré même de mon père. Alors mon père m'ordonnait d'aller le remplacer à MISSIRAH, ceci avant la peste. Il avait donné aux taalibe l'ordre de suivre tous mes conseils. Je suis resté quelques mois et j'avais demandé à mon père l'autorisation d'aller en voyage dans le SALOUM. La même année en revenant de mon voyage je suis passé par NIORO du RIP où l'on m'avait donné la mère de Sérigne (Sérigne M'BACKE NIORO). La peste était venue à MISSIRAH pendant mon absence, c'est ce qui m'a sauvé d'ailleurs de la peste. A M'BACKE il n'y avait pas la peste. Sont morts : la femme de mon père et d'autres femmes; Sérigne Ibra Mamadou M'BACKE, S. M'Backé RAMATA qui était la main droite de mon père, il y a eu beaucoup de morts chez ceux qui entouraient mon père, S. Ibra Yéri DIAKHATE et d'autres.

Mon père a fondé premièrement le village de M'BACKE (2) de sa propre main, puis il a fondé le village de SAMB (3) et après le village de MISSIRAH. En ce temps on s'occupait beaucoup des chevaux, il n'y avait pas encore des voitures et SAMB était une terre très dure, on ne pouvait presque pas y cultiver de l'arachide, c'est pourquoi il avait demandé dans quelle région on pouvait cultiver de l'arachide pour la nourriture des chevaux. Quelques-uns lui ont dit qu'il y avait une contrée très sablonneuse où l'on pouvait cultiver de l'arachide pour la nourriture des chevaux : c'est là le motif de la fondation de MISSIRAH en 1913.

Au moment de la peste il y avait beaucoup de carrés qui entouraient celui de mon père : c'était un village moyen. Tout ce qui dépend maintenant de MISSIRAH (KANKA, M'BOUSSOBE et d'autres) étaient regroupés auparavant. Les habitants se sont dispersés au cours de la peste. Il n'y a presque pas de nouveaux habitants, ce sont surtout des parents, des camarades qui sont venus d'autres régions rejoindre les premiers habitants à MISSIRAH. Il y en avait quelques uns qui étaient taalibé de mon père et d'autres qui étaient taalibé d'autres marabouts comme A.H.S. M'Backé BOUSSO. Il avait beaucoup de taalibé à MISSIRAH parce que lorsqu'il s'installait à MISSIRAH avec mon père, celui-ci disait d'occuper l'est



du village et mon père l'ouest. Chacun avait ses taalibe qui habitaient autour de leur carré. C'est S. M'Backé BOUSSO et mon père qui en avaient la plus grande partie. A MISSIRAH même il n'y avait pas d'autre marabout, quelques-uns étaient les taalibe de .S. Modou Moustapha M'BACKE qui était le taalibe du fondateur S. Amadou BAMBA. Après la mort de ce dernier, ils dépendaient de son fils aîné, S. Modou MOUSTAPHA. Le fils de ce dernier, Cheikh M'BACKE, a encore des taalibe aujourd'hui à MISSIRAH. S. M'Barra SECK et sa famille, Same SECK, Pathé SECK et quantité de Laobé sont les taalibe de S. M'Backé BOUSSO. La plupart des habitants de YASSY sont des Tidjanés. Il y a aussi des mourides. Ceux-ci sont des taalibe de S. M'Backé BOUSSO.

Le chef de village c'était mon père puis ses fils. Momar LYSA, le chef de canton avait amené MASSAMBA pour le nommer chef de village, il devait être nommé par la commission villageoise mais comme il était le fils de mon père, Momar LYSA avait amené mon grand-frère S. M'BARKA pour être chef de village de MISSIRAH. Il s'occupait seulement des services administratifs le reste me concernait. C'est moi qui commandait les terres et les puits.

S. M'Backé NIORO :

- Le fondateur désigne un représentant pour l'administration. Il n'est qu'un chef religieux.

Mon petit frère Mame BALLA avait remis le puits en bon état. Il était complètement détruit. Les chèvres et les moutons tombaient dedans. C'est mon père qui l'avait creusé auparavant mais c'est mon petit frère qui l'a refait. C'est un puits intarissable. De DAROU MOUSTI 70 filles venaient puiser de l'eau la nuit.

Son représentant était un de ses taalibe qu'il envoyait auprès du chef de canton. En 1944 Mame BALLA est mort. Tous les taalibe qu'il avait laissés, dépendaient de moi. Il y avait alors 30 taalibe qui cultivaient chez moi. Je suis devenu marabout à MISSIRAH : je dois avoir à peu près 179 taalibe. S. ISMA a été nommé chef de village par le chef de canton MOR LYSA en 1944, le chef de canton était presque mon adversaire parce qu'il avait peur de mon instruction.

S.M. NIORO : Son adversaire politique. Le chef de village de M'BACKE c'était mon père. Il était considéré comme trop intellectuel ; il ne pouvait pas faire tout ce qu'il voulait.

Les gouverneurs et les commandants de cercle me considéraient comme leur ami parce que je faisais des discours bien. Le Gouverneur Général avait écrit une lettre au Commandant de DIOURBEL dans laquelle il le priait de lui demander où j'avais appris le français. Je lui ai dit que je n'ai jamais été à l'école, j'écris seulement des mots arabes que l'on reproduisait en français.

L'Administrateur s'étonnait beaucoup que j'ai appris le français comme ça, mais l'interprète lui a dit, ils sont intelligents, ils peuvent apprendre facilement beaucoup de choses. Alors que j'étais à NIORO, la première année il y avait un bachelier Issa BA qui m'avait appris le français. J'écrivais tout ce que je pensais en arabe, il me reproduisait tout en français. De cette façon j'ai fini par apprendre le français, c'était vers 1919-1921, c'est pourquoi le chef de canton n'était pas content de moi, parce que le Gouverneur BREVIE (4) était venu et j'avais fait un brillant discours. Il m'a applaudi. 19 jours après le Gouverneur du Sénégal M. BEURNIER (4) était venu ici, les Gouverneurs ne parlaient qu'avec moi. Le chef de canton croyait que je voulais le remplacer. Les agents de service m'accompagnaient même à la chasse. Ils me considéraient comme un grand ami.

C'est pourquoi le chef de canton ne voulait même pas me voir. S'il pouvait me supprimer. Pour diminuer mon autorité, il a imposé mon petit frère. Jusqu'à présent c'est moi qui suis le chef religieux. Tous les habitants de MISSIRAH sont venus faire leur Gamu (5) à M'BACKE.

D'habitude c'est le plus âgé de nous qui commande, c'est le Khalife Général qui a fait un peu de changement, c'est le taalibe du chef religieux qui s'occupe des affaires villageoises comme le recensement des impôts et les services. Le métier de chef de village est un peu ingrat. Le chef religieux n'a pas le droit d'être chef de village : son autorité doit être spirituelle. Le chef religieux est toujours suivi des taalibe qui comptent entièrement sur lui du côté de Dieu. Je dois être le Khalife de MISSIRAH parce que mon père était le fondateur du village en 1911. Je suis le Khalife de tous les villages fondés par mon père dans cette commune : N'DOCK, BOUSTANE, SAME, MINAME. On m'appelle M'BACKE KHEVER. S. Falilou M'BACKE est notre cousin le plus âgé, les M'BACKE - M'BACKE considèrent le plus âgé d'entre eux comme un Khalife.

La réconciliation : j'y tenais fermement mais, lui, il y tient peut-être, on n'est pas bien sûr :

S.M. NIORO : - Le champ extorqué à Moctar NOCKHO, a été donné à M'Backé DIOUF mais si le chef de village voulait la réconciliation il aurait attribué un autre champ que celui-là parce qu'il est toujours en litige.

J'avais créé deux champs pour le Khalife Général: l'un vers le Nord, l'autre vers le Sud. Sur ces deux champs j'ai récolté chaque année plus de 10 T. même 16 et 18 T. pendant 18 années consécutives.

Isma cultive maintenant à plus de 4 km de MISSIRAH. Il faut donner le champ à aucun des deux (M. NOCKHO, ou Bacar SECK) mais à un autre innocent qui n'était rien dans l'affaire.

S.M. NIORO - Le chef d'arrondissement se fonde sur la proposition du chef de village et le préfet sur celle-ci.

M.N. était tellement en colère, je l'ai apaisé, je lui ai donné de bons conseils d'abandonner. Je lui ai dit de patienter.

S.M. NIORO : - Comme le champ est en litige, il faudrait continuer à suspendre le champ jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu. On ne peut faire appel de cette décision ce serait trop compliqué.

Moctar cultivait ce champ depuis 20 ans. Il avait infligé des coups presque mortels à Bacar : six semaines de prison, 25.000 Fr CFA d'amende + 5.000 Fr CFA d'huissier ; B. SECK n'était pas content de ce jugement et il avait intercédé en appel, l'affaire n'est pas encore jugée.

S.M. NIORO : - Si le chef de village avait l'esprit de réconciliation il aurait pu donner un autre champ que celui qui était en litige parce qu'il y a beaucoup d'autres champs; pendant l'hivernage vous rencontrerez beaucoup de champs incultes.

Il l'a fait exprès lorsqu'il lui dit que le champ lui était donné par une autorité et que cette autorité n'existe plus, c'est moi qui commande maintenant.

S.M. NIORO : - Parce que M.N. est allé demander des explications: j'ai entendu par hasard que l'on a donné mon champ en litige à M'BACKE DIOUF, il lui a répondu c'est moi qui ai l'autorité ici, c'est moi qui l'ai donné à M'Backé DIOUF. Et Moctar est fâché. Il dit : je n'accepterai pas qu'on cultive mon champ en ma présence. Alors il décide de venir ici et il dit qu'il va faire une bagarre. Mais s'il avait

la folie de se battre, il faudrait de nouveau l'arrêter. Il a abandonné parce que son marabout lui en a donné l'ordre.

Je lui ai dit d'abandonner complètement ce champ : qu'il n'y pense plus, qu'il fasse comme il faisait l'année dernière. Normalement il cherchait partout un petit morceau qu'il pourrait cultiver parce que la paix vaut mieux que la guerre. Je donne l'ordre à tous mes taalibe de ne faire aucune chose qui peut motiver une histoire, de marcher toujours sur le droit chemin. C'est ce que je leur dit nettement.

S.M. NIORO : - Il veut influencer les autres taalibe. En oubliant qu'on prend beaucoup plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre.

Tout le temps je conseille mes taalibe de rester dans le droit chemin, que même s'il est frappé il ne doit pas riposter. Il doit s'enfuir ou bien.... S. ISMA a peu de taalibe. Il ne doit pas en avoir un grand nombre, je crois qu'il n'a pas 10 taalibe.

S.M. NIORO : - Peut-être il a des amis mais pas de vrais taalibe. Il a des subordonnés, parce que comme chef de village il a les moyens de satisfaire leurs besoins mais de vrais taalibe, je n'en connais qu'un seul : un nommé Nogaye SARR qui habite à YASSY, Bacar SECK aussi ~~peut-être~~. S. BALLA était son marabout.

C'est Mame BALLA lui-même qui l'avait installé à MISSIRAH. Après la mort de Mame BALLA il a essayé de me suivre mais j'ai refusé catégoriquement car je savais qu'il n'était pas juste (6). Le choix du marabout est personnel. En voyant dans son marabout un caractère religieux. Un marabout doit éviter tout le mal en pratiquant toujours le bien, sincèrement la religion musulmane. Un vrai marabout doit faire du bien avec tout le monde.

S.M. NIORO : Presque toutes les familles ont déjà des marabouts : par exemple si vous êtes taalibe d'une certaine famille maraboutique tu ne pourras pas quitter cette famille mais tu as le droit de choisir celui en qui tu as le plus de confiance, celui dont la conduite est pur .

Le choix du marabout dépend de la droiture de la personne. S'il pratique sincèrement sa religion en faisant toujours du bien, et s'il n'a aucun défaut. Un marabout doit étudier chaque jour le Coran ; c'est le don de Dieu seulement qui forme un vrai marabout. On ne peut pas le faire soi-même. Si un taalibe lui demande quelque chose mondain, il lui répond à

cette question, s'il lui demande quelque chose divine aussi il répond à cette question. Le marabout n'a le droit de répéter que les ordres de Dieu et des Prophètes comme ordres.

S.M. NIORO : - C'est le taalibe qui fait volontairement ce que lui demande son marabout. Il n'est pas contraint. On ne peut pas obliger le taalibe à faire quelque chose pour son propre intérêt. Le marabout n'a pas le droit de lui imposer n'importe quoi, il a le droit de lui conseiller le bien et de ne pas rendre le mal.

Il y a des bons taalibe et des mauvais. Est mauvais taalibe celui qui n'écoute pas les bons conseils de son marabout, qui fait tout ce qu'il veut pour son propre intérêt. Un vrai taalibe doit toujours respecter les ordres de son marabout.

S.M. NIORO : - Le marabout n'est qu'un chef religieux, représentant de Dieu. Il doit toujours traduire les prières de Dieu et du Prophète et des Saints.  
Le Coran a dit au croyant : cherchez un intermédiaire auprès de Dieu.  
Les ordres d'un marabout tombent en 3 catégories : de Dieu d'un Saint, des intérêts personnels : par exemple : le marabout peut recommander de faire la prière ou de faire un autre acte religieux comme tel et donner l'ordre dont tu auras le profit en personne, ou s'il te dit d'aller cultiver un champ pour la nourriture de la famille, c'est un ordre dont l'intérêt se partage entre le marabout et le Taalibé. Et s'il donne l'ordre de cultiver son propre champ seulement, c'est dans son intérêt personnel.

- (1) Il est le fils aîné du fondateur du village et père de Serigne M'BACKE NIORO (cf plus loin). Ce dernier assistait à l'entretien et intervenait de temps à autre.
- (2) Il ne s'agit certainement pas de la ville de M'BACKE fondée par le grand-père d'Amadou BAMBA (1971 ?)
- (3) Village entre TOUBA et MISSIRAH
- (4) Il s'agit du Gouverneur du Sénégal BEURNIER (1929-1936) et du Gouverneur Général BREVIE (1930-1936).
- (5) Gamu ou Magal : fête religieuse (espèce de pèlerinage)
- (6) Théoriquement un marabout n'a pas le droit de refuser à un taalibe d'être son marabout.

2 - Le Chef de village : Sérigne Isma M'BACKE - 18 mai 1967.

(Etre chef de village) c'est mon travail. Je suis là à MISSIRAH en 1945. Lorsque Sérigne Modou Moustapha M'BACKE et le Gouverneur m'amènent à MISSIRAH, il y avait à cette époque trop de rumeurs politiques et trop d'histoires à régulariser. Non, ces histoires ne concernaient pas les mariages ou la vie conjugale. C'étaient ceux qui étaient là à l'époque et qui s'occupaient de l'administration : il y avait un hangar de Secco, au nom d'une Société (1). A cette même époque les villageois prenaient trop de dettes et arrivé le moment du remboursement, ils refusent de payer convenablement comme ils l'avaient déclaré au temps de la distribution. Si le recensement des impôts approche ils n'en payent même pas la moitié. Quelquefois je les oblige à payer la moitié qui reste. Si le moment du remboursement des vivres arrive, ils ne payent pas comme ils le devaient.

C'est à cause de cela qu'on m'a emmené ici à MISSIRAH. J'utilise la politesse. Je les convoque pour causer, leur fournir sous forme de conseils, du courage afin qu'ils remboursent leurs dettes qu'ils ont au Secco. Les consciencieux me comprennent tandis que les têtes dures n'essayent pas de me comprendre. Tous les chefs de carré me représentent chez eux. Si je peux régulariser le cas, je le résouds; dans le cas contraire je le transfère au chef d'arrondissement.

Q. - Avez-vous beaucoup de talibé ?

R. - Je ne sais vous le dire ni ne peux les compter, je ne les ai pas recensés.

Oui j'ai beaucoup de talibé dans les différentes régions du Sénégal : THIES, DAKAR, KAOLACK.... Ceux-ci (qui sont assis autour de lui) sont mes propres talibés, ceux-là sont mes fils. D'autres sont mes proches parents. D'autres sont des villageois. Il n'y a que la paix entre nous. La paix seule nous unit. Ils viennent causer avec moi de l'Islam, du mouridisme, du Coran. Ils sont là pour consolider la paix qui existe entre nous, aussi pour quelque chose de meilleur.

Oui, c'est moi qui suis le facteur des cartes de l'U.P.S. (2). J'en ai distribué un grand nombre, seulement il en reste encore quelques-unes. Très peu de gens d'ailleurs ont eu la possibilité d'acheter leur carte qui vaut 100 Fr. CFA.

Je suis natif de MISSIRAH. J'ai été apprendre le Coran à M'BACKE et après avoir terminé j'ai regagné MISSIRAH à 35 ans. J'ai 61 ans maintenant.

Q. - Quels sont les rapports avec les autres villages ?

R. - Seule la paix existe entre nous. Touba FALL, Darou RAHMANE II et KAOSSARA.

Q. - Y-a-t-il de nouveaux habitants de même que des départs à MISSIRAH ?

R. - Certains prennent l'initiative de venir à MISSIRAH. D'autres s'en vont dans d'autres villages. Déménager est la coutume des Wolof. Ceux-ci viennent à MISSIRAH, ceux-là s'en vont ailleurs là où la terre est meilleure. Si tu veux, on te donne un terrain où tu pourras cultiver et tu continues à cultiver. Si tu pars dans un autre village, tu y laisses le terrain de culture que l'on donnera à un autre. De temps en temps ça tombe juste. De temps en temps, il y a trop de monde. Les terrains de culture ne sont pas partout pareil du point de vue de la fertilité. Ça dépend de la chance. Moi je le sais, je régularise ça. Celui qui part laisse son champ. Celui qui n'en a pas, en recevra un. Si le champ lui convient, ça va. Si cela ne lui va pas, je lui attribue un autre champ, plus grand qui lui conviendra sûrement. Le village plaît beaucoup. Il plaît beaucoup aux gens. Ceux-ci sont mes parents, ceux-là sont mes taalibe. Ils viennent de différents villages du Sénégal.

Q. - Pourquoi des habitants quittent-ils leur village ?

R. - Les Wolofs ont l'habitude de déménager chaque fois qu'ils n'ont plus rien à manger. En sachant que dans un autre village un parent pourra vous héberger, vous entretenir avec votre famille, c'est obligatoire que vous y allez. Il y a aussi une autre raison, après une durée de cinq ou six ans ils vont explorer un autre village plus florissant où très certainement la moisson sera la meilleure ou bien ils vont dans un autre village plus agréable. Ce n'est pas comme chez vous les Français. Supposons que le village te plaît, te convient et que tu possèdes quelque chose, tu restes là jusqu'à ce que tu ne possèdes plus rien ou en a assez. Si personne ne peut t'aider dans le village et que dans un autre village quelqu'un peut te donner satisfaction, tu vas le trouver. D'autres qui veulent se satisfaire personnellement et veulent explorer un autre village qui est plus grand, ils vont là-bas.

J'avais trouvé 800 personnes en 1945 (3). Chaque année les gens augmentent. La peste est arrivée bien avant le déplacement du village, en ce temps le village était derrière les baobabs. Entre la peste et 1967 cela fait 56 ans : c'est à cause de la peste que les gens ont déménagé pour fonder les hameaux autour de MISSIRAH. Mon père a dit aux habitants



des environs : l'année prochaine, tout le monde devra revenir dans MISSIRAH : celui qui ne voudrait pas ou refuserait les ordres du créateur de MISSIRAH, dans un délai d'un an ne sera plus considéré comme un habitant du village. Il faudra alors partir loin, loin. Malheureusement ALLAH l'a rappelé à lui deux mois après.

Q. - Quelles sont les premières familles de MISSIRAH ?

R. - Oui les principaux fondateurs : Mamadou DIOP KOKI, Saliou NIANG, Sérigne Mor Bineta DIEYE, Sérigne Afé NIANG, Samba Laobé LO, Sérigne M'Baye SECK, Sérigne Fadiop SECK, ceux-ci sont les principaux créateurs de MISSIRAH qui accompagnaient mon père.

Q. - Quels étaient vos rapports avec le chef de canton à l'époque coloniale ?

R. - Moi je suis un Badolo et lui un Bour (4) : il me disait, fais celà et je le faisais, ne fais pas cela et je ne le faisais pas. On a toujours considéré les mourides avec sympathie. Ils suivent toujours avec conscience les conseils et les ordres du Khalife Général. Si le Gouvernement a besoin de quelque chose, il le souligne au Khalife, qui à son tour donne ses ordres aux mourides.

Sérigne Cheikh ATTA est mon grand-frère et mon chef : je fais partie de sa famille, je suis aussi son petit frère.

Q. - Pouvez-vous m'expliquer l'affaire qu'il y avait entre vous deux ?

R. - Le malentendu n'a pas trop duré, à peu près un an (5). C'était un malentendu familial seulement. La cause du malentendu ? Le grand-frère aîné doit s'installer à M'BACKE, le second Sérigne Isma à MISSIRAH, le troisième à SAME YABAL. Il n'y avait que ça : pour tout le bruit qui courait. Tout est remis en place, tout est fini.

- (1 ) Il s'agit du hangar où l'on entrepose les semences d'arachides. Avant il était utilisé dans le cadre des S.M.P.R. (Société Mutuelle et de Prévoyance) et maintenant c'est une des infra-structure du système coopératif.
- (2) Union progressiste sénégalaise : le parti unique sénégalais.
- (3) Actuellement il y a officiellement 1459 habitants.
- (4) Badolo : paysan (homme libre) - Bour : roi, souverain.
- (4) Voir la version de ce conflit chez Cheikh Ata M'BACKE et Sérigne M'BACKE NIORO.

3 - Le Président de la Coopérative : Sérigne M'BACKE NIORO -  
a) 18 mai 1967.

C'est le père de mon père qui a fondé MISSIRAH en 1913. Avant il n'y avait pas de village ici. Il est venu avec ses taalibe. C'est après avoir créé SAMB. Au début il y avait une daara. Les taalibe ont fondé une famille presque tout de suite à l'année suivante. Les premiers habitants c'étaient ses propres taalibe mais ensuite il y a d'autres taalibe qui viennent pour créer leurs propres champs. C'est lui qui leur donnait l'autorisation de cultiver dans le périmètre de MISSIRAH. Il y a toujours des descendants de ces familles qui vivent à MISSIRAH. Ils avaient accompagné le marabout de GUEDE, El Hadji M'BACKE BOUSSO pour s'installer ici. Les descendants sont Sérigne Same SECK et les N'DIOUGUENE, Massamba DIOUCK. Ils étaient à peu près 50 taalibe. Presque tous ont des descendants encore aujourd'hui. Sérigne M'Baye SECK était le père de Sérigne Same SECK. Il y avait un Malick DIOUCK. Il y avait aussi les autres habitants de YASSY, le nommé DIEYE. Ils viennent chez le marabout fondateur et lui demandent un champ pour défricher et il leur indique où s'installer. Après, si quelqu'un vient pour s'installer il le fait conduire par son grand taalibé pour lui montrer où il peut commencer. C'est le marabout qui avait demandé l'autorisation de venir s'installer ici. Après il a délimité le périmètre de tout le village et de tous les hameaux. Après cela un parent ou un taalibé apprend la fondation de MISSIRAH et il vient lui demander la permission de s'installer.

Au début il n'y avait ni DAROU RAHMANE II, ni KHEVAR, ni GOLLY, ni N'DAME, ni M'BAYENE. Il n'y avait rien. On disait MISSIRAH tout simplement. Ce qui a dispersé les petits hameaux comme YASSY, GOLLY (1) c'est la peste. C'est la peste qui avait dispersé l'ancien village. Chacun allait s'installer sur son champ. Avant le village se trouvait à l'ouest du grand puits. C'est ce puits qui a permis la fondation de tous les hameaux de KHEVAR, THIOUMPE, N'DAME parce que l'eau était rare. On s'en procurait de M'BACKE, de N'GABOU. Très loin. Il y avait un puits à SAMB mais l'eau était sale et salée. Les taalibe venaient d'un peu partout. Ils venaient directement de là où ils habitaient parce qu'en ce temps là les paysans ne s'intéressaient qu'à une parcelle de terre qu'ils pourraient cultiver. D'autant plus qu'il y avait un puits ici. On venait chercher de l'eau de DAROU MOUSTY. Le puits c'est le fondateur qui l'avait fait creuser. A cette époque là il était très profond et il n'y avait pas d'autre puits dans la région. C'est pourquoi même dès le début il y en a qui sont partis.

Mais le petit frère de mon père Mame Balla M'BACKE lors de son installation a refait le puits. L'eau est redevenue abondante et les autres sont revenus. C'est pourquoi on dit MISSIRAH MAME BALLA. Même les éleveurs et beaucoup de ceux qui viennent à MISSIRAH disent MISSIRAH MAME BALLA. C'est la vraie réanimation de MISSIRAH vers 1933 - 1935. Il est resté ici à peu près neuf ans avant de mourir en 1945. Il y avait toujours assez de terres ici. La coutume d'ici dit que le champ défriché par quelqu'un appartiendra à sa famille tant qu'il aura des descendants. Mais s'il part définitivement sans laisser aucun représentant, alors le champ revient au fondateur ou à son représentant. A la création de MISSIRAH il n'y avait qu'un responsable, S. Mamadou DIARA qui était à M'BACKE car il n'y avait qu'un seul village M'BACKE, SAMB, MISSIRAH, N'DOP n'étaient qu'un seul village au point de vue administratif. Pour le recensement des impôts c'était un seul qui faisait recenser SAMB, MISSIRAH, BOUSTANE, N'DOP même GUEDE. Les autres villages sont un peu plus anciens que MISSIRAH parce qu'il a été créé le dernier. Depuis que l'eau est abondante on ne déménage presque plus. Sauf ceux qui sont gênés pour leurs champs qui n'ont pas assez de terres pour cultiver. Il y en a qui sont allés vers TAIF derrière TOUBA.

Il y a un nommé Balla HANE qui avait un champ qu'il occupait depuis 30 ans et l'année où on l'a extorqué il y avait mis 40 charrettes de fumier. On dit qu'on allait créer des incidents sous prétexte qu'il y a eu une bagarre entre Bacar SECK et Matar NOCKHO. Ce dernier aussi occupait un champ que lui avait donné un des premiers installés. Ils étaient venus tous les deux avec Mame Balla M'BACKE. C'étaient ses propres taalibe. Ils occupaient ses champs depuis 1931. Le chef de village a chargé Bacar SECK d'aller extorquer le champ de Matar NOCKHO qu'il occupait depuis 30 ans. Le chef de village qui a suffisamment de terres faisait cela pour montrer que c'est lui qui a l'autorité actuellement : ce sont des histoires de clan. Bacar SECK est allé voir Matar NOCKHO et lui a dit de laisser le champ : mais ce dernier a refusé, alors il l'a battu et blessé. Matar NOCKHOR a fait un mois de prison et Bacar SECK a été hospitalisé pour deux mois à DAKAR. C'était l'an dernier en 1966. Leur affaire est en cours actuellement. Les incidents auraient pu commencer par moi-même parce que ce sont mes champs qu'on a pris les premiers. Mais je ne cultive pas de mes propres mains, ce sont mes taalibe qui cultivent pour moi. Ce n'était pas la peine que je crée des incidents : chacun a ses propres taalibe mais lui il a plus d'amis que de taalibe. Il voulait montrer qu'il est le responsable

maintenant : c'est pour s'imposer. Normalement c'est celui qui est son représentant ici qui devrait faire la distribution des terres, qui devrait intervenir lorsqu'il y a des bagarres. C'est le droit d'ainesse qui doit prévaloir. Normalement après le fondateur c'était son fils aîné qui était le responsable de tous ces villages, MISSIRAH, SAMB, N'DOP. Il y avait comme premier Khalife, Sérigne Mamadou DIARRA, Sérigne MOR , père de S. Moustapha M'BACKE, Sérigne Modou ASTOU, ensuite S. Cheikh ASTA , le père de S. M'BACKE FADIAMA, ensuite S. Balla Mame M'BACKE. Actuellement c'est mon père qui est le Khalife. A l'époque où le petit frère de mon père était le chef de village, mon père n'était pas ici, il était le chef de village de M'BACKE mais après la mort de son frère il est venu pour prendre la famille et lui succéder. Alors on a décidé que S. ISMA serait chef de village. Ce devait être le représentant de mon père. Comme on peut le dire maintenant, S. ISMA ne devrait être qu'un chef religieux tout simplement. Il avait le droit de s'installer à MISSIRAH, à SAMB, dans n'importe quel village créé par son père. Le chef de village devait être choisi et proposé par mon père parce que c'est le fondateur qui désignait le chef de village, ensuite son représentant, ainsi de suite. Chaque Khalife désignait le chef de village qui devait s'occuper du puits et des champs, c'est-à-dire la totalité du village. Mais le chef de village ne s'occupait que des affaires administratives, le recensement des impôts, mais le terrain et le puits étaient entretenus par le représentant désigné par le fondateur ou le Khalife. C'était mon père qui était le représentant, le responsable du puits et de la terre. Ce qui a créé la division c'est que le chef de village actuel voulait faire déplacer ses taalibé tout simplement mais s'il reconnaissait comme Khalife mon père il n'y aurait pas de difficultés. S'il le reconnaissait comme auparavant mon père reconnaissait l'autorité de ses grands frères il n'y aurait pas de difficultés. La solution c'est de remettre les champs à leurs anciens propriétaires. On a extorqué ces gens-là sous prétexte qu'on veut cultiver un champ pour le Khalife Général alors que c'est tout à fait faux puisque mon père avait créé ces deux champs pour ces gens là. Le champ du mercredi est pour le Khalife Général. On veut le cultiver sur le champ qu'on a extorqué à mes taalibe .

Moi je ne me plains pas. Pour les hameaux, la terre appartient aux habitants comme il y a toujours des descendants des premiers habitants. Si par exemple un hameau était déplacé complètement ses champs reviendront

normalement au fondateur. KHEVAR, GOLLY, M'BAYENE, KHAMNANE, M'BRANE, THIOUMPE, LOUMENE ont été créés de cette façon. Avant c'était une forêt ici. C'est le fondateur qui avait demandé l'autorisation de venir s'installer ici. Puis viennent ses parents et ses caalibé. Lors de la construction de la route THIARENE a été déplacé de quelques dizaines de mètres de même que N'DIOUGUENE. MISSIRAH a été installé à l'emplacement actuel au moment de la peste mais je ne sais pas en quelle année c'était. Il y a des tombes de ceux qui sont morts de la peste dans le champ de mon père. Dès sa fondation MISSIRAH était un gros village parce que la terre est fertile, c'est plus sablonneux qu'à SAMB. C'est mon oncle Mame Baila M'BACKE qui a refait le puits qui était presque à sec. C'est lui qui a demandé également l'installation du Secco. Ensuite c'est mon père qui a demandé l'installation de l'école, du dispensaire, du bâtiment de l'agriculture car initialement c'était prévu pour TOUBA FAL. (2)

S'il y a une véritable réconciliation, MISSIRAH se développera car même la coopérative ne marcherait pas si je n'étais pas un peu intellectuel. Car il s'agit de l'intérêt général. Si tout le monde n'a pas adhéré c'est parce qu'ils ne veulent pas payer le capital social ou parce qu'ils n'ont pas confiance en la coopérative. C'est parce qu'il existe toujours des O.S. (3). Les commerçants sont des parents des cultivateurs comme pour Amsata DIEYE à YASSY. El Hadji Mor FALL a des parents à THIOUMPE. Si on supprime les O.S., tout le monde sera obligé d'aller à la coopérative. Mais en vérité si le chef de village avait le même esprit que nous, un esprit de développement comme moi; tout le village serait évolué, si on faisait la propagande du développement comme moi. Le chef de village a une grande influence parce que c'est la coutume mais s'il avait la bonne volonté tout serait bien. Ce sont des luttes de clan. Serigne ISMA a été le premier président de la coopérative au début de la création : il n'y avait que 70 membres et maintenant il y en a 174. La seule solution c'est de se considérer comme chef religieux et n'imaginer que l'intérêt général. Pour moi je lui donne toujours le respect que je lui dois. C'est mon champ qu'il a premièrement extorqué, c'est le champ qu'il cultive en personne alors que je l'ai cultivé huit années consécutives.

Je ne peux pas résister parce que si je résiste on dira que je suis le responsable de cette bagarre là. Oui c'est lui qui a demandé, comme il est le chef de village et que mon père est allé à M'BACKE il faut qu'il cultive le champ de mon père : alors je reste toujours ici. Il disait qu'il lui fallait des champs alors qu'il en a toujours occupé depuis

qu'il est ici. Mon père lui avait donné des champs mais quand mon père est allé à M'BACKE, il redonne ses champs à d'autres. C'est pour montrer son autorité qu'il a fait cela. Il avait beaucoup de champs qu'il ne pouvait même pas cultiver : il abandonne ces champs là et il vient extorquer le mien et une partie de celui de mon père.

C'est le Khalife Général qui a une influence presque générale sur les Mourides, on ne peut pas être contre si on se sert de son autorité. Le Khalife est le représentant de la confrérie et si quelques-uns vont convaincre l'entourage cela peut faire des divisions. Mais par exemple on a extorqué mes champs mais je ne me plains pas parce que ça ne fait rien mais les champs des taalibé ils les ont pris pour les donner au Khalife Général. Ainsi si on appelle les fidèles à ce champ du mercredi je ne pourrai pas y aller de même que pour mon père, c'est moi et Moustapha M'BACKE qui ont pris l'initiative de la réconciliation de la famille parce que cette division là est dépassée. On a obligé mon père à passer une journée chez le premier petit-fils, S. Modou ASTOU, c'est le fils aîné du premier Khalife de notre famille. Ensuite on avait décidé qu'ils passeraient une journée chez le premier cadet S. ISMA. On a essayé de prononcer toutes les paroles de réconciliation puis nous sommes allés le vendredi dernier chez le Khalife Général pour lui dire que nous sommes en train de réconcilier les familles : la seule solution c'est de considérer tous les taalibé comme taalibé et les marabouts comme marabouts sans faire de partialité.

- (1) **GOLLY est un village indépendant et non un hameau. De même que KHEVAR (cf plus bas)**
- (2) **Village à 7 km au Sud-Ouest.**
- (3) **O.S. : organismes stockeurs : commerçants privés qui avaient l'autorisation d'acheter de l'arachide. Le système coopératif les a officiellement complètement remplacés.**



b) le 12 Juillet 1967.

Voici quelques uns des 18 ou 20 Taalibés qui ont travaillé sur mon champ : Mor Issa LY , Dame SEYE, Mor KA, Cheikh GUEYE, Modi Yacine DIAO, N'Diame KA, Saourou LO, Habibou NOKHO, Moustapha NOKHO, Cheikh NOCKHO, Sérigne KA, Gora DIOP, Habibou KHCULE, Mame Balla KANDJI. Ce sont tous des gens de MISSIRAH. Sur le champ de mon père il y en a eu plus de 50. Omar N'GOM et sa famille, Modou DIOUF GUEYE et sa famille, Daouda GUEYE, Thierno M'BAYE, Modou DIOUF N'GOTE, Ebra NIANG, Same DIOP, M'Baye DIOP, Abdou DIOP, Serigne MARONE, Sérigne GNINGUE, Samba SARR, Balla HANE, Moctar NOCKHO, Modou LY, Gore BA.

Les uns conduisaient les machines et les autres répandaient les engrais, les autres préparaient les semences. Il y a un dirigeant, c'est-à-dire Omar N'GOM qui doit diriger le travail.

Sur mon champ c'est Mor Issa LY pour tous ceux qui habitent à MISSIRAH, et N'DAME SEYE pour ceux qui habitent à N'DEGLOU. Sur le champ de mon père il y en a qui viennent d'autres hameaux, de N'DEGLOU. Tous les chefs de carré de N'DEGLOU et de NIANGUENE là, de LAYENE, de BEYE, de MINAME (1). Le chef de famille est accompagné de sa famille, ses enfants, ses navétanes. S'il s'agit même de la culture (2) il est accompagné de ses femmes. Pour semer ce sont seulement les hommes qui peuvent conduire le semoir avec le cheval. Mais s'il s'agit de la culture, les femmes et tous les enfants de la famille participent. Quand on défriche ce sont les hommes et les enfants, pour défricher mon champ on a pris 3 jours. Chaque jeudi soir. Pour mon père on prend hebdomadairement le mercredi.

Pour faire le travail, une seule journée pour le débroussage, pour le semage comme ça, on a semé de 8 heures à 12 heures. Mais on arrive aussi à le cultiver dans une seule journée s'ils ne sont pas revenus trop tard.

Q. - Y-a-t-il des locations à MISSIRAH ?

R. - Pour celà il n'y aura que des récompenses, ça se fait toujours. Parce que si vous ne trouvez pas un champ suffisant pour travailler il faut récompenser quelqu'un, mais clandestinement en argent, des fois on propose de te donner quelque chose à la récolte. Il n'y a pas de location officielle; il y en a aussi clandestinement à qui on a gagé leur champ, on a demandé de l'argent à un DIOULA ou à un quelque homme riche 5.000 Fr ou 10.000 Fr CFA et le propriétaire du champ ne peut plus rembourser et le champ reste

toujours avec celui qui l'exploite.

Il y a des cas mais c'est clandestin; il n'y a plus de problèmes parce que ça se fait spontanément. Le propriétaire ne réclame pas son ancien champ et l'exploitant ne le rend pas. Cette situation est déjà révolue car la loi du Domaine National (2) a donné la terre aux exploitants; c'est pourquoi on n'en parle plus, mais il existe toujours des récompenses pour avoir des facilités pour cultiver, mais ça se fait amicalement comme ça parce que même si on a peur de quelqu'un qui va appliquer la loi sur le Domaine National on n'aura pas la confiance de lui confier un champ de peur qu'il dise, c'est moi qui vais le cultiver l'année prochaine.

Avant la loi sur le Domaine National, on exigeait 1/10 d'arachides en nature. Ça se fait, mais pas trop, mais il y a toujours des "Massla" (4), par exemple il y avait quelqu'un qui avait des champs qui n'habitait pas ici, il le confiait à quelqu'un qui l'exploite et à la récolte il ramasse quelque chose et le vend à son nom et lui remet l'argent.

Oui il y a des gens qui n'habitent plus MISSIRAH et qui ont toujours des champs ici, il y a un nommé Mandiaye GOUMBALA il habite DIOURBEL. A la fondation son père avait créé des champs, il avait des litiges mais on lui a remis ses champs parce que son père l'avait défriché, il avait abandonné l'endroit. Il y avait un hameau KEUR MOMAR, ce sont les habitants de ce hameau qui exploitaient ces champs là. Alors MANDIAYE est revenu avec sa famille, il a réclamé ses champs, il avait des litiges mais on a fait des conciliations, on lui a remis ses champs. Il n'habite pas ici mais il a une maison ici. Son neveu Cheikh SOUGOU habite chez lui. Ce sont d'autres qui exploitent ses champs. Ça se trouve sur la route goudronnée entre M'BAYENNE et KEUR MOMAR.

Au commencement c'est le marabout qui avait demandé l'autorisation de venir s'installer ici parce que le lieu avait été découvert par son entourage, on s'occupait de nombreux chevaux et on s'inquiétait pour leur nourriture. L'entourage avait remarqué que ce lieu était un terrain sablonneux où l'on peut cultiver de l'arachide, pour la paille d'arachide, pour la nourriture des chevaux. C'est la cause de l'installation de MISSIRAH. Mais à l'installation c'est le marabout seul qui avait envoyé ses taalibé. Ses propres taalibé travaillaient pour lui seul, c'était une daara. Mais pour l'installation, il était accompagné de S. M'BACKE BOUSSO. Comme d'habitude avant de s'installer dans un lieu inhabité, les marabouts

ont la coutume d'aller faire des prières avant de s'installer. Les marabouts S. M'BACKE BOUSSO, et S. Mame Mor DIARRA ont passé à peu près un mois là-bas à N'DEGLOU. Le baobab, c'est là qu'on a fait le premier abri. On dit qu'ils sont restés là-bas pendant un mois, chaque jour on récitait le coran. Chacun à son tour pour faire les prières pour l'installation. Après là ils ont envoyé leurs propres taalibe pour créer des daara ; alors les marabouts avaient chacun leur daara. Mais c'est Mame Mor DIARRA qui avait demandé l'autorisation. C'est lui aussi qui avait fait la limitation du périmètre. Il avait envoyé un taalibe, on prend une hache et on coupe des arbres, s'il s'agit d'un grand arbre, on l'entaille pour faire le tour, cela fait un petit sentier. La daara était au centre du terrain délimité. On le limite suivant ses possibilités parce que là il n'y avait pas d'autres habitants, il avait jugé ses possibilités pour pouvoir travailler lui et sa famille et les autres arrivés éventuels.

Il avait déjà fait la limite de SAMB, parce qu'il avait déjà créé SAMB, les champs de SAMB ont la même frontière avec ceux de MISSIRAH et les champs de SAMB ont la même limite avec ceux de NIANKA ; il y a des champs de NIANKA qui se trouvent à M'BACKE. Et ils ont la même frontière avec ceux de M'BACKE. Et ceux de M'BACKE avec ceux de DINGALI.

Il avait créé une grande chose parce que s'il avait créé des champs en un endroit et les avait mis en valeur il se déplace pour créer une autre daara. La première daara était ici, il fait la limite du périmètre. Par exemple si un parent ou un ami vient d'un autre lieu, il va voir le marabout à M'BACKE ou à SAMB, il lui dit : je veux m'installer à MISSIRAH ; il le fait accompagner de son grand représentant un nommé S. M'BACKE RAMATA et il lui dit d'aller s'installer à tel endroit sur le périmètre. On ne mesurait pas les portions de champ attribuées, on lui disait de commencer ici et de faire sa possibilité ; il défriche selon ses possibilités. Et si un autre arrive, on lui dit d'aller commencer là où l'autre a terminé et c'est pourquoi les champs ont les mêmes limites parce qu'il y avait des familles qui accompagnaient des taalibe. Si par exemple quelqu'un vient avec sa femme et un seul fils il ne pourra pas défricher beaucoup, et si quelqu'un vient avec ses deux frères et leurs fils et leurs femmes il faudra qu'il défriche beaucoup plus : c'est pourquoi les champs n'ont pas la même taille. Tous ces champs là sont toujours à leur propriétaire tant qu'il y aura un représentant.

Il y a des familles qui ont des difficultés pour leur augmentation. Il y en a d'autres aussi qui diminuent mais dans ce cas là le représentant du fondateur avait l'autorisation de céder ces champs là à un autre arrivant, c'est possible d'avoir plusieurs champs. Si tu travailles ton champ seul et que ton frère vient d'un autre village te trouver ici, tu ne pourras pas travailler avec lui sur le même champ. Il faudra que tu réclames un autre champ. Il lui donne un champ et c'est rarement qu'ils ont la même limite. La plupart ont le seul champ qu'ils ont défriché ou leur père mais comme la famille a augmenté il réclame au représentant d'avoir un autre champ pour faire installer son hôte. On le fait amicalement et par arrangement, aujourd'hui quand on demande un autre champ. Normalement celui qui venait s'installer à MISSIRAH devait aller voir le chef religieux du village, lui dire : je veux venir m'installer ici à MISSIRAH pour travailler avec ma famille. Alors le marabout doit faire des enquêtes; si quelqu'un occupe des champs qu'il ne peut pas exploiter en personne il fait des arrangements et des conseils pour lui prendre une partie pour installer celui-là; c'est pourquoi ils ont le droit de retenir tous les champs dont le propriétaire ou son représentant est complètement gagé, parce qu'il prévoit un autre arrivant éventuel. Il a le droit de redistribuer la terre à des nouveaux arrivants, ça se produit, mais c'est rarement qu'on trouve un champ disponible. On ne peut aller qu'aux nouvelles méthodes, c'est-à-dire l'emploi des engrais, c'est ce qui maintient mon champ là. On ne peut l'exploiter sans des engrais parce qu'il est trop épuisé, il y a même des paysans qui n'ont pas le courage d'essayer d'exploiter parce qu'on exploite les champs depuis la création, la plupart des champs sont dans le même cas. Derrière le champ de mon père, entre la limite de celui-là mon père et N'DEGLOU, c'est là où je cultivais au début mais il y avait des difficultés. Le champ de S. ISMA était le mien auparavant. Depuis que mon père a le devoir d'être le chef religieux de M'BACKE, il a réclamé que c'est lui le chef religieux actuel ici et qu'il doit cultiver ce champ là. Il y avait un litige qu'on a arrangé par une délégation de TOUBA, c'est lui-même qui avait créé ces bagarres. Je me suis retenu et mon père est allé voir le Khalife et même le Khalife était venu en ce temps là. Alors j'ai cédé parce que j'étais un enfant et je ne veux pas créer des bagarres. Ici, c'est ISMA qui exploitait mon champ.

Il avait d'autres champs à GOLLY, c'est là qu'il cultivait depuis qu'il est arrivé à MISSIRAH. Il cultivait aussi une partie de mon champ. Il cultivait avec sa famille la nourriture sur la piste de GOLLY.

Comme il se déclare chef de village il faut qu'il cultive sur ce champ là. On a la coutume que le chef de village cultive là où a été installé l'ancien village : le Guente. C'est ce qui l'avait poussé à réclamer ce champ là parce que ceux qui veulent créer des troubles avaient dit : Serigne n'a pas le droit de cultiver le Guente alors que toi qui es le plus âgé tu cultives ailleurs.

Normalement c'est mon père qui devait cultiver tout le Guente mais on dit qu'il s'est déplacé à M'BACKE. Mais il est toujours le chef religieux de M'BACKE, de MISSIRAH, de partout, il commande toujours.

Normalement aussi on dit qu'il n'est pas habitant de MISSIRAH, ce n'est pas vrai. Vous savez que ce n'est pas vrai c'est le devoir qui l'appelle à M'BACKE (champs de BOUSTANE, DINGALI). Le plus grand nombre de ses taalibé habitent ici à MISSIRAH. A la création son père lui avait donné le village en présence de témoins. C'est peut-être que Dieu voulait le sauver de la peste S. BARRA M'BACKE habitait toujours à SAMB, il était toujours le chef religieux de partout.

Normalement un fils de marabout est marabout, mais il y en a qui baratinent mieux le maraboutage(sic) et d'autres qui le négligent un peu mais pour les taalibé ils considèrent tous les fils comme marabout. La plupart ont choisi le fils aîné. On les appelle toujours marabout.

Je crois que ça arrive rarement : qu'ils ne veulent pas être marabout. Oui mon fils sera obligatoirement marabout S. M'BACKE de Cheikh M'BACKE il avait fait des études jusqu'au MAROC je crois, mais il est redevenu marabout. Il s'habillait à l'européenne mais il ne considérait pas comme marabout, il ne faisait rien.

Tous les fils sont marabouts mais la coutume veut qu'on fasse précéder le fils aîné. Mais si c'est une famille qui a beaucoup de taalibé chaque fils a ses propres taalibé, mais les petits frères sont aussi taalibé du grand frère comme le cas de S. BASSIROU M'BACKE, S. MOUSTAPHA a beaucoup de taalibé mais ses frères aussi se sont partagés les taalibé c'est rare que quelqu'un qui n'est pas fils de marabout devienne marabout. Il faut être fils de marabout. Des fois on est respecté comme marabout mais pour être marabout il faut être fils de marabout. Mais par exemple

les neveux des marabouts sont presque comme des marabouts :

Abdou WENTE de M'BACKE sa mère a le même père avec mon père.  
Abdou WENTE BOUSSO habite M'BACKE, Abdou WENTE M'BACKE habite DIOURBEL.

S. M'BACKE BOUSSO son père était l'oncle de S. MAME MOR DIARRA parce que S. MOMAR DIARRA BOUSSO, sa mère avait le nom de BOUSSO.

S. MODOU N'DOUMBE M'BACKE était le père de S. MODOU KHABANE c'était un des premiers taalibe. C'est aussi un parent de la famille pas trop proche. Son petit frère était ici avec S. MAME MOR DIARRA, et il est décédé de la peste. Son tombeau est ici. S. Ibra N'DOUMBE, c'est un parent à S. MOUSTAPHA M'BACKE.

(Le marabout vient d'avoir une nouvelle femme).

Elle a été choisie par mon père parce que son père était le premier taalibe de mon oncle paternel Mame Balla M'BACKE: il avait fait le Tak-der (5) à KHOULLE. Il était venu à MISSIRAH; c'est une de ses filles, le grand-frère de la femme avait fait le Tak-der ici. Il travaille ici à la maison. Lorsque ma femme est partie à NIORO du RIP et que celle-ci était enceinte et ne pouvait travailler, elle ne pouvait s'occuper du travail de la maison et on a pensé à une 3ème, on a choisi celle-là. Je ne l'avais pas vue auparavant, mais on a fait des enquêtes, on a déclaré qu'il y a une fille à ..... . Ca s'est fait dans l'espace d'une semaine. Je n'ai jamais été la-bas. Je connaissais sa famille mais je ne l'ai jamais vue. Je ne la connaissais même pas, ce sont les camarades de son père qui l'avait reconnue pendant le Magal (6) mais je ne l'avais pas vue. Ils ont dit qu'il y a une fille de Sidi El N'DIAYE qui se trouve à M'BACKE DIENG, on va voir si quelqu'un ne la fréquente pas, on essaie de la donner à Sérigne. On l'avait presque cachée, ça s'est fait presque à mon insu.

On a fait quelques cadeaux aux parents. Exactement je ne sais pas ce que mon père a donné, c'est lui qui s'est occupé de tout. Lorsqu'elle est arrivée ici, à la réception les taalibe ont acheté un boeuf de 3.000 Fr. Ce sont les taalibe qui se sont occupés de la réception, pour moi je n'ai rien dépensé.

- (1) Hameaux de MISSIRAH
- (2) La culture, c'est le sarclage en français "wolofisé"
- (3) La loi sur le Domaine National précise que la terre "appartient" à celui qui la cultive. Tous les abus sont cependant permis lorsque la location ou le prêt se pratiquent car celui qui a reçu un champ refuse "légalement" de le rendre puisque c'est lui qui le cultive dans ce cas.
- (4) Arrangements à l'amiable.
- (5) Tak-der (littéralement lien de cuir) Jeune postulant mouride qui constitue habituellement la population des daara.
- (6) Magal : Le grand Magal de TOUBA : pèlerinage pendant lequel un grand nombre de fidèles (au moins 100.000) viennent saluer leur marabout, le Khalife Général, et prier dans la grande mosquée.

4 - Pour Faire tomber la pluie (1) : YALLAH BOUR - 27 août 1968.

Tous les besoins des paysans dépendent de l'hivernage. Il ne connaît pas l'opinion des villageois mais d'après son opinion tous les besoins des paysans dépendent de l'hivernage. Si les Eaalibé ont quelque chose tant mieux, s'ils n'ont rien, il ne peut rien recevoir. Les taalibé n'ont que les champs : ils sont découragés à cause de la sécheresse. Pour lui il doit faire son devoir. Je veux que tout le monde m'aide. Wa Saalaam.

(Puis on lance des appels : Venez. Il fait nuit. Les jeunes garçons, filles, hommes, femmes, vieux, vieillards. Tous les villageois. Lecture de versets du Coran : Ayatul Kursiyu (les versets du Temple de Dieu))

Si vous voyez que je fais ces versets de Coran ce sont des conseils que Dieu avait donnés. Ces versets ont été traduits par Amadou BAMBA. Dieu et Amadou BAMBA : Dieu est à droite et Amadou BAMBA à sa gauche. Après cela je vous salue au nom de chacun, je pouvais vous appeler et vous pouviez m'entendre chez vous mais je veux la présence de tous les villageois. Je vous demande pardon pour les activités que vous avez interrompues à cause de moi mais cela vous servira à quelque chose. Le but général de notre causerie est que je vous demande à tous pardon, nous sommes rassemblés ici pour qu'on puisse demander pardon à Dieu. Vous pouvez rester chez vous, vous l'auriez entendu mais cela ne vous servira à rien. Le moment où nous sommes : l'hivernage m'étonne. Je sais bien que je n'ai que vous et vous aussi vous n'avez que moi (2). Je fais savoir aujourd'hui si vous avez quelque chose qui fait mal : il faut savoir que j'en ai (aussi). En plus de cela il y a beaucoup de gens qui ont quitté leur village natal à cause d'Amadou BAMBA qui est mon grand-père (3). Il faut savoir qu'il a un rôle dans le village. S'il n'y a que la paix, je suis dedans, s'il n'y a pas la paix j'y suis encore.

(Quelqu'un dit : c'est vrai).

C'est un malheur généralisé dans tout le pays. Donc tout le pays doit prier pour que Dieu puisse nous aider. Les femmes ont beaucoup dansé (4) les hommes ont bien lu le Coran et ils continuent de lire. Moi aussi j'ai un rôle à jouer (5). Puisque si on croit au marabout il ne doit pas passer tout son temps à dormir. Il doit se mettre devant lorsque les taalibé ont quelque chose qui ne leur va pas. Si un taalibé vient voir



un marabout pour lui dire je te crois (6) et le marabout lui dit je ne sais rien : ce n'est pas joli à entendre. Ca ne plait pas au taalibé. Si on va là-bas (l'au-delà) chaque personne voudrait voir quelqu'un qui puisse l'aider au passage et c'est pareil ici dans ce monde. Le marabout pourra montrer à son taalibé tout ce qu'il peut faire. Un marabout ne sert qu'à aider les gens pour un problème qui nous vient de Dieu et que personne ne pourra résoudre. Lui il fera tout ce qu'il peut envers les gens. J'ai vu votre présence comme Dieu et KHADIMO RASUL (Amadou BAMBA) l'ont vue. C'est joli aussi, mais ça le vaut. Puisqu'on a appelé les gens ce qui est mieux c'est de venir répondre, ça fera plaisir à celui qui a appelé mais ça servira à ceux qui ont répondu. Ils sont venus répondre cela lui fait plaisir, cela fait plaisir à Dieu et à Amadou BAMBA. Je vous ai appelés à cause de la sécheresse parce que ça vous étonne. La sécheresse ne fait pas plaisir à qui que ce soit. C'est presque partout (pareil) pour tout le monde. Donc je vais causer avec vous.

Dieu n'est qu'un roi : on ne fait rien d'autre que lui demander ce que l'on veut. On lui demande mais ce n'est pas obligatoire. Ce qu'on lui demande est dans mon magasin bien fermé avec sa clé : il a gardé sa clé. S'il veut vous donner quelque chose cela dépend de lui. On essaie de lui demander comme on essaie de calmer les enfants. Mon devoir c'est de vous proposer quelque chose que vous devez croire. Il faut le croire, il faut le tenir, il faut le faire. S'il s'agit de quelque chose qu'on doit tenir, il est temps de le faire. S'il s'agit de quelque chose qu'on doit faire il est temps parce qu'une personne si elle a ses mains derrière elle, on ne doit que l'aider. Le devoir (7) que je vais vous donner me vient de Dieu et c'est lui qui m'a chargé de vous le dire. Ce devoir est : chaque personne qui peut prononcer l'expression Lâ flah illâ llah (8) 3300 fois. C'est quelque chose que j'ai bien vérifié et je trouve que ça nous servira à quelque chose de bon. C'est ce que Dieu m'a dit : lâ flah illa llah 3300 fois. Ca nous servira à quelque chose au moment où nous sommes. A part cela je vous prie que chacun fasse de l'aumône. Si vous ne pouvez pas faire l'aumône il faut dire lâ flah illâ llah 3300 fois (9). Ce qu'il vient de dire c'est ce qu'il donne pour nous aider. Il ne faut pas discuter de cela parce que je suis comme vous et vous aussi vous êtes comme moi. Ce qui me servira à quelque chose est identique à ce qui vous servira : nos besoins sont pareils. Ce que vous travaillez je sais bien que je recevrais ma part. C'est ça la parcelle

que je dois cultiver (10) je vous l'ai dit comme Dieu me l'a dit. Vous avez interrompu vos activités à cause de la causerie mais ça le vaut. Vous n'avez rien de plus grand que cela. Chacun dans son esprit a des ennemis. Si on vous guide sur le chemin de Dieu il faut le suivre. C'est le chemin de l'Islam. Moi je ne peux pas passer sur aucun autre chemin qui n'est pas celui de Dieu. C'est ça la parcelle que je dois cultiver et ça vaut de venir répondre. On ne répond pas à des appels plus élevés que celui-ci . Boron TOUBA (Amadou BAMBA) appelle les gens : tout le monde venait lui répondre : alors il ne disait que trois mots. Les trois mots couvrent beaucoup de choses mais il se limite à ces trois mots. Ce qu'il disait c'est de suivre Dieu et d'être toujours son esclave. Moi aussi c'est tout ce que je vous dis. Si vous le faites comme je vous le dis vous aurez une aide qui vous parviendra de Dieu. Pourquoi vous aurez quelque chose qui vous servira : c'est de répéter ce que je vous dis parce que ce que j'ai dit a de la force. Celui qui vous a prié de le dire il faut savoir qui il est. Il faut savoir aussi qu'il a une part. Qui est-il ? Il faut savoir que Boron TOUBA est son grand-père. A part cela Yallah BOUR a une part qui lui est parvenue de Dieu. Au moment où nous sommes il y a beaucoup de pays qui se battent. Aussi dans notre pays il n'y a pas de bataille mais l'hivernage va se gâter. Donc c'est normal que je cultive mon Latch et c'est ça mon Latch. Sérigne TOUBA est mon grand-père. Je vous fais savoir que j'ai les remerciements de Dieu. Puisque vous me croyez c'est que vous avez cru mon grand-père. Et celui qui croit mon grand-père, je crois qu'il doit me croire. Celui pour qui mon grand-père était son supérieur je crois que je dois être aussi son supérieur (11). Donc moi je ne fais pas partie des marabouts dont les taalibé viennent demander une aide à propos d'un problème à résoudre et ce marabout là leur dit qu'il ne peut rien faire. Je ne veux pas en faire partie. Je ne suis pas parmi ceux-là; c'est pourquoi je vous ai donné ce travail. Il faut donc que chacun fasse l'aumone et l'amène ici et répète Lâ flah illa llah 3300 fois.

Si vous pouvez le terminer dans la nuit tant mieux. Si vous ne pouvez pas il faut l'achever dès les premières heures du jour. Il ne faut pas manquer de le faire. J'espère bien que si vous le faites vous aurez tout ce que vous voulez. C'est ça le but principal de la causerie : dire lâ flah illa llah 3300 fois. Le second but c'est l'aumone. Une fois de plus je vous fais savoir : celui qui s'amusait doit faire autre chose et

il doit voir le moment où nous sommes. Le moment c'est que chacun doit laisser les ennemis qu'il avait avec d'autres. Il y a un proverbe Wolof qui dit : "Si vous savez ce qui vous guette, vous auriez laissé ce que vous guettiez et vous vous seriez mis à courir". Il faut laisser tous les ennemis. A cause de Dieu qui est le grand sauveur. Si chacun pouvait faire ce qu'il voulait on ne saurait pas. Il faut donc savoir que c'est Dieu qui a fait tout cela. Il ne faut pas se mécontenter. Si vous voyez le moment où nous sommes : chacun doit réfléchir et reculer, demander pardon pour que Dieu puisse avoir pitié de nous. Si vous ne faites pas cela et chacun se fâche avec un autre, Dieu va nous battre. Si vous avez deux enfants qui ne sont pas très forts et qui se battent souvent vous ne faites rien d'autre que de les battre tous les deux. C'est comme cela entre Dieu et les personnes. Et Dieu est en train de nous battre. Nous sommes sur le chemin où Dieu va nous battre : si on reste ici deux jours sans qu'il pleuve la cravache va tomber sur les corps. Je ne crois pas qu'on restera deux jours sans qu'il pleuve. Je crois qu'il va pleuvoir avant dix jours à cause de ce que je vous ai dit (12).

Serigne M'BACKE FADIAMA (13) est mon supérieur et aussi l'un de mes parents. Je le remercie beaucoup. Pourquoi je le remercie : parce qu'il est venu me répondre. Je crois qu'il n'y a pas d'ennemis entre lui et moi dans son coeur. Et c'est comme pour vous, il n'y en a pas entre vous et lui. Il pouvait rester dans sa case et se coucher sur son lit et m'entendre par les oreilles et non par son coeur. Puisque Dieu lui a permis de venir me répondre, je lui souhaite une bonne et - reuse vie pleine de succès. On est venu me répondre mais à cause de l'intérêt du village : c'est pourquoi je lui souhaite une longue vie ainsi qu'à Sérigne Moustapha, je veux que Dieu et leur grand-père les payent. Les pas qu'ils ont faits pour venir je souhaite qu'ils fassent partie des pas que Dieu nous pardonne. Je veux encore par la haute bienveillance de Dieu, d'Amadou BAMBA et de moi-même, que vous demandiez tous pardon et laissiez tous les ennemis. Chacun pourra laisser tous ceux qu'il avait. Enfin, il pourra y avoir la paix et Dieu nous donnera tout ce que l'on voudra. Si on ne laisse pas,

Dieu ne laissera pas ce qu'il nous fait. Si nous ne laissons pas cela, Dieu continue toujours à le faire. Et cela nous conduit vers un but qu'on ne veut pas. Tout ce qui marchait sur terre, Dieu dit qu'il leur fera passer de n'importe quelle façon mais ils passeront. Tout ça c'est bien mais c'est ça notre espérance. Moi je ne suis pas d'autre chemin que celui que je viens de vous dire. Il faut que chacun fasse de l'aumône et répète Lâ ilah illa llah 3300 fois. Il faut essayer d'enlever les vilaines pensées qui sont dans les coeurs et essayer de les remplacer par de bonnes pensées. Si on fait ça, Dieu pourra aider quelqu'un pour qu'il ne craigne rien. Si on fait cela, d'ici trois jours on sera tous en paix. Mais les paroles que je viens de vous dire ce sont des paroles que j'ai bien garanties. Si vous faites comme je vous l'ai dit, vous verrez tout ce que je dis. Je ne sais pas pour les autres, mais ici ils ne seront plus étonnés. Je veux que tous ceux qui n'étaient pas venus et ne pouvaient pas l'entendre par les hauts-parleurs : je viendrai à pied pour les informer. Si je pouvais le faire dans tout le pays, je le ferais mais je ne peux pas. Je désigne les endroits où j'irai les voir s'ils ont quelque chose : si vous avez le coeur d'un musulman vous devez entendre cela. Il faut savoir qu'il n'y a que le nez (la vie) donc il faut savoir qu'on ne peut pas dire quoi que ce soit de plus important que cette causerie. Même à TOUBA et à LA MECQUE on ne donne que les mêmes conseils : suivre Dieu et faire l'aumône. Si on va à TOUBA on trouve des gens qui sont comme moi. Si vous allez ailleurs c'est la même chose. Puisque moi j'ai fait le devoir que je dois faire et je vous l'ai dit vous aussi vous ne devez faire que ce que je viens de vous dire. Oui je vous rappelle que Dieu n'a rien fini : il juge les personnes par leurs actions. S'ils font quelque chose de bien il les aide. S'ils font quelque chose qui ne va pas il les punit. Si vous ne faites pas ce que je viens de vous dire je ne dis pas qu'il ne va pas pleuvoir mais je crois qu'il y aura quelque chose qui pourra nous étonner. Donc il faut tourner pour emmener les coeurs, emmener les coeurs pour essayer de faire le bien et laisser tout ce qui fait mal. Ecoutez pour qu'on puisse dire ce qu'on veut dire. Si on suit quelqu'un et si on le croit, les personnes l'ont tenu en le mettant devant eux, il doit réfléchir sur ce qui est passé et regarder le moment où nous sommes.

A MISSIRAH je ne suis pas inconnu ainsi qu'à TOUBA et M'BACKE-BAOL. J'ai une part : je veux qu'elle continue toujours devant. Tout ce

qui me met en arrière je m'en méfie. Je vous fais savoir : si vous avez le plaisir on le partage, si vous avez le malheur, on le partage, donc on est pareils. Je pouvais rester chez moi durant un mois et quand je sors vous dites que peut-être Yallah BOUR n'était pas là. S'il n'y avait pas la paix il ne pourrait pas rester longtemps chez lui sans venir voir les gens. Je prie Dieu pour qu'il vous donne une longue vie à cause de votre présence, par la haute bienveillance de Dieu et de lui-même. Je prie Dieu pour qu'on ne craigne plus rien mais dans tout ce que j'ai dit il faut le faire comme je viens de le dire. Pour espérer quelque chose il faut le savoir. On ne peut pas espérer sans savoir ce qu'on veut. Tout ce qu'on veut a un but. La paix que je demande à Dieu est le but général de mon espérance. Il ne faut pas l'oublier : si vous ne pouvez pas le terminer dans la nuit : qu'est-ce que c'est, c'est Lâ ilah illah, 3300 fois. Je vous remercie de votre présence et prie Dieu pour qu'il nous donne une longue vie et pleins de succès. Je veux que Dieu nous donne de la paix.

(Il récite des versets du Coran : -Fatîha

- Ayatal Kursiyu

et d'autres verset)

Vous qui êtes là je remercie tout d'abord Kodé BABOU et M'Baye DIEYE ainsi que les Toubabs (14) qui sont venus en nous montrant qu'ils font partie du village. Ils ont amené un magnétophone et on a fait la transmission par haut-parleur pour faire vivre l'Islam, donc je prie Dieu pour qu'il leur donne une longue vie pleine de succès. Je prie encore Dieu pour qu'ils puissent continuer leurs travaux. Oui.

Matar KHARY : Ce que Yallah BOUR vient de dire on ne peut pas dire quelque chose de plus élevé. Aucune parole ne peut être plus forte, aucune parole n'est plus élevée. Lorsqu'on fondait le village on n'avait trouvé que du bien. Il n'y avait rien de mal : rien que du bien. En ce moment-là on entendait le nom de Dieu jusqu'à l'aube. Et on l'entendait aussi de 4 heures au matin. En ce moment là, on nommait les villages : alors MISSIRAH avait comme nom : MISSIRAH DINE (15). Ce mot fait partie des témoins du village (de sa sainteté). Le village de MISSIRAH c'est Serigne TOUBA qui l'avait voulu à cause de Borom SAMB (16)

qui l'avait fondé. C'est Borom SAMB qui l'a voulu et Borom TOUBA l'a installé. Tout ce qui se passe dans le pays qui n'est pas du plaisir, MISSIRAH ne l'aura pas. Mais s'il s'agit du plaisir MISSIRAH en aura plus que les autres. C'est ce qu'on disait à l'époque. Dieu ne transforme personne, c'est la personne qui se transforme elle-même. Ce qui s'est passé c'était de faire le bien et de le conseiller aux autres. Les vieux qui étaient là sont déjà partis, ce sont les jeunes qui étaient avec eux qui sont devenus grands. Le chemin que prenait les vieux, si les jeunes le suivent ils verront ce que les vieux voyaient. Le village que nous avons quitté, nous étions presque les dirigeants. C'est nous-même qui donnions les conseils aux habitants. Mon père l'a quitté pour qu'il puisse trouver un endroit où se renseigner (sur le bien et le mal). Si vous plus quelqu'un qui vous donne des conseils, vous avez entendu parler d'un endroit où vous pourrez les trouver, il faut y aller. Chacun de nous doit redoubler d'efforts. Donc, nous voulons bien faire ce que Yallah BOUR nous a dit. Je veux que tout le monde le fasse comme Serigne ABDOU l'a dit. Ce qu'il vient de dire peut amener tout. Il peut calmer beaucoup.

Wa Saalaam,

Cheikh SECK : Nous vous saluons et vous remercions en vous demandant pardon. Pour la causerie de Yallah BOUR j'ai à vous parler. Ce qu'il vient de dire nous le croyons comme nous croyons Serigne TOUBA. Au moment de la sécheresse passée (17) lorsqu'il nous avait appelés, tout ce qu'il nous avait dit était vrai, donc il faut avoir de l'espérance pour sa causerie d'aujourd'hui. Il ne reste qu'à prier Dieu.

Yallah BOUR : Si quelqu'un veut parler il n'a qu'à parler mais pas pour la politique ni pour le parti. Mais il faut parler pour le moment où nous sommes.

Il a dit tout ce qu'il savait au moment où nous sommes. Je ne vous dois plus rien que de tendre les mains pour que je prie Dieu.

(Il récite les versets : Fatiha

Issa Diahaa

Khul wa lahu

Fallari

Naasi

Tout le monde tend les main et le marabout donne sa  
bénédiction (18) ).

- (1) Réunion à laquelle assistaient la plupart des villageois vers 21 h. Il n'avait pas plu depuis 3 semaines et les cultures étaient menacées.
- (2) Auma ludul ienu tam amulem lugul man.
- (3) Yallah BOUR : mot à mot Dieu est roi est un surnom de Sérigne Abdou M'BACKE. C'est un neveu de S. ISMA. Amadou BAMBA est donc bien dans une relation de "grand-père" par rapport à lui .
- (4) Il y a eu dans les villages des danses de femmes pour faire tomber la pluie.
- (5) Amnati Latch bowma. wara baye : (j'ai un morceau de palissade à tresser).
- (6) Yakar : j'espère.
- (7) Ligeye : signifie également travail, occupation.
- (8) Point de divinité excepté Dieu. C'est ce que l'on appelle en mystique musulmane le dhikr ou litanie jaculatoire : louer Dieu au moyen de paroles déterminées, répétées à haute voix ou non ou même mentalement.
- (9) Il suffirait d'après notre enquêteur de 20 à 30 minutes pour prononcer Lâ flah illa llah avec un chapelet.
- (10) La part qu'il doit recevoir : c'est la partie de la récolte que le 'taalibe donne à son marabout. Par contre la parcelle qu'il doit cultiver (sas) c'est son travail de marabout : faire dire Lâ flah illa llah.
- (11) Kilifa : a un sens général
- (12) Il a plu 5 mm le lendemain après-midi.
- (13) Marabout de MISSIRAH.
- (14) Ce sont nos deux enquêteurs. Toubabs : blancs. Il s'agit de notre collègue Jean ROCH économiste et de nous-même . Nous avons conservé ce passage pour montrer les implications dernières de notre participation !
- (15) MISSIRAH Islam (religion)
- (16) Le fondateur de SAMB et donc de MISSIRAH : Mame Mor DIARRA.
- (17) Été 1966. Le rythme des précipitations avait été retardé et aucune pluie n'avait succédé aux pluies des semailles. Le mil n'avait rien donné et l'arachide fort peu.
- (18) Les mains sont tendues en avant, paumes en l'air, bras légèrement pliés, à la hauteur des épaules.



III - UN MAITRE d'ECOLE CORANIQUE :

OMAR N'GOM : 28 juin 1967

C'est mon tuteur qui a été le premier à être ici, c'était mon oncle et en même temps mon marabout. Moi je n'y étais pas encore à la fondation. Pour ce qui est de l'origine du village je peux dire aussi que cela ne m'a pas trouvé ici. Seulement mon père était là avec mon grand-frère qui est resté avec lui. C'est un an après la création du village que mon marabout est venu s'y installer, parmi les disciples du marabout aussi c'est MOR et moi qui avons été les premiers venus ici où nous avons cultivé des arachides et des melons. L'année suivante, Serigne Ibra SECK, mon oncle et mon marabout sont venus accompagnés de mon grand frère.

Q. - Ton oncle est-il le frère de ton père ou de ta mère ?

R. - C'est le frère de ma mère.

Q. - En quelle année es-tu venu ici ?

R. - L'année de la mobilisation générale, l'année où la dernière guerre a éclaté, c'est cette année là que je suis venu ici dans le courant de la saison sèche, c'est à dire en 1939.

Q. - Où habitais-tu auparavant ?

R. - J'habitais N'Dadène

Q. - Dans quel arrondissement ?

R. - Oh ! c'est le département de BAMBEY, THIAKHAR en est le chef lieu c'est maintenant dans l'arrondissement de N'GOYE.

Q. - Pourquoi avais-tu éprouvé le désir de le quitter ?

R. - C'est à cause du marabout que j'ai conçu l'idée de déménager. Un beau jour j'ai pris la décision d'aller chercher mon grand frère et de m'installer à ses côtés.

Q. - Mais ici as-tu une école coranique avec des élèves ?

R. - Oui, je suis maître d'école coranique

Q. - L'as-tu été avant de venir ici ?

R. - C'est depuis mon arrivée ici que je m'y suis sérieusement mis.

- Q. - Comment as-tu eu l'idée d'enseigner le Coran ?
- R. - Ah ! c'est très simple. Tu sais que Dieu est le promoteur de tout ici-bas, c'est grâce à lui qu'il y a ici des Noirs et des Blancs. C'est lui qui a fait descendre le Coran. Par conséquent tout musulman se doit de connaître le contenu du Livre Saint. S'il ne peut le connaître entièrement, tout au moins doit-il en connaître assez pour pouvoir pratiquer. C'est ce qui m'a poussé à connaître le Coran et à l'enseigner.
- Q. - Pendant combien d'années as-tu enseigné le Coran ?
- R. - J'ai commencé à enseigner depuis mon arrivée ici, il y a environ 30 ans presque.
- Q. - Et toi en combien d'années as-tu étudié le Coran ?
- R. - Oh moi, depuis que j'ai commencé à pouvoir comprendre, j'ai étudié le Coran. Depuis que je suis au service du marabout je ne cesse d'étudier.
- Q. - Mais l'école coranique est-elle basée sur le même principe que les autres écoles ? Ou bien c'est ton marabout qui t'ordonne de te faire maître d'école ?
- R. - C'est bien le marabout qui le dit.
- Q. - En ce moment combien d'élèves as-tu ?
- R. - Ils ne sont pas nombreux : ils sont cinq : mon fils, mes deux neveux, le fils de mon neveu et un autre petit.
- Q. - Y a-t-il ici d'autres maîtres d'école coranique ?
- R. - Ah ! oui ceux qui enseignent le Coran sont assez nombreux ici. Cela ne peut manquer dans un village peuplé de musulmans. Dans toutes ces maisons on trouve des daara. Moi j'enseigne, Serigne MATAR, SENE et M'BAYE THIOYE aussi, BASSIROU et là-bas à YASSY également on dispense des cours de Coran. En somme dans presque toutes les maisons on compte des daara (1). C'est un bon village de musulmans.
- Q. - En 1945, le village était aussi grand ?
- R. - Presque, MISSIRAH a toujours été un gros village. Le fondateur du village est le grand frère de BOROM TOUBA . Ils ont mêmes père et mère (2) C'est celui-là qui était chef de village.

Q. - Serigne ISMA a-t-il été là avant toi ?

R. - Je l'ai devancé ici de quelques années. A l'époque lui était à M'BACKE. C'est un nommé Mame BALLA qui était là. C'est après lui, qu'il s'est installé à sa place. C'est son demi frère , ils ont même père. Ce Mame BALLA a même père et même mère que Sérigne Cheikh M'BACKE ; il a actuellement regagné la grande maison à M'BACKE.

Serigne ISMA, son avènement est vieux d'environ 24 ans.

C'était son oncle, à son arrivée c'est Mame Mor DIARA qui lui a montré les terrains à déblayer.

Q. - Ton oncle avait-il ici des frères ou des enfants ?

R. - Il avait ses disciples seulement il y était avec mes deux frères. L'un a d'ailleurs été incorporé d'ici et il est parti au front où, il est mort ou plutôt il a été malade en France, et rapatrié, il est décédé à DAKAR. Mon oncle avait deux filles et un garçon qui est mort au moment où il venait juste de commencer le Coran. Une de ses filles est mariée à N'DADÈNE.

Q. - A quel âge ce fils est-il mort ?

R. - Je ne sais pas exactement à quel âge.

Q. - Mais ton oncle c'est de son vivant que tu es venu le trouver ici ou après sa mort ?

R. - C'est après sa mort, je suis arrivé ici quatre ans après sa mort.

Q. - Mais tu y venais quand-même de son vivant ?

R. - Ah ! oui, j'étais très souvent ici car mon oncle était mon marabout. Je venais lui cultiver son champ. Je ne m'étais pas fixé, mais c'était comme si j'habitais ici. A l'époque j'étais dans la maison de N'Dadène et mon grand-frère était là avec lui.

Q. - Cette maison est-elle celle de ton père ?

R. - Bien sûr, d'ailleurs la maison qui est là-bas est entre les mains de mon jeune frère qui s'en occupe. Nous y avons beaucoup de terres.

Q. - Est-ce que tu peux me montrer comment tu procèdes pour enseigner le Coran ?

R. - Oui car tu sais que le Coran comprend plusieurs coupures, renfermant des versets et classées en deux moitiés : la moitié inférieure et la supérieure. Evidemment c'est par celle d'en bas que commencent les

les enfants quand ils débutent, actuellement nous sommes dans une sourate intitulée "SABI HISMA RABICA". C'est là que mes élèves étudient et ce sont des jeunes enfants qui n'ont commencé que l'an dernier.

Q. - Combien de fois par jour sont-ils aux études ?

R. - Ils étudient le matin et le soir.

Q. - A quelle heure commencent-ils le matin ?

R. - Après la prière du matin, vers six heures.

Q. - Pendant combien de temps y restent-ils ?

R. - Oh ! on leur donne une leçon qu'ils doivent réciter avant de quitter. Pour les petits par exemple trois ou quatre syllabes à savoir par coeur. Oui vers dix heures quand ils ont fini de réciter, parfois à leur retour des champs, après avoir fini de manger, ils vont à l'étude. Oui je les fais travailler d'une manière ou d'une autre. Non ils n'apprennent pas à le traduire car ce sont de petits enfants qui viennent seulement de débiter. Ils ont environ 7 ans. Tu sais que chez les marabouts dès qu'un enfant a sept ans on lui fait débiter le Coran.

Q. - Est-ce qu'on t'a donné des élèves d'ailleurs ?

R. - Non, il y a mon fils, mon petit-fils et puis le fils d'un neveu à moi. Oui c'est moi qui les ai en charge.

Q. - D'où venaient-ils ?

R. - Ils venaient de DIOREME.

Q. - Est-il venu directement à MISSIRAH ou avait-il passé à M'BACKE chez le Marabout ?

R. - Il est venu chez le marabout et d'ailleurs, son arrivée a eu lieu bien avant ma naissance.

Q. - C'est ton oncle qui a dû te raconter tout cela quand tu as grandi et commencé à comprendre ?

R. - Oui en effet.

Q. - Le Marabout habitait à M'BACKE ?

R. - Bien sûr, c'était Mame Mor DIARRA, celui qui m'a appris le Coran, il habitait là-bas lui aussi. Oui quand je suis définitivement rentré le village avait beaucoup d'eau. A ce moment Mame BALLA avait déjà foré le puits et il y avait de l'eau en abondance.

(1) Daara : communauté de jeunes et d'adolescents, groupés autour d'un marabout : ils travaillent pour lui, il leur fait l'école coranique. Prend ici par extension le sens d'école coranique.

Yassy : est un hameau de MISSIRAH à environ 1 km.

(2) Le fondateur Mame Mor DIARA est le père de Cheikh Ata M'BACKE. Ce dernier est donc un neveu d'Amadou BAMBA.

IV - UN PAYSAN : M'BACKE DIOUF

a) le 29 juin 1967.

Entrer dans un lieu et prétendre n'y rien connaître, cela devient assez curieux. Ce que je sais quant à moi, c'est que je suis arrivé ici au temps de Borom SAM. J'y suis resté avec lui pendant deux ans. Quand je venais c'est lui qui était là. J'y suis resté jusqu'à sa mort, je suis resté avec un nommé Cheikh WALLO. Après lui, on était avec un nommé Mame BALLA, après Mame BALLA est venu Cheikh ATTA, au départ de Cheikh ATTA pour M'BACKE est arrivé ISMA qui est là maintenant.

- Q. - Eh ! bien c'est tout cela qu'on te demande de détailler période par période :
- R. - Quand je suis arrivé pour la première fois ....
- Q. - En quelle année es-tu venu à MISSIRAH ?
- R. - Oh ! si j'ai bonne mémoire c'est l'année où le quintal d'arachide valait 5 francs, je crois que c'est l'année après que je suis arrivé ici. La peste m'a trouvé ici, j'étais à ce moment à SAM, mais c'est au cours de l'hivernage de cette année là que je suis venu ici. A l'époque c'est Borom SAM, Mame Mor DIARA qui était là, c'est le frère aîné de Serigne BAMBA.
- Q. - C'est avec ton frère que tu es venu à MISSIRAH ?
- R. - Non, non, j'y suis venu seul.
- Q. - A quel âge environ ?
- R. - Je devais avoir 25 ans.
- Q. - Où habitais-tu à ce moment ?
- R. - J'habitais un village nommé SOKANO, il est situé entre BAMBEY et GAWANE.
- Q. - Pourquoi étais-tu venu ici ?
- R. - J'étais venu me consacrer au mouridisme.
- Q. - Quand tu venais, tu n'étais pas encore marié ?
- R. - Non j'étais célibataire. Je suis resté ici sept ans consécutifs avant de retourner dans mon village pour me marier. C'est un an après mon mariage que Serigne BAMBA est venu à TOUBA.

Q. - Quand tu es arrivé, habitais-tu chez le Marabout ?

R. - Non j'étais logé chez son fils Mor Bousso M'BACKE.

Q. - Pendant cette terrible maladie, tu dis que tu étais à SAM, pourquoi ?  
Était-ce pour la culture ?

R. - C'est parce que le marabout qui m'avait sous ses ordres y avait une maison en dehors de sa maison de MISSIRAH. Quand la maladie s'est déclarée ici, puis à SAM, deux de mes condisciples y sont morts. Alors on m'a dit de venir ici pour m'occuper de la maison. J'étais avec Serigne Darou qui était atteint et frappé d'un abcès. Il était tout petit. Je l'ai gardé dans ma case pendant tout l'hivernage. Nous avons alors quitté DAROU MOUSTI où nous avons passé la nuit. Le lendemain il est passé à SAM où il s'est couché sur un lit. Il a ainsi propagé la maladie à SAM, à MISSIRAH et à M'BACKE. Le Marabout lui a dit de rebrousser chemin. Il est arrivé ici et il est mort. Beaucoup de gens mouraient à ce moment.

Oui, il y a eu beaucoup de morts de la peste.

A SAM aussi il y eu beaucoup de morts.

Je ne peux établir un pourcentage, mais je sais que ceux qui sont morts étaient très nombreux, parmi lesquels il y a une des femmes de Serigne Mor DIARA et un Marabout au nom de Serigne Manoumbé M'BACKE.

Q. - Mais c'est donc à cause de la peste qu'il y a eu tous ces nombreux hameaux autour de MISSIRAH ?

R. - On peut dire oui, car tous étaient groupés avant et vivaient côte à côte autour du puits. Il y avait ici M'BAYENE, M'BARANTHIAME, N'DAME, mais THIOUMP n'existait pas encore.

Q. - Quelle allure avait le village à ton arrivée, comment les carrés étaient-ils disposés ? car tu sais que maintenant les rues sont droites les maisons alignées...

R. - A l'époque il y avait là le grand Mpentye (place), à côté, la concession du marabout, le hameau de KANGA, là, celui de Keur Mayoro SAKHO, la concession de Cheikh ASTA, Keur Massamba THIAM, à côté, le hameau de YASSI plus loin et le reste formait les alentours de la maison du Marabout. C'est ainsi qu'on habitait ici. Le puits était évidemment là. A l'époque toutes ces étendues c'était la brousse, là vivaient des animaux sauvages tels que les hyènes.

- Q. - Et les cases comment étaient-elles construites ?
- R. - C'était des **paillottes** seulement il n'y avait pas de zinc. Les tapades étaient également en **paille tressée**.
- Q. - Y avait-il beaucoup de bêtes sauvages ?
- R. - Il y avait beaucoup d'hyènes surtout, je me le rappelle encore sur la place actuelle du marché une hyène avait une nuit terrassé une vache.
- Q. - Comment les gens se défendaient-ils alors contre ces animaux ?
- R. - La nuit elles entraient dans le village et y prenaient leurs proies, les moutons, les chèvres, les vaches. Quand un cheval s'attardait dans la brousse, elles le poursuivaient pour l'attraper. Nous avons un jour réussi à en prendre une avec un piège importé, mais au moment où nous arrivons sur elle, elle cassa le piège et s'enfuit.
- Q. - Te rappelles-tu l'année où est décédé le grand Marabout ? (1)
- R. - Oui, je l'ai marqué quelque part, je l'ai noté.
- Q. - Où étais-tu cette année là ? et qu'ont fait les gens ?
- R. - La nouvelle m'a trouvé à SOKANO. Tout Mouride où qu'il se trouvait en l'apprenant, aussitôt prenait ses jambes en direction de TOUBA. Il n'attendait ni cheval, ni véhicule pour aller à TOUBA (2).
- Q. - Mais quand tu es allé chez toi, dans ton village, à ton retour, le Marabout t'avait-il donné un champ ?
- R. - Oui il m'avait donné un champ et m'a dit de cultiver pour mon compte personnel.
- Q. - C'est un seul champ qu'il t'avait donné ?
- R. - Il m'avait offert un champ de mil et un autre pour les arachides.
- Q. - Les as-tu conservés jusqu'à présent ?
- R. - Oui, j'ai toujours un champ pour le mil et un autre pour les cacahuètes. Cet autre quand on me l'a pris on m'en a donné un autre pour le remplacer.
- Q. - Mais celui qu'on t'a restitué, l'avait-on repris de quelqu'un ou bien, c'était un terrain inculte ?
- R. - Ce champ appartenait à Serigne Mor SECK, qui l'avait eu de Serigne SAM



(Mor DIARA). Après l'avoir gardé pendant longtemps, il l'a remis à MATAR. D'ailleurs ici le chef de village est en même temps maître des terres, chargé de distribuer les champs. Celui qui a besoin d'un champ va le trouver pour lui en demander.

Q. - A cette époque à quelles activités vous livrez-vous ?

R. - A la culture uniquement, le mil et l'arachide surtout.

Q. - Mais après les cultures ?

R. - Eh ! bien après les cultures on allait tresser la paille des tapades dans les maisons.

Q. - Y-en-a-t-il parmi tes camarades qui sont venus avant toi, en même temps ou après toi ?

R. - Mes parents en tout cas sont là, car Serigne SAM que voici, j'ai le même père et la même mère que sa maman et il est là. Les DIAGA SECK, les DEMBA N'DIAYE, tous ces gens, nous sommes originaires du même endroit, nous sommes tous venus de là-bas.

Q. - Ne sont-ce pas ceux qui logent là près de chez Serigne M'BACKE NIORO.

R. - Oui ce sont eux.

Q. - As-tu été le premier à avoir quitté ton village pour ici ?

R. - Il y en a qui m'ont devancé, car ces gens-là dont nous venons de parler, leur patron m'a devancé ici.

Q. - Maintenant que penses-tu de la coopérative ?

R. - Ah ! tant que les gens continuent à y vendre, je fais comme eux, mais seulement s'il était donné à un seul d'en démissionner, je serai celui-là. Je dis si un seul devait la quitter, je ferais tout pour être celui-là.

Q. - Mais pourquoi donc ?

R. - Parce qu'il y a trop d'embêtement, trop de tracasserie, or quand tu vends tes graines dans un endroit de ton choix, quand tu es dépourvu, tu peux au moins trouver où emprunter. Maintenant quand tu demandes un crédit, si ce n'est le moment tu n'as rien. De plus les autorités ont implanté leur coopérative au détriment de mes parents commerçants.

Q. - Donc selon toi ce qui se passait avant les coopératives était meilleur.

R. - Pour ma part je trouve que c'était bien mieux.

Q. - Mais pourquoi alors y as-tu adhéré ?

R. - Tous les Missiranaï y ont adhéres et je ne peux faire autrement.

Q. - Mais tous les habitants de MISSIRAH n'y ont pas adhéré ?

R. - Oui mais ma conception est que lorsque je suis dans un endroit, je n'attends pas d'être le dernier pour participer à quelque chose de collectif. Quand la majorité est favorable, je me range en attendant de subir ce que tout le monde subira.

Q. - N'y trouves-tu pas ton compte ?

R. - Nullement car pour ne citer qu'un exemple, les engrais étaient payés avant 500 francs le quintal et avec la coopérative on va jusqu'à 1.440 francs le quintal.

Tu comprends, si tu dois le revendre, tu n'as même pas plus de 400 francs, alors prendre un crédit de 1.440 francs et ne pas pouvoir le replacer à 500 francs, tu sais bien qu'il ne peut être question de bénéfice.

Q. - Mais on vous les donne pour que vous les revendiez ?

R. - Oui certains le font, mais pour ma part je trouve la perte si excessive que je préfère ne rien prendre quelle que soit ma misère.

... Sans m'obliger à le prendre on m'a donné un crédit supplémentaire en engrais. En somme on est là dans l'attente de tout ce que Dieu nous apportera. Mais il faut rembourser.

Q. - Mais les coopératives gagnent-ils moins d'argent qu'avant ?

R. - Oui ils gagnent bien moins car quelqu'un qui a beaucoup ne reçoit que peu d'argent.

Q. - Et en matière de mariage que sais-tu ?

R. - Là je puis répondre car je me suis déjà marié.

Si tu veux te marier, tu vois une fille qui t'aime et qui est ta parente, tu vas voir ses parents et tu le leur declares.

Le père te dit que lui aussi est consentant. Nous entrons en pourparlers pour fixer la dot : il te dira que si tu m'apportes tant, je te donnerai ma fille.

Q. - Mais justement c'est le montant de cette somme que nous désirons savoir ?

R. - Oui, mais tu sais que ce qui se passait avant n'est plus en cours. Avant on réclamait beaucoup d'argent maintenant on demande 15.000 fr.

Q. - Est-ce que c'est de l'argent seulement qu'on donne ?

R. - De l'argent uniquement.

Q. - Et pour les mariages d'avant ?

R. - Oh ! on donnait de cinquante à cent mille francs, voire cent cinquante mille francs. Même si l'on avait deux cents mille francs, on pouvait les perdre si les beaux-parents soupçonnaient la présence de la somme.

Q. - Et en cas de divorce ?

R. - Cela dépend de toi. Si tu veux tu te fais rembourser, sinon tu ne réclames rien.

J'ai divorcé d'avec deux femmes sans leur rien réclamer. J'en ai répudié une aussi qui m'a remboursé à moitié. J'avais dépensé 60.000 fr. lors de la séparation, elle m'a rendu 25.000 fr. D'ailleurs cette dernière femme est actuellement à DAROU MOUSTY.

Q. - Mais quels motifs engendrent le divorce ?

R. - Ah ! elle commet une faute que tu condamnes , elle récidive deux ou trois fois par exemple. Il peut se faire aussi que la femme ait à te reprocher quelque chose, elle quitte le domicile et refuse désormais de revenir. Tu te morfonds en regrets, mais sans résultats, tu n'y peux rien. Il y a des jeunes qui viennent sur l'initiative de leurs parents, d'autres viennent d'eux-mêmes.

Q. - Y-a-t-il des gens qui épousent des filles sans le consentement de leurs parents ?

R. - Oui cela se voit très souvent.

Q. - Mais alors comment font-ils ?

R. - Eh bien, les familles manifestent leur amertume pendant que les amants continuent à se voir. Cela se poursuit jusqu'au moment où la fille finit par aller avec son amant.

Une bonne femme ? Une bonne femme c'est celle qui entretient tes étrangers, tes enfants et des domestiques. Quand tu es en voyage,

elle te supplée en tout : elle fait manger tout le monde, s'occupe de ton cheval, de ta chambre, elle obéit à tes ordres, accepte tes conseils et cesse de faire ce qui ne te plait pas.

Q. - Lorsque le chef de famille qui a plusieurs garçons meurt, que fait-on de ses champs ? Les partage-t-on entre les enfants ?

R. - Oui, on les partage entre les enfants. Les enfants les plus nombreux qui sont issus de la même mère prennent le plus grand des champs, les autres disposent d'un autre champ, s'il y a un fils qui soit seul d'une autre mère, on lui donne une partie du champ.

Q. - Mais s'il y avait par exemple trois enfants de mères différentes, comment procéder alors ?

R. - On les leur partage équitablement.

Q. - Le partage se fait-il quand tous les enfants sont de la même mère ?

R. - Dans ce cas l'aîné dispose du grand champ et les autres enfants vont travailler pour lui le matin et l'après-midi ils vont dans leurs champs respectifs.

Q. - Y-a-t-il des gens ici qui prennent des "navétanes" (saisonniers) ?

R. - Oui, certains en ont.

Q. - Quel jugement peux-tu porter sur la période d'avant l'indépendance et celle que nous vivons depuis l'indépendance ?

R. - Comment je les juge ? Eh bien ! avant l'indépendance, nous marchions 10 km, 15 km, parfois 30, portant des vases de sable pour faire des routes. Quand tu portais un poulet, on le prenait par force si tu devais le vendre.

Q. - Que sais-tu de Mor LISSA (3) ?

R. - Tu veux que je te parle d'avant lui ou simplement de Mor LISSA ?

Q. - Avant lui.

R. - Celui que j'ai trouvé ici ?

Q. - Oui.

R. - Je suis arrivé à MISSIRAH en 1916. J'y ai trouvé un nommé Modou SOW. C'est lui qui nous faisait transporter le sable. C'était un Tidjane. C'est lui également qui nous obligeait à tracer les routes.

Q. - Et Mor LISSA ?

R. - Lui aussi est un Tidjane. A l'époque Mor DIARA était là ; Serigne BAMBAMBA était à DIOURBEL ; Cheikh ANTA à GAVANE ; Serigne Ibra FATY à DAROU MOUSTY ; Serigne MANOUMBE à SAM ; Serigne BALLA DIOR à CASA.

Q. - C'était un chef de canton ou bien ?

R. - Il était en tous cas instruit, il était de race Toucouleur et s'était dégagé de son service militaire. La raison de sa nomination, je l'ignore mais je sais qu'il avait fait tout cela.

Q. - C'était pendant la guerre qu'il est venu ici ?

R. - J'ai mon grand-frère qui est allé à la guerre de 1914-1918. Il est mort et gît actuellement à THIAROYE. Il a été en France au front, il paraît qu'il a été asphyxié par du gaz. On l'a ramené et enterré à THIAROYE. Il a fait partie d'un détachement destiné au front, il s'est battu à St RAPHAEL, aux DARDANELLES, partout il s'est battu.

Q. - Que faisait-il avant la guerre ?

R. - Il était cultivateur et s'adonnait à la culture. Il a été recruté et incorporé. Au recrutement on inscrivait tous les jeunes gens d'âge requis, on leur passait la visite et ceux qui étaient reconnus aptes, partaient. A l'époque il était aussi grand que moi et beaucoup plus fort que je ne le suis. C'était un champion de lutte qui, chaque fois qu'il allait dans l'arène, n'importe quel lutteur qui s'opposait à lui était vite terrassé.

Q. - Est-ce que le chef de canton avait des relations avec les Mourides notamment avec le grand Marabout ?

R. - Oui, oui, car tu sais qu'ici, quand on est là on entretient des relations de coeur avec tous les marabouts en particulier avec le Grand, car celui-là dont tu es l'interprète ici, lorsque ses "parents" ont capturé et exilé le grand Marabout sans pouvoir lui faire le moindre mal, quand ils l'ont ramené les chefs de canton étaient leurs complices. Les chefs de canton ne sont pas d'accord avec lui.

Non il n'était pas encore nommé, avant il y avait ici Alboury N'DIAYE DIOR et Mamadou BAMBAMBA, Silmakho DIOP, Saër MATY. Tous étaient là avec Serigne BAMBAMBA. A son retour d'exil évidemment tous lui ont tendu la main sachant bien que là où les Toubabs (blancs) ont échoué, aucun d'entre eux ne pourrait réussir.

b) Le 25 octobre 1967.

Ca doit faire quatre jours qu'il a commencé à déterrer les arachides. Il travaille avec son fils NAGIB. Il ne sait pas combien de temps ça prendrait pour déterrer son grand champ mais il dit qu'il va le donner aux Firdous. Il compte prendre 9 Firdous à raison de 11.000 Fr CFA. Ils commenceront à travailler demain : c'est ce que les Firdous ont dit. Je m'en vais assister à leur travail, si le travail ne va pas il le leur dit et qu'il faut faire mieux. En surveillant les Firdous, il fait des tas. Les Firdous ont dit qu'ils mettront quatre ou cinq jours pour déterrer son champ.

Oui je faisais des santaane . L'an passé il avait amené 48 personnes sur son champ. Ils ont commencé à 8 heures et ont fini à 18 heures. Mais cette année il n'a pas d'argent pour faire la dépense. C'est pourquoi il a dû donner son champ aux Firdous. On fait des santaane pour le déterrage et la récolte. Les Firdous sont plus chers que le santaane. S'il a mis des Firdous c'est qu'il n'a pas d'argent pour acheter de la viande et du riz pour faire son santaane. Puisqu'il n'a pas d'argent, il va donner son champ aux Firdous. S'il avait 5.000 Fr CFA, il pourrait faire son santaane en achetant du riz et de la viande. Puisque les commerçants n'achètent pas de l'arachide cette année, ils refusent de faire crédit aux gens. L'an passé il empruntait du riz et de l'argent pour faire son santaane.

Il y a beaucoup de gens comme lui (qui n'ont pas d'argent et sont obligés de donner leur champ aux Firdous). En 1965, il avait mis dans sa boutique un sac de riz (100 kg), une chèvre et 15 kg de viande : il avait son Santaane qui s'était bien passé. Il avait préparé les 40 kg de riz. Les Firdous logent chez le vieux AMSATA. Les gens ont dit qu'il payait les Firdous très cher , mais il ne veut pas que son champ se gâte. Si 40 personnes allaient sur son champ, il leur faudrait plus d'une journée. S'il était tout seul, il mettrait 40 jours et le champ ne peut attendre jusque là. Il avait acheté une machine mais il la retourne au vendeur parce que la machine ne peut pas déterrer tout le champ. C'est une souleveuse artisanale. Si 4 personnes passent une journée dans un champ, la souleveuse peut faire autant que leur travail. La souleveuse est un peu lourde. Il avait demandé une souleveuse à l'A.G. de la coopérative mais le président lui a dit que tous ceux qui n'ont pas réglé leurs arriérés ne peuvent pas prendre d'autre matériel.

Il avait pris l'an dernier une charrette, c'est pourquoi le président a refusé de lui donner une machine (souleveuse). Les gens se servent de leur souleveuse (et il ne peut en emprunter une).

Ils ne partent pas tous les deux à TOUBA BOGO (1) : l'un y va et l'autre va dans son champ. Les années passées : ce n'est pas pareil que cette année : dans une famille la moitié part à TOUBA BOGO et l'autre moitié reste. C'est comme on faisait d'habitude. Il n'a jamais manqué le champ de TOUBA BOGO. Lorsque son fils n'était pas là c'est lui qui partait. Il n'avait pas de machine, il avait des enfants mais ils n'étaient pas assez grands. Puisqu'il a un fils comme NAGIB, qui est fort, c'est lui qui va là-bas. Il l'a envoyé à TOUBA BOGO parce que NAGIB est plus fort que lui. Tous les gens (de MISSIRAH) qui étaient à TOUBA BOGO, c'est le grand frère de Modou M'BACKE qui les a appelés.

C'est Cheikh M'BACKE BOUNDAO (le petit) qui est son marabout : c'est le fils de S. BARRA M'BACKE. Il habite à SAME. C'est normal pour eux de travailler pour le marabout : quand ils travaillent pour eux c'est pour de l'argent quand c'est pour le marabout c'est pour Dieu.

Ma seule pensée est insuffisante dans le village (ce n'est pas l'opinion de tout le monde). Il a discuté dans le village pour voir ceux qui étaient d'accord avec lui.

c) Le 1er Décembre 1967.

Trois Firdous avaient commencé le champ. Le 2ème jour 5 Firdous ont passé là-bas la soirée. Le 3ème jour 3 Firdous ont passé le matin. Le 4ème jour 6 Firdous ont travaillé toute la journée. Le 5ème jour 3 ont passé la matinée. Il n'a pas encore son champ au battage. Il veut prendre les arachides de NGIB et de NDONGO (1) pour rembourser ses semences. Après avoir battu ses arachides, il leur remboursera le nombre de tonnage qu'il leur avait pris. C'est à cause des animaux qu'il veut prendre les champs des enfants. Il doit avoir 10.000 Fr de crédits à payer. Il doit à Samba DIOP et Cheikh SAKHO. Ce dernier lui a donné un sac de mil. MANIANG lui a donné 20 kg de mil et un sac de semoule. Samba DIOP lui a donné un boubou.

On ne doit pas fermer l'école (2) parce que ce sont les paysans qui l'avaient demandé, et la maison de l'agriculture. Lorsqu'on avait commencé il n'y avait qu'une seule classe. Après 2 années, on avait encore demandé celle-ci ; parce que les plus grands doivent aller à M'BACKE. Dès qu'on avait construit la classe là-bas, il avait donné ses trois fils. Le premier est malade, c'est pourquoi il a laissé. Le 2ème dit qu'il ne peut plus continuer ses études ; il est allé dans la daara (3) de Modou M'BACKE (SAME). L'autre (Ibra) est à M'BACKE. Il est à la maison avec Ibra qui s'occupe de son cheval.

La vie est pleine de besoins. Dans la vie chacun a ses besoins qui ne sont pas pareils à ceux des autres. Si on voit des gens qui courent vers un endroit, il faut courir avec eux. S'ils trouvent quelque chose de mal, ils l'auront tous ensemble. Il a vu des paysans qui avaient donné leurs enfants à l'école mais actuellement ce sont les enfants qui les nourrissent. Lorsqu'on a fondé l'école, il avait fait rentrer ses gosses. L'autre est dans la daara pour suivre l'Islam. Si celui qui est dans la daara n'a rien, il viendra le rejoindre à la maison. Celui qui reste à la maison pour l'aider il croit qu'il aura quelque chose. S'il a quelque chose, il continuera toujours à l'aider. Lorsqu'il était enfant on l'avait amené dans une daara. Quand les enfants étaient nés, ils ne les avaient pas mis dans une daara. Ils les avaient mis à l'école. Le premier sait lire un peu ; s'il veut faire du commerce, il saura faire ses calculs. Si on ne sait pas parler le français, mais on sait faire le calcul, on peut continuer le commerce. Ibrahima peut parler et peut écrire. Quand il deviendra grand, il



pourra travailler ; parce qu'il sait lire et écrire. Celui qui se trouve à M'BACKE pourra l'aider lorsqu'il aura terminé ses études (il se trouve au C M 2). Il veut avoir une bourse.

Lorsque son père est mort, il n'avait que 4 mois. Lorsque Fatou FALL est devenue grande elle était belle c'est pourquoi il l'a épousée, il avait de l'argent lorsqu'il l'a épousée.

On peut marier la fille de votre oncle. Celui qui a la même mère avec la tienne. On peut épouser sa fille. On ne peut pas épouser la fille de votre oncle (côté de la mère). On peut épouser une fille dont le père de la fille et votre père ont le même père.

Par exemple s'il y a deux filles qui ont le même père et la même mère on ne peut pas les épouser toutes les deux mais seulement une.

L'Assaka (4) il ne sait pas grand'chose parce qu'il ne connaît pas bien le Coran. Il a trouvé ici l'Assaka quand il est né. Il a vu beaucoup de gens dans l'Islam qui font l'Assaka. C'est pourquoi lui aussi quand il cultive pour lui-même il fait l'Assaka. Il n'a jamais vu un Français qui demande l'Assaka : est-ce que vous faites de l'Assaka ?

C'est un devoir que Dieu nous a donné c'est pourquoi nous faisons toujours l'Assaka. Lorsqu'il n'y avait pas les Français, les grands-parents faisaient l'Assaka. C'est pourquoi on continue toujours de faire l'Assaka. Les fils du roi allaient attaquer les esclaves. Lorsqu'ils ont 10 esclaves, ils donnent le 10ème en qualité de l'Assaka au marabout. Autrefois, c'est ce qu'on faisait mais actuellement, il y a les Français, c'est pourquoi on ne fait plus comme cela. On ne peut même plus acheter un fusil.

Il donne 900 kg de Secco et il en fait sortir un quintal en qualité de l'Assaka. S'il a vu une femme pauvre dont le fils est absent il lui donne une part. Et les vieillards qui ne peuvent plus travailler.

Nous ne croyons que Serigne BAMBA. Vous aussi vous ne croyez que votre église. Nous n'écoutons que les conseils de S. BAMBA. C'est comme ça la vie. Chacun sait ce qui lui plaît. S. BAMBA est notre église. Nous croyons notre église comme vous croyez la vôtre. Par exemple si le pape dit à quelqu'un de se jeter dans un puits, il y a

beaucoup de gens qui n'accepteront pas ; tandis que les Mourides  
'accepteront. Si le pape de l'église dit de mettre votre main dans  
quelque chose de très chaud (feu ou eau) vous n'allez pas accepter.  
Tandis que les Mourides vont accepter, si S. BAMBA le leur commande.  
C'est un devoir très difficile à accepter.

a) 29 Juin 1967.

- (1) 1927
- (2) Lors de la mort du Khâlife E.H. Falilou M'BACKE, le 6 août dernier (1968) il nous a été donné à voir le même spectacle : les gens couraient tous vers TOUBA.
- (3) L'ancien chef de canton.

b) 25 Octobre 1967.

- (1) Village à 25 km à l'est de TOUBA, où se trouvent de grands champs d'arachide appartenant au Khâlife. Chaque année au moment du déterrage celui-ci convoque ses fidèles qui viennent déterrer sur ses champs.

c) 1 Décembre 1967.

- (1) Ses fils aînés.
- (2) Il était question de fermer l'école à cause du très faible nombre d'inscrits.
- (3) jaara : cf. note 1 page 44
- (4) Assaka : Redevance d'un dixième théoriquement versé au Marabout en tant qu'aumone. Prend parfois la signification d'une redevance foncière.

V - LE CHEF DE VILLAGE de DAROU RAHMANE II : OUSMANE N'DIAYE

- 12 septembre 1967 -

Le chef de carré, quand il a besoin de quelque chose, il fait appel à ses parents. Chaque chef de carré, quand il a besoin de quelque chose appelle ses parents, qui vont l'aider. Parce que si tu en as besoin, plus tard, ils pourront toujours t'aider. On ne fait de santaane qu'en période de Bakhao, de Bayat, de Dekhi, de Bathy (1). Qui n'est pas en état de bonne santé, fait appel à ses parents, qui vont l'aider. Mais on ne fait le santaane qu'à ces 4 moments-là. Le village, la majeure partie des habitants sont des parents. Tous sont des parents. Pourquoi ? Parce que c'est le Marabout qui les lie, c'est la raison pour laquelle ils sont tous des parents, rendus plus proches liés par leur religion. C'est à cause du marabout que même ceux qui ne sont véritablement et naturellement des parents sont plus liés que ceux qui sont des parents consanguins. Si tu fais appel à un santaane, ceux dont tu as sollicité l'aide, tous, viennent à ton appel. Demain, eux à leur tour, quand ils auront besoin, ils te feront appel. Il s'agit par exemple, quand un champ trop touffu d'herbes, intrigue son propriétaire. Il va faire toujours appel à ses parents qui vont le secourir, tes parents avec qui tu partages l'Islam. Tu leur dis de venir t'aider ; grâce à Dieu seul, quand un chef de carré tombe malade tout le monde va dans son champ pour l'aider. Tous les hommes habitant le village, se réunissent au milieu du village, après ils s'en vont dans ton champ pour t'aider dans tes travaux des champs, jusqu'à ce que tout soit fini. Dites lui que quand nous nous occupons du champ de quelqu'un il est inutile qu'il se fasse de la peine à nous préparer des repas ou quoi que ce soit, sauf qu'il peut nous offrir s'il en a, de la cola ou du café. Nous on agit que pour Dieu, grâce à Dieu. Quand ce dernier est malade, nous allons tous le voir, lui rendre visite, pour le tranquilliser, le consoler. L'entretien ou les préparatifs d'un santaane ne dépasse pas l'eau ou la cola ou le café que la femme de celui-ci nous apporte aux champs, mais il n'y a pas d'autre chose à faire ou à préparer. Tu choisis le jour qui te convient et tu le fais connaître à tous ceux à qui tu as sollicité une aide. Quand ce jour que tu as choisi arrive, la veille du santaane au soir, tu vas le leur rappeler, comme quoi c'est demain le jour du santaane, et que tu comptes entièrement sur eux. Ce qui fait ça c'est celui qui s'occupe de son

champ, se juge capable de s'en maintenir. A part ça, quand tu es toujours avec des personnes, il faut être gentil à l'égard de tout le monde. Quand tu es bon, quand tu fais appel à un santaane les gens viendront en grand nombre. Dans le cas contraire quand tu n'es pas gentil, quand tu fais appel à un santaane, les gens ne viendront pas. Quand tu es une personne peu sociable, tu fais appel à ceux avec qui tu collabores. Tu fais appel à tes amis personnels. Quand tout le monde sait que tu es un bon type et courageux, quand tu fais un santaane, tu auras satisfaction car tous vont venir, même il y en aura d'autres à qui tu n'as pas demandé de l'aide. Celui qui fait un santaane, appelle ses meilleurs amis, ses contemporains, qui laissent leurs champs pour venir dans le vôtre, c'est toi qui dois leur préparer des repas. Ils viennent avec leur hilaire sur l'épaule, ils te donnent satisfaction. Tu leur donne à manger et tu leur adresses tes remerciements et leur accorde la permission de regagner leur domicile. Demain, celui qui a besoin, il vient voir ses amis. Tes camarades viennent eux aussi travailler pour toi, jusqu'à ce que ton coeur soit content. Les 12 jours écoulés, je suis allé à 4 santaanes. Si la famille comprenait 10 membres c'est un seul qui va au santaane, comme une famille d'un seul membre c'est toujours un seul. Tout habitant du village, quand tu as besoin de quelque chose ou que tu es dans l'embarras, on le fait à ta place. Il y a suffisamment d'êtres humains. Ce qui nous pousse à faire des santaane, c'est que les autres gens te demandent une aide, il sait que son champ lui appartient, il va aux santaane des autres, à cause de cela leurs champs sont touffus d'herbe, quand un contemporain te demande une aide, tu y vas. Ton champ reste toujours intact, avec beaucoup d'herbes. Tu ne peux pas refuser, tu y vas. Ta gentillesse que tu démontres aux gens, te causera beaucoup d'ennuis. C'est ton champ qui va être envahi par les herbes. Alors tu fais appel toi aussi immédiatement à un santaane. Tous ensemble, nous sommes forts. Ce qui retient d'aller à un santaane : les besoins personnels et les condoléances à un décès sont les obstacles qui peuvent te retenir sans même que tu réussisses à aller dans ton champ. Aussi le manque de nourriture dans ta famille: tu vas obligatoirement la chercher ailleurs, chez tes parents. Ce sont ces obstacles qui poussent les gens à faire un santaane. Ou bien tu tombes malade. C'est aux membres de la famille seulement, qu'il demande

aide. Tous se rassemblent et y vont. Oui, ça se voit, un être humain a toujours des besoins. Il contacte les membres du carré seulement et leur dit : vous tous, je veux que vous m'aidez aujourd'hui. Mais ça ce sont les Boron Barke (2) qui le font. C'est en saison sèche qu'on ne fait pas de santaane.

Quand nous avons fini les travaux des champs, tous quand nous avons fini les travaux manuels des champs, c'est en ce moment qu'on ne fait plus de santaane. Mais pour le moment on ne s'arrête pas d'en faire.

- (1) Santaane : Il s'agit de travaux agricoles à entr'aide collective.  
Bakhao : 1er sarclage de mil.  
Bayat : 2ème sarclage du mil ou de l'arachide  
Dekhi : arrachage des arachides  
Ba ty : battage.  
Pour plus d'information à ce sujet : cf. Travaux collectifs agricoles en milieu wolof (Mouride)  
Ph. COUTY et J. COPANS - ORSTOM - Dakar - Juin 1968.
- (2) Qui possède la Barke : Marabout.

VI - LA DAHIRA (1)

1 - Le Président : BADARA N'DIAYE - 23 Novembre 1967.

Il a été élu président de la Dahira en 1966. Le premier président s'appelait Ousmane LO. La Dahira a été fondée en 1962. Les membres ont confiance en lui depuis qu'il a été élu président. Avant on avait élu comme président Dame KANTE. Un président doit toujours écouter les conseils des membres. D.K. n'était pas d'accord avec les membres, parce qu'il ne faisait pas ce que disaient les membres. Après le Magal de l'an passé les membres voulaient faire une A.G. pour calculer l'argent qu'ils avaient dépensé et il ne voulait pas venir assister à l'A.G.. Puisque Dame ne veut pas venir les membres viennent faire leur Assemblée Générale. Il y a 78 hommes et 71 femmes. Voici la liste des membres du bureau :

Président	: Badara N'DIAYE
Adjoint	: Moussa SAR
Secrétaire	: Mame Balla DIOP
Adjoint	: Mame Balla SECK
Commissaire aux comptes	: N'Boussobé N'DIOUK
Adjoint	: Afé GAYE
Trésorier	: Cheikh N'DIAYE
Commissaire au plan	: Mame Balla SECK
Adjoint	: Abdoulaye LO
Commissaire à l'Organisation	: N'Boye FALL
Adjoint	: Follon DIAW
Président d'Assemblée	: M'Baye FALL
Adjoint	: Badara N'DIAYE
Inspecteur	: Amdy DIAGNE
Commissaire	: Elimane DIAW

Les grands (plus de 14 ans) ont leur commissaire, les petits aussi.

Mame Balla KANDJI est l'assistant technique des femmes. Voici la liste des adjoints :

Same DIOP  
Alla DIOUF  
Cheikh SECK  
Mame Balla SECK  
Afé GAYE  
Serigne Dame SECK  
Thierno DIOP  
Modou SOW  
Amdy DIAGNE  
Mame Balla DIOP  
Cheikh N'DIOUK



Bara N'DIOYE  
Badara N'DIOYE  
N'Boussobé N'DIOUK  
Alla DIOUF  
Cheikh Abdou GOUMBALA.

Ce sont les membres de l'Assemblée. Ce sont ces membres là qui l'ont élu président. Il y a aussi des conseillers techniques :

Bara N'DIAYE  
Cheikh Abdou GOUMBALA  
M'Baye N'DIAYE à TIARENE.

Le commissaire aux comptes doit toujours se présenter devant l'assemblée générale pour que les membres sachent s'ils ont fait une dépense ou un bénéfice ainsi que le secrétaire. Il doit savoir quelle est la dépense et pourquoi on l'a faite. Les conseillers techniques, leur rôle, c'est de donner de bonnes idées aux membres de la Dahira et quand il y a du travail ce sont eux qui calculent la dépense. Ce sont eux aussi qui surveillent le travail. Le rôle du président : s'il y a un baptême ou un mariage : il fait le tour du village pour en informer les membres de la Dahira pour qu'ils se réunissent chez celui qui baptise ou se marie. Quand ils vont aux champs, c'est toujours le président qui se met en tête, en surveillant les membres. Le commissaire fait des amendes aux retardataires : pour la matinée on a précisé 8 heures et pour la soirée 15 heures. C'est lui qui informe toutes les nouvelles de la Dahira. Il veut faire une assemblée générale après le battage. Pour être un membre de la Dahira il faut que vous puissiez appliquer le règlement de la Dahira : c'est pareil pour un nouveau né ou pour un vieillard. Celui qui ne veut pas appliquer le règlement on le laisse partir, il n'en fait plus partie. On retient seulement ceux qui veulent appliquer le règlement et qui veulent travailler pour la Dahira. C'est l'un des membres de la Dahira qui leur a prêté un champ. C'est Serigne LO qui avait prêté le 1er champ. Il était le 2ème président. Après celui-ci c'était N'Dame KANTE. Le champ c'était Cheikhou N'DAW qui leur a prêté. Le champ d'aujourd'hui est plus grand que ceux des années passées parce que le nombre des membres augmente toujours. Lorsqu'ils décidèrent de fonder la Dahira, ils n'avaient pas de champs mais l'année suivante, ils avaient semé 50 kg environ ; ils avaient récolté 300 kg. Sur le 2ème champ ils avaient semé 80 kg et ils avaient récolté 1 tonne. Le 3ème champ avait donné 2,2 Tonnes. L'an passé ils n'avaient pas de

champs (2). Cette année ils ne peuvent pas dire combien ils vont récolter. Ils ont semé 260 kg. On demande aux membres de procurer la semence : hommes 2 kg ; filles 1 kg. Lorsqu'ils avaient semé le champ il y avait des gens qui voulaient en faire partie mais avant d'être membre, il faut qu'ils cotisent 50 Fr CFA. Chaque membre donne ce qu'on lui a demandé. Après la récolte, ils vendent les arachides : si l'argent suffit à couvrir les dépenses, on ne demande pas d'argent, si ça ne suffit pas, on demande 500 Fr CFA aux hommes et 250 Fr CFA aux femmes. Pendant la traite, ils font leur Magal et vont faire leur Ziara au Khalife (3). D'ici le Magal, ils feront 2 grandes réunions mais pour ce qui concerne les assemblées, ils en font 2 ou 3 par mois. Pour les assemblées on ne convoque que les délégués de quartiers.

Les assemblées réunissent : le secrétaire, le trésorier et les conseillers techniques. Après la réunion ce sont les délégués de quartier qui informent les membres. En effet, les membres ne discutent pas de ce qu'on a dit à la réunion. Ils font des soirées mais pour ce qui est des chants, ils vont chercher un autre chanteur. Après le matin, ils vont à TOUBA pour faire le Ziara. L'argent qui se trouve sur la table est pour le chanteur mais pour le Ziara ce sont les conseillers techniques et les membres qui décident de prendre 10.000, 15.000 Fr CFA, n'importe quelle somme pour faire le Ziara au Khalife. On ne fait qu'écouter les idées des conseillers techniques. Il y avait des jeunes qui avaient voyagé dans d'autres villes et qui avaient vu des jeunes faire des Dahira. A son arrivée il y en a un qui a dit cela aux jeunes du village : c'est un nommé Omar DIOP. Après, tous les jeunes du village se sont mis d'accord entre eux.

Omar DIOP, Abdou FALL et un petit garçon M'Boye FALL causèrent pour former la Dahira et décidèrent d'une date pour appeler tous les jeunes du village. Et les jeunes se sont mis d'accord avec eux. Lorsqu'ils formèrent la Dahira ils ne comptaient que 15 personnes mais au bout de quelques années le nombre a augmenté. Il y a des membres qui se trouvent à YASSY, à THISSE, à GOLLY, LOYÈNE, TIARENE et N'DAME (4). Il y a des membres qui sont loin du village. Il y a d'autres Dahira qui les informent de leur Magal. Le président lui donne une lettre pour qu'il vienne avec ses conseillers techniques et les délégués de quartier. Lui aussi il fait comme eux. Si on

appelle les membres au champ et qu'un membre veut aller à TOUBA il doit en informer son délégué de quartier. Si celui-ci l'autorise, il part. S'il lui dit d'aller au champ il va au champ. Si quelqu'un est en retard, il paye une amende, s'il n'accepte pas; il doit la garantir avec quelque chose (1 montre, une chemise, 1 paire de chaussures) tant qu'il n'a pas payé l'amende. S'il ne veut ni payer ni mettre une garantie, on déchire son nom et il ne fait plus partie de la Dahira, parce que les membres savent qu'il n'a pas de parole d'honneur. Il y a des amendes de 300 Fr CFA pour les hommes, 150 F CFA pour les femmes, aussi de 50 et 25 Fr CFA. Ca dépend des heures. Chaque minute on fait une amende de 25 Fr CFA (ça arrive souvent). Il n'avait pas demandé d'autorisation pour construire leur auvent (5). On l'a construit là-bas parce qu'il y a de la place. Ce qu'on a écrit c'est pour faire connaître aux étrangers, où se trouve le siège social et les frais de la construction. C'est pour dire que ce mbar appartient à la Dahira et celui qui rentre à l'intérieur avec ses chaussures il doit payer une amende de 25 fr CFA. Les frais de la construction s'élevaient à 12.000 Fr CFA. On avait fait sortir les Firdous mais au moment de la pluie ils ont eu pitié d'eux et ils les ont laissés rentrer. Quand ils font des chants, ils les font sortir (6).

- (1) Dahira : association, généralement de jeunes, souvent mixte (mais il existe des Dahira de jeunes et de vieux ou d'hommes et de femmes) à vocation sociale et religieuse. Cultive souvent un champ d'arachide collectivement, organise des soirées de chants.
- (2) Année particulièrement sèche (1966)
- (3) Ziara : cf. notes 9 , p. 79
- (4) Hameaux autour de MISSIRAH.
- (5) Le Mbar ou auvent est sur une des places du village. C'est là que les membres du bureau président les réunions ou que se placent les chanteurs lors des soirées. Sur le fronton il y a une inscription en caractères arabes (langue wolof) qui donne les indications précisées plus bas.
- (6) A l'époque de l'interview un groupe de Firdous, espèce d'ouvriers agricoles couchaient sous le Mbar en plein air.

2 - Réunion de la Dahira de MISSIRAH : 25 février 1968.

Ch. Abdou GOUMBALA :

Soyez les bienvenus les membres de la Dahira. On prie toujours pour que Dieu nous donne une longue vie pleine de succès. On remercie le président ainsi que la présidente. On prie encore pour qu'on puisse continuer notre rôle et on demande à Dieu de nous laisser continuer notre rôle dans la Dahira pour que nous soyons tous des amis sur le chemin de Rosotu-Lahi (le prophète). Serigne Touba M'BACKE est le fondateur du mouridisme mais c'est Cheikh Ibra FALL (1) qui l'a agrandi. C'est pourquoi on avait donné son nom à la Dahira. C'est pourquoi lorsqu'on était à TOUBA, S. Falilou dit qu'il se met toujours devant la Dahira. Le K. G. c'est lui qui se met devant la Dahira pour que les membres de la Dahira soient heureux. Et les membres doivent tourner leur attention vers ce qu'a dit le Khalife pour rester toujours uniques. La Dahira a deux sortes de choses. Elle donne toujours des charges aux membres : c'est presque inutile de le dire parce qu'on doit faire ce que veut la Dahira et c'est inutile de faire le contraire. Le but général de la causerie est de commencer par les amendes.

Modou N'DIOUCK ou son représentant ?

Les amendes sont les piliers de la Dahira. M. N'DIOUCK doit 100 Fr CFA, s'il n'a pas payé les 100 Fr CFA on va les retirer de sa cotisation.

Serigne M'Boussobé N'DIOUCK doit 50 Fr CFA d'amende.

On le prie de les régler.

Cheikh N'Diaye N'DIOUGUENE : 300 fr CFA. On le prie aussi de venir les régler.

Ibra THIAM-THISSE : 250 Fr CFA. S'il ne peut pas les régler on les retire de sa cotisation.

Cheikh N'Diaye N'DIOUGUENE : 100 Fr CFA, ce qui lui fait 400 Fr CFA.

Ibra THIAM : encore 50 Fr CFA, ,soit 300 Fr CFA.

Same DIOP doit aller voir I. Th. Pour qu'il paye ses amendes On prend les 300 fr CFA de cotisation et il doit en payer une nouvelle.

Lamp GUEYE : 50 Fr CFA. On les retire sur sa cotisation.

Maleye HANN : il doit une amende mais on sait pas combien. Quelqu'un voulait la régler mais on ne sait pas combien cela fait.

Bara SECK ou son représentant. Celui qui doit une amende et qui est à la réunion doit la payer sinon on fait des saisies d'un bonnet, d'une paire de lunettes ou des chaussures pour les gager chez quelqu'un.

Ibra SEYE : 50 Fr CFA.

N'Diaye SOW : 50 Fr CFA.

Il paye ou bien on retire ses chaussures. Si on commence par les Laobés les membres doivent savoir qu'on ne laisse personne.

HABIBOU il faut aller voir les 3 boeufs.

Achat d'un seul à 6.500 Fr CFA (discussion).

Moussa SARR : même s'il y a une seule femme elle ne peut pas faire le rôle de 2 femmes. Donc on doit savoir qu'il vaut mieux acheter les 2 boeufs. Tout le public doit savoir qu'on doit 2 femmes et non 1 seule.

Certains disent qu'il faut en prendre 2, d'autres 1 seule.

Modou LAM (boucher). Si quelqu'un fait quelque chose, deux peuvent plus que lui. Les 2 petits boeufs valent 6.250 Fr CFA.

Ch. Abdou GOUMBALA :

BADARA veut dire au public que personne ne dise dans les rues que quelque chose ne va pas. Il faut discuter des prix des boeufs en présence de tous les membres. On se met sur une très grande place pour voir tous les boeufs. Les 2 boeufs valent 6.250 Fr CFA. Avant d'acheter il faut aller bien les regarder. Il faut tuer l'autre boeuf pour le repas de midi et l'autre dans la soirée.

Modou KANE propose son boeuf. On le prie d'aller le chercher. C'est Cheikh SECK qui dit que s'il avait l'argent il achèterait le seul boeuf parce qu'il est plus grand que les deux. Si on veut beaucoup de viande il faut acheter les deux. Mais on sait que les deux ne sont pas très, très gras.

Alla DIOUF :

En qualité de gendarme avant de parler il faut lui demander l'autorisation. Sinon il fera une amende de 25 Fr CFA sur place. Celui

qui ne fait pas partie de la Dahira doit se taire.

ABIBOU :

Si vous voulez beaucoup de viande il faut acheter les deux. Si on veut un boeuf gras il faut acheter un seul. Si on achète des boeufs on ne veut que de la viande. Chacun a ses besoins. Quant à lui il préfère acheter un seul boeuf. Les bouchers sont en présence. On peut leur demander des renseignements sur les boeufs.

Modou N'DIAYE :

Il fait partie de la Dahira. Il vient très rarement aux réunions mais il a quelque chose à dire. Vous avez des Gnegno (3) : ça c'est leur question. C'est leur rôle. Modou LAME et Cheikh M'BAYE : ils connaissent beaucoup mieux que nous les boeufs. Mais vous aussi vous avez vos besoins. Il faut aller voir les organisateurs des boeufs. C'est tout ce qu'il voulait dire.

Cheikh Abdou GOUMBALA :

S. N'Dame SECK, Lamp GUEYE, M'Baye DIAYE (Cheikh Abdou G. son représentant). S'il y a des disputes ce sont eux qui doivent les arranger. C'est Modou LAM qui a dit que si vous voulez beaucoup de viande il faut acheter les 2 boeufs. Tout ce qu'on doit dire il faut le terminer à la réunion en présence de tous les membres. Les boeufs sont là, l'argent est là. On nous a proposé un boeuf de 5.000 Fr CFA. On va dire le budget de la Dahira.

Il va dire l'argent que la Dahira a actuellement. C'est les cotisations et les amendes.

Alla Diouf BAOL .....	7.150 Fr CFA
Same Diop KEURGOUMACK :.....	9.500 "

(On appelle Abibou de venir écouter)

On va recommencer.

Serigne N'Dame SECK : .....	2.600 "
Mossa Sarr THIARENE :.....	2.850 "
Affé Gaye N'DIOGUENE : .....	1.400 "
Andy Diagne Point de traite .....	7.900 "
Mame Balla SECK (4) .....	1.800 "
Le Total des cotisations fait : ....	<u>33.300 Fr CFA.</u>

L'argent total du champ fait .....	69.800 Fr CFA
Les amendes font.....	9.090 "
Le Total fait .....	<u>78.890 Fr CFA</u>

Cheikh N'DIAYE avait augmenté de 6.010 Fr CFA. Lorsqu'il est parti à DAKAR il avait emmené 80.000 Fr CFA. Le prix est de 60.750 Fr CFA. Les frais de transport et généraux 1.850 Fr CFA. Frais de 1.690 Fr CFA en plus. Il reste 17.360.

Lorsqu'on a payé 20.610 Fr CFA.

Cheikh N'DIAYE de ses 6.010 Fr CFA il reste dans la caisse 11.300 Fr CFA. Il y a aussi des cotisations de 33.300 Fr CFA.  
19.250 fr CFA.

On va prendre 20.000 Fr CFA pour le Magal. Si les filles sont d'accord il faut approuver. Il reste 24.850 Fr CFA. S'ils sont d'accord pour acheter 1 ou 2 boeufs il faut le dire devant tout le monde. Avant de dire quelque chose d'autre il faut régler l'affaire des boeufs. Puisque le 4ème boeuf est venu il faut aller le voir. C'est la question de la délégation. Puisque Modou LAM nous vend un boeuf et M'Baye LO. Ils ne peuvent plus acheter quelque chose.

On doit donner de l'argent aux filles pour préparer le repas. Il ne faut pas donner tout l'argent aux filles parce qu'elles ne peuvent pas acheter des sacs de riz. Il faut préciser les prix des légumes, du riz, de l'huile.

Alla DIOUF :

Il faut régler les cotisations qui restent. Il fait comme ce qu'il faisait l'an passé : parce qu'il n'avait oublié aucune cotisation. Pour la Dahira il faut faire doucement pour avoir ce qu'on veut. Ce qui est vrai c'est de continuer à régler les cotisations.

Badara N'DIAYE :

Je salue tous les membres de la Dahira. En vous demandant quelque chose. Il y a les hommes et les femmes : celui qui n'est pas encore venu peut rester chez lui. On a commencé la causerie. Le but général est à propos des chants. On a précisé une date mercredi prochain : on ne la changera pas. Il y a des membres qui ont dit : ce sont les chanteurs du village. D'autres membres disent le contraire. Il y a des membres qui ont dit : si les chanteurs du village chantent je ne participerai pas car j'aurai des étrangers à recevoir. Les



filles ont dit : les jeunes garçons veulent que les chanteurs du village chantent parce qu'ils ne veulent pas donner de l'aumône. Il y a tous les hommes et toutes les filles : il faut donc écouter ce qu'il va dire. Pour le moment on fait un vote : on sera d'accord avec les gagnants. Celui qui veut que les chanteurs du village chantent se met au nord, les autres à l'est.

Ch. GOUMBALA : puisqu'il se trouve au nord il ne bouge pas. (Les adultes se mettent au nord, et toutes les filles, les jeunes garçons à l'est : majorité).

Les jeunes garçons et les jeunes filles ont gagné. On ne veut pas que les chanteurs du village chantent mais si par exemple un parent à vous est mort vous n'avez que le chanteur du village.

On était allé voir Mame M'Bouso M'BACKE (6) pour lui demander son opinion sur les chants. La caisse n'est pas assez grande. C'est pourquoi on veut prendre les chanteurs du village. Si vous êtes d'accord pour aller chercher un autre chanteur il faut augmenter les cotisations de 200 Fr CFA. On va louer des véhicules pour aller à TOUBA. Il s'adresse aux jeunes garçons et non aux filles. Parce que ce sont les filles qui font tout le travail. Elles vont chercher l'eau, le bois et préparer le repas. C'est pourquoi on n'augmente pas leurs cotisations. Il y a des villages autour de MISSIRAH qui amènent chez le Khalife Général plus de 30.000 Fr CFA. Quant à la Dahira de MISSIRAH, elle est la plus grande. C'est pourquoi elle doit amener plus que les autres. Il a quelque chose à dire mais c'est Allah BADARA qui doit le dire.

BADARA :

On n'a jamais donné beaucoup d'argent aux chanteurs. Seulement 1.000 Fr CFA pour le transport. Puisqu'on a voté et que les jeunes filles et garçons ont gagné il faut qu'on soit d'accord avec eux. C'est comme ça qu'on faisait quand on a acheté la bache. Il y a des chanteurs nommés Serigne WADE, Matar M'BOYE, Mor TOURE mais pour Serigne Diemoye DIOP il ne touchera rien parce qu'il a trahi (7). Même s'il vient ici pour chanter on ne l'acceptera pas. S'il va à TOUBA il verra M. M'BOYE pour essayer de l'amener ici. La Dahira deviendra grande parce qu'elle a acheté des hauts parleurs l'an passé, des bancs et

une bache. L'an dernier c'est Serigne ISMA qui nous les prêtait. On demande à Dieu de lui prêter une très longue vie. Si les chanteurs du village chantent avant de commencer chacun doit donner 150 Fr CFA. Le grand chanteur 200 Fr CFA. Pour augmenter ce qu'on va donner au Khalife.

L'an passé on était 2 camions et on avait amené 7.500 Fr CFA. Il y a un village nommé M'BRANNE qui avait amené plus de 50.000 Fr CFA. C'est El Hadj Falilou qui leur a dit que la Dahira deviendra grande. Et c'est bien vrai, elle s'est agrandie. BADARA il faut m'écouter. C'est lui toujours qui s'occupe de la table. A la fin des chants on divise l'argent qui se trouve sur la table. Une partie dans la caisse et l'autre partie on la met pour l'argent à donner au Khalife Général, et une moitié aux chanteurs. Les jeunes n'ont que la Dahira et le Khalife Général. Donc il faut travailler pour eux. Il faut travailler doucement pour avoir ce qu'on voudra.

On ne doit pas augmenter les filles.

BADARA :

Si on augmente, tout le monde doit être concerné : filles et garçons.

Si c'était une guerre les filles ne nous donnent que de l'eau et ce sont les hommes qui font la guerre.

Lorsqu'on disait il faut augmenter les cotisations c'est BADARA qui dit il ne faut pas les augmenter parce que on avait signé à l'assemblée générale, que les hommes cotisent 300 Fr CFA et les femmes 200 fr CFA. Si tous les jeunes cotisent 300 et les filles 200 Fr on pourra chercher un chanteur et aller voir le Khalife Général sans qu'il manque de l'argent. Ce sont les délégués qui doivent encourager le quartier dont ils s'occupent. Nous avons déjà plus de 40.000 Fr CFA après avoir acheté les hauts parleurs. Il reste actuellement 15.000 Fr CFA dans la caisse, plus les amendes. Il ne faut pas dépasser les 200 et 300 Fr CFA. Et on pourra louer 2 camions pour 5.000 Fr CFA et amener 25.000 Fr CFA chez le Khalife Général.

Il demande l'autorisation aux membres pour aller chercher un chanteur. Il y a beaucoup de membres qui étaient d'accord avec lui. Il est d'accord avec les jeunes. C'est inutile d'augmenter les 200 et 300 Fr CFA parce que chez le Khalife Général si nous emmenions

par exemple un million, un seul type peut verser 2 millions par sa poche. En ce qui concerne l'Hadiya (8) il faut faire ce que l'on peut. Mais si on fait quelque chose qu'on ne peut pas, ça deviendra zéro. Et si on donne il faut donner quelque chose qu'on doit oublier. Même le Khalife Général si on lui donne un million, il ne compare pas à celui qui donne 5 Fr CFA. Le village de M'BRANE a amené 50.000 Fr CFA donc c'est inutile de le dire parce qu'on doit les oublier. L'an passé nous avons amené 7.500 Fr CFA, la Dahira de MISSIRAH amène moins d'argent chez le Khalife Général.

Habitant de M'BRANE : Thierno DIENG :

Il ne faut plus prononcer le nom de M'BRANE. Ce village a fait tout ce qu'il peut. Donc c'est inutile de dire qu'il fait telle chose. Si on dit que le village de M'BRANE a donné 50.000 Fr CFA, partout, c'est comme zéro. En ce qui concerne la Dahira ce sont les 7.500 Fr CFA qui comptent.

CH. ABDOU :

On doit être d'accord avec BADARA pour lui donner l'autorisation d'aller chercher un autre chanteur. C'est un proverbe qui l'a donné : un cultivateur cultive 40 Kg, l'année suivante 80 Kg et il double chaque année. C'est pourquoi on devait rester au village pour chercher un chanteur. Une personne peut acheter cette année un âne, l'année suivante un cheval et essayer de doubler son effort. Ce qui est vrai c'est d'essayer de doubler notre effort.

Ce qu'on doit faire c'est de faire mieux que l'an passé. C'est inutile de dire on est bien sans le faire. Si tous les membres sont d'accord d'aller faire le ziara sans faire le Magal ça aussi c'est bien (9).

Puisqu'on est d'accord il faut faire la dépense pour essayer de terminer ce Magal. Celui qui amène un million ou 5 Fr CFA c'est pareil. Cette année on peut amener 500 Fr CFA, l'année suivante 1.000 Fr CFA, puis 1.500 Fr CFA. On prie toujours que Dieu nous laisse vivre et nous devons essayer de continuer notre amitié.

Bara N'DIAYE :

C'est Mame Bouso qui l'a envoyée : elle a répondu en ces termes : elle ne veut pas que les chanteurs du village chantent. Si les chanteurs du village chantent elle ne sortira pas de son carré ainsi que ceux qui écoutent ses conseils. Elle n'est pas d'accord que les jeunes filles et les garçons aillent ensemble au marché. Aussi elle n'est pas d'accord qu'une fille qui ne fait pas partie de la Dahira prépare des repas. Il est d'accord avec elle et celui qui écoute ses conseils.

BADARA :

A partir de cette année on ne fera plus les chants. On ne chante que pour les fêtes de Tabaski, de Korité et le Maouloud (10) avec les chanteurs du village. On laisse tomber les chants de Dahira parce que il y aura beaucoup de bruit et il y a beaucoup de gens qui se disputent pour aller chercher un chanteur.

Cheikh SECK :

Tout ce qu'on a fait est bien. On lui avait fait un délégué de quartier mais son temps ne lui permet pas. C'est pourquoi il a proposé son frère. Depuis le commencement de la Dahira il voulait que les chanteurs du village chantent. Puisque la plus grande partie des membres sont d'accord pour aller chercher un chanteur ailleurs il faut que nous nous mettions d'accord avec eux.

N'GOUDA :

Les membres ne sont pas d'accord pour que nous chantions. Si votre père est mort ou votre mère, il faut que vous chantiez pour l'amener au cimetière. Mais nous les chanteurs de MISSIRAH nous ne chanterons plus dans ce village. Il a répondu pour tous les chanteurs.

ABIBOU :

Les filles ne sont pas d'accord pour laisser tomber les chants parce que les chants sont plus intéressants que le reste. Si vous voulez laisser tomber les chants, il faudra faire une assemblée générale pour que tous les membres soient d'accord. Ce sont les délégués de quartiers qui doivent assister à l'assemblée générale. Ce sont eux qui font le plan.

CH. ABDOU :

BADARA n'est pas fâché. Mais il veut essayer de savoir les intentions de tous les membres. On vous demande pardon à tous les membres de l'assistance parce que nous ne voulons pas que vous ayez des regrets. Les hauts-parleurs, la bache et les bancs nous appartiennent. Ce soir BADARA ira à M'BACKE : on lui donnera de l'argent pour qu'il puisse chercher un chanteur et aller faire la communication à la radio. Pour la communication les gens qui ont voyagé savent le jour du Magal. Puisqu'ils sont assez grands ils ne surveillent que le devoir des jeunes. Il ne discute jamais avec eux.

Mame Balla SECK :

On a dit que les chanteurs du village ne chantent pas, mais ce n'est pas pour les saboter. Ce sont les chanteurs qui doivent organiser le Magal. Ils ne pourront pas chanter à cause des étrangers qu'ils doivent recevoir. Les villageois veulent que les chanteurs du village chantent. Aussi ils veulent que les gens viennent d'ailleurs pour les chercher. Il fallait laisser les chanteurs du village chanter. Ils font partie de la Dahira et la Dahira a des hauts-parleurs. A quoi servent les hauts-parleurs puisqu'on ne chante qu'une fois dans l'année ? L'an passé jusqu'à cette année chaque dimanche on se mettait là-bas pour chanter. Ils chantaient aussi dans les carrés quand il y a un baptême ou quelque chose.

Actuellement, ils n'acceptent plus de chanter ici. C'est cela qu'il avait signé à l'assemblée générale, mais les membres sont plus forts que lui.

Abdou NIANG :

On lui a fait quelque chose qui ne lui plaît pas. On ne doit pas aller chercher un chanteur ailleurs mais on peut rester avec notre chanteur.

Discussion à propos des chanteurs.

ABIBOU :

On n'a jamais vu une Dahira qui fait chanter ses chanteurs. Il n'y a qu'une seule : celle de DAROU KHOUDOSS (11).

BADARA :

La Dahira de GOLLY (11) envoie une lettre : pour les saluer, pour les informer le jour de leur Magal.

Le but général de la lettre est de vous informer du jour de notre Magal : vendredi prochain . Les membres de la Dahira appellent tous les membres de MISSIRAH. Ce sont Dane KANTE et N'GOUDA qui vont chanter à GOLLY (ce sont les chanteurs du village).

Les chants seront placés sous la haute présidence de Dame KANTE. On voulait aller vendredi prochain à TOUBA mais on ne pourra pas à cause des chants de GOLLY. Aussi les membres de GOLLY ont dit que la Dahira de MISSIRAH a des hauts-parleurs et des chanteurs. On peut rester à MISSIRAH pour prendre les hauts-parleurs et les chanteurs. On pourra aller le vendredi (à TOUBA) parce qu'il y a un baptême chez Thierno DIOP.

Ch. ABDOU :

M'BOUL a refusé mais LAMBAYE a accepté, parce que Mame Balla M'BACKE avait amené ici le père de Mambaye N'DIAYE, puisque les gens de MISSIRAH ne veulent pas que les chanteurs de MISSIRAH chantent, les gens de GOLLY ont voulu. Il est d'accord avec tous les membres. Il a les mêmes besoins que tous les membres aussi. Son devoir est d'aller répondre à quelqu'un qui l'appelle à n'importe quel endroit.

Mame BOUSSO :

Les chanteurs du village ne chantent pas. Mais ce n'est pas pour les saboter. Seulement c'est à cause des organisateurs des chants. Il faut faire sortir les filles parce qu'elles font trop de bruit.

Ch. SECK :

Puisque les chanteurs du village ne chantent pas je ne donnerai rien pour un autre chanteur.

Ousmane DIOP :

Il salue tous les membres de la Dahira. On doit laisser ces discussions parce que la Dahira est très connue ainsi que les jeunes de MISSIRAH. Si on donne 1 ou 5 Fr OFA au Khalife Général il sera content de nous. Les jeunes de MISSIRAH ne doivent suivre aucune autre ville que TOUBA. Puisque la Dahira est connue partout dans le

Sénégal, ce qui est bien c'est de continuer l'oeuvre que nous avons commencée. Il ne faut pas faire quelque chose qui ne va pas. Il ne faut pas faire par la force mais ce qui est bien c'est de faire le Taalibe. Qu'est-ce qui est Taalibe ? C'est de souhaiter à un autre ce qui est dans votre coeur. Puisqu'on est toujours parent. Mais les opinions ne sont pas pareilles, la plus grande partie de la Dahira dit qu'il faut aller chercher un autre chanteur. Il faut que nous soyons d'accord avec eux. Il ne faut pas aller dans les rues pour discuter ; mais lui s'il a quelque chose il invitera les chanteurs du village. (12)

- (1) Cheikh Ibra FALL : premier lieutenant en quelque sorte d'Amadou BAMBA. Les M'Baye FALL, groupe orthodoxe de mourides reconnaissent ses descendants comme leurs marabouts.
- (2) Caste consacrée aux travaux du bois.
- (3) Gens castés en général : il s'agit des bouchers ici.
- (4) Ce sont les représentants des quartiers ou hameaux qui centralisent les cotisations de leur localité.
- (5) Les comptes donnés oralement souffrent de quelques erreurs. Mais le tout est consigné sur un cahier. La dépense en question est un ensemble de hauts-parleurs avec une batterie, un micro et un transformateur, utilisé pendant les réunions et les séances de chants religieux.
- (6) La présidente des filles.
- (7) D'habitude il chantait toujours aux séances de chants de la Dahira mais il se dit appelé dans le Kayor mercredi.
- (8) Hadiya : offrande faite à l'occasion d'une zia'âra (cf note suivante).
- (9) Ziara ou zia'âra (du verbe zara : visiter) : visite que rend l'inférieur au supérieur, en apportant à ce dernier une offrande. Par métonymie : offrande. Si la ziara ne vient pas, on va la susciter : c'est la tournée zia'âra effectuée par les grands cheikhs ou marabouts, qui viennent en quelque sorte se mettre à la portée de ceux qui leur doivent cette offrande.  
(Note de F. DUMONT p. 60 Tome 1 de Essai sur la Pensée Religieuse d'Amadou BAMBA - Dakar 1968)
- (10) Fêtes musulmanes
- (11) Villages voisins.
- (12) Le Style décousu et la confusion de certains débats tiennent à la difficulté de traduction de l'enregistrement d'une telle réunion ; orateur parlant en même temps, apostrophes, bruits de fond, orateurs plus ou moins bien enregistrés à cause de leur éloignement du micro. Le texte écrit ne peut remplacer ici l'impression visuelle et vecue d'une telle réunion.